

VOLUME 3

Mélanges Historiques

Études éparses et inédites

DE

BENJAMIN SULTE

Compilées, annotées et publiées par

GÉRARD MALCHELOSSE



G. Ducharme, libraire-éditeur

36a, rue Notre-Dame, Ouest

MONTREAL

—
1919
—

Imp. GODIN LIMITEE, 198, rue Notre-Dame Est,
MONTREAL.

**MÉLANGES
HISTORIQUES**

(Droits réservés, Canada, 1919).

MÉLANGES HISTORIQUES

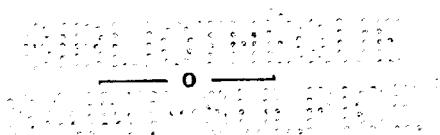
Études éparses et inédites

DE

BENJAMIN SULTE

Compilées, annotées et publiées par

GÉRARD MALCHELOSSE

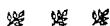


G. DUCHARME, libraire-éditeur
36a, rue Notre-Dame, Ouest
MONTREAL

1919

HISTOIRE DE LA POMME DE TERRE

Il y a, dans tous les pays civilisés, un produit du sol qui est aussi populaire que le blé et plus abondant — c'est la pomme de terre. Voilà un peu plus de cent ans qu'on l'apprécie à sa juste valeur en Europe, mais ceux qui l'y avaient transportée les premiers et mise en usage pour la nourriture de l'homme s'en servaient depuis longtemps déjà. Les Acadiens, par exemple, qui la firent connaître à la France, l'exploitaient en grand dans leur pays. Les navigateurs anglais des Antilles l'avaient introduite chez eux. Permettez-moi de vous raconter son histoire sans marcher trop vite, car je m'embrouillerais si vous me pressiez, et je tiens à être clair. Nous allons reprendre les choses de loin, sans nous perdre "dans les patates."



Les Espagnols avaient trouvé la bonne racine en question à Quito, où est située aujourd'hui la capitale de la république d'Ecuador (1), sous l'équateur, du côté du Pacifique.

1. L'Equateur, aux XVe et XVIe siècles, était occupé par les Incas. Pizarre et ses lieutenants conquirent ce pays de 1531 à 1533. Le *Larousse universel* dit que la patate (de l'espagnol et du portugais, *patata* ou *batata*) vient de l'Amérique du Sud; cependant, Henry Masson, dans son traité de sociologie, remarque que dans l'Inde et dans la moitié indienne de la Malaisie (Java, Sumatra, Bornéo, etc.), on trouve la patate douce depuis le XVIe siècle, et qu'elle sert de nourriture aux Malais et aux Papous.

Pedro Cieça de Léon, né à Séville vers 1510, accompagna Pizarre dans la conquête du Pérou et passa dix-sept années dans

Dans la *Cronica de Peru*, publiée à Séville en 1553, elle est désignée sous les noms de "battata" et "papa"; l'auteur de l'écrit qui en parle est Pedro Cieça; je regrette de ne pas avoir son texte sous les yeux, mais j'en ai un autre qui est, pour ainsi dire, de la même date.



André Thevet était savant, curieux de tout, voyageur comme un Canadien, philosopant sur un clou de girofle ou sur les plumes d'un oiseau, expliquant ce que personne ne comprenait, enfin publiant des livres pour l'édification de ses semblables

Il vint au monde une dizaine d'années après la découverte de l'Amérique. Sa réputation était grande à Paris (2).

Par goût autant que par devoir, il accompagna l'expédition qui se rendit au Brésil en 1555. Ce grand chercheur de "singularités", comme il s'exprime, ne manque jamais l'occasion de décrire ce qu'il voit pour la première fois. Il nous dit donc en son vieux style ce que mangent et boivent les indigènes du Brésil :

"Nos Sauvages font mention d'un Grand-Seigneur et le nomment en leur langue, "Toupan", qui leur a enseigné à planter leurs grosses racines qu'ils nomment "hetich". Ils tiennent de leurs pères que, avant la connaissance de ces racines, ils ne vivaient que d'herbe, comme bêtes, et de racines sauvages. S'adressant à une jeune fille, il lui donna des racines nommées "hetich", étant semblables aux nouveaux limousins, lui enseignant qu'elle les mît en morceaux, et puis les plantât en terre, ce qu'elle fit; et depuis ont ainsi de

ce pays. Sa *Cronica de Peru*, qu'il termina à Lima en 1550, décrit les provinces et les villes du Pérou et du Chili, les mœurs des Indiens, etc.

2. Voir *Mélanges historiques*, Vol. 2, p. 33.

père en fils toujours continué, ce qui leur a bien succédé (réussi), tellement qu'à présent ils en ont si grande abondance qu'ils ne mangent guère autre chose. Et cela leur est commun ainsi que le pain à nous. D'icelle racine s'en trouve deux espèces de même grosseur. La première en cuisant devient jaune comme un coing, l'autre blanchâtre. Et ces deux espèces ont la feuille semblable à la manne, et ne portent jamais graine, pourquoi les Sauvages replantent la même racine coupée par rouelles, comme l'on fait les raves par deça que l'on met en salade, et ainsi replantées multiplient abondamment. Elle est inconnue à nos médecins et arboristes de par deça."

Saluons la pomme de terre ! Thevet n'a pas pu se douter qu'un jour, longtemps après lui, les Français, ses compatriotes, la traiteraient à l'égale du pain — après l'avoir repoussée et calomniée d'importance, par exemple, durant deux siècles.

La Virginie possédait la pomme de terre, de même que le Brésil. A ce propos, je ne suis pas d'accord avec les personnes qui désignent sous le nom de "pommes de terre" la patate, par exemple, car cette dernière est bien différente de la grande espèce et doit porter un nom spécial. Je n'approuve pas non plus les Canadiens et autres de qualifier du mot "patate" ce qui n'est pas une patate, mais bel et bien la pomme de terre. Nous verrons cela un peu plus loin. Je pense que mes compatriotes ont tout simplement adopté le terme le plus court, sans s'inquiéter si cette fenêtre est une porte ou un guichet.



Humboldt soutient que cette plante était cultivée par les Sauvages sur toute la côte du Chili et du Pérou, en remontant jusqu'à l'isthme de Panama, mais que le Mexique en

était dépourvu (3). Sur les rivages orientaux des deux Amériques, nous l'avons trouvée au Brésil et à la Virginie, sans compter la patate douce des Bermudes.

Les auteurs affirment que l'Italien Jérôme Cardan, né en 1501, introduisit ce genre de végétaux en Espagne, d'où il se répandit en Belgique et en Italie (4).

Sir John Hawkins, dans ses voyages de 1562-1564 aux

3. Cette assertion de l'illustre Humboldt est quelque peu contredite par Ch. Létourneau (*la Sociologie*) qui prétend que l'alimentation des Péruviens et des Mexicains d'avant la conquête était surtout végétale. Aucune des céréales d'Europe leur était connue, dit-il, mais ils cultivaient le maïs, leur aliment par excellence, ainsi que la patate douce (*Convolvulus batatas*). La civilisation péruvienne, qui semble être restée complètement étrangère à celle du Mexique, était basée surtout sur la culture de la pomme de terre.

Alexandre Humboldt, né et mort à Berlin (1769-1859), fut un des plus grands naturalistes et savants du dix-neuvième siècle. Il entreprit avec Bonpland un voyage de cinq ans (1799-1804) dans l'Amérique du Sud et au Mexique et y recueillit des nombreux matériaux d'histoire naturelle, qu'il publia à Paris, de 1805 à 1827; membre de toutes les sociétés savantes, Humboldt a obtenu tous les honneurs auxquels peut aspirer un érudit. Ses ouvrages scientifiques sont encore beaucoup consultés parce qu'on y trouve d'immenses documents d'économie politique, d'agriculture, de géographie, d'archéologie, de physiologie, de botanique, etc.

4. En effet, cette plante a fait son apparition en Europe vers 1534 et c'est en Espagne qu'elle fut d'abord introduite. Les auteurs affirment qu'elle ne fut alors cultivée que comme plante curieuse. De là, elle fut envoyée, en 1588, en Autriche, aux savants botanistes Clusius et de l'Ecluse qui la répandirent en Allemagne d'où elle passa en Suisse et en France. D'autre part, dit Darwin, elle a été importée en Belgique vers 1620.

Jérôme Cardan, médecin, mathématicien, philosophe et auteur bizarre mais possédant une science profonde et une vaste érudition. Ses *Oeuvres* furent publiées en 1663, à Paris (10 vols.) Cardan mena une vie aventureuse et désordonnée; il visita presque toute l'Europe. C'est probablement durant son séjour en Espagne (1553-54) qu'il fit connaître la pomme de terre, car il s'intéressait à la botanique.

Antilles, en recueillit des spécimens qu'il apporta en Angleterre, mais on croit que c'était spécialement la patate ou racine douce des Bermudes.

Un légat du pape donna des échantillons de la plante américaine à lord Waldheim qui les passa à Charles de l'Écluse, lequel les fit connaître dans le monde savant, vers l'année 1588. Il n'en résulta rien de remarquable. Plusieurs écrivains sont convaincus que les principaux pays de l'Europe utilisaient la pomme de terre avant l'année 1600, mais pas en grand comme aujourd'hui. L'herbier de Gérard, publié en 1597, donne la description du "*Papus orbiculatus*" accompagnée d'une assez bonne gravure. Il s'occupe également de la "*Battata Virginiana*."

Celui qui introduisit la pomme de terre en Irlande fut sir Walter Raleigh. Voici ce que je trouve dans un livre à son sujet: "Elle est curieuse l'histoire de ce gentilhomme de grand chemin, de ce soudard intrépide, joueur, buveur et beau comme un rayon de lune—d'après un mot du poète Bacon, son contemporain.

"Né en 1552, à Hayes, dans le Devonshire, dès l'âge de dix-huit ans il combattit dans les rangs des huguenots français (5); puis, à la tête de mercenaires, qu'il avait levés à ses frais, il avait fait la guerre pour le compte de la reine Elizabeth, aux Irlandais révoltés. Mais le séjour de la lande sauvage ne lui plaisait guère, il fallait un autre emploi à son humeur aventureuse.

5. De 1569 à 1576; aussi aux Pays-Bas contre les Espagnols. En 1579 il participa avec son frère utérin Humphrey Gilbert à un voyage infructueux de découvertes au nord de l'Amérique. Il obtint en même temps de la reine Elizabeth des lettres patentes pour la colonisation et l'exploitation des terres inconnues de l'Amérique.

—J'aimerais mieux garder les porcs en Angleterre, écrivait-il, que vivre gentilhomme en Irlande.

“C’est alors qu’il conçut le projet de coloniser l’Amérique du Nord, et d’établir un Etat auquel il donna le nom de Virginie, (1584), en l’honneur de la reine vierge Elizabeth. Aujourd’hui encore, la capitale de la Caroline du Nord porte le nom de Raleigh en souvenir de lui.

“De retour en Angleterre, il fut plusieurs fois élu membre du parlement, et son influence sur la reine était considérable; mais il tomba en disgrâce à la suite d’une intrigue amoureuse avec une fille d’honneur du palais, et partit de nouveau pour l’Amérique (1595), à la tête d’une bande d’aventuriers. Là, il prit possession de la Trinité et de la Guyane (6). C’est à la Guyane, que ses hommes qui battaient l’estrade, ayant emmené avec eux quelques porcs, qu’ils égorgeaient au fur et à mesure de leurs besoins, virent ces animaux déterrer, avec leurs groins, des racines, dont ils se montraient très friands; ils eurent alors l’idée d’y goûter eux-mêmes. Le régal leur parut médiocre; mais l’un d’eux, par plaisanterie d’ivrogne, fit cuire un quartier de porc avec ces racines, qui n’étaient autre chose que des pommes de terre, et le ragoût relevé de sel ne sembla pas méprisables.

“C’est à la suite de ces expériences de hasard, que Raleigh, de retour dans sa patrie (4 octobre 1596) fit cultiver le tubercule dans sa terre de Younghal, en Irlande, d’où l’usage s’en répandit très lentement en Irlande même, puis en Angleterre, puis enfin sur le continent, où tout d’abord le Hanovre en eut la primeur (7).

6. Il coopéra peu après à la prise de Cadix (1596) et de Foyal (1597).

7. Après la mort de la reine Elizabeth (1603) il fut impliqué dans un complot formé en faveur d’Arabella Stuart,

“La petite ferme de Younghal où furent cultivées les premières pommes de terre, a été acquise, il y a quelques années, par sir John Hennessey, qui en a fait une sorte de monument commémoratif, devenu lieu de pèlerinage pour les touristes. Le 4 octobre 1896, on y a célébré le troisième centenaire de l'introduction du précieux tubercule.”



Certains seigneurs irlandais adonnés à l'élevage des bestiaux, appliquèrent la bonne racine à la nourriture des cochons. Vers la même date (1620) on s'en servait en Italie pareillement pour engraisser le bétail.

En France, les hommes n'acceptaient pas cet aliment, l'opinion générale étant qu'il donnait la lèpre. En Angleterre, la répugnance se fondait sur l'aspect de la tige et de la fleur de cette solanée qui ressemble beaucoup à la “deadly nightshade” ou belladone, aussi de la famille des solanées, mais vénéneuse. Nombre de personnes encore aujourd'hui

emprisonné à la Tour et condamné à mort. Il ne fut cependant pas exécuté et, après une captivité de douze ans, il fut remis en liberté (1615). Il reprit alors ses explorations dans l'Amérique du Sud, mais il est bientôt contraint de retourner en Angleterre où il fut à la requête des Espagnols, condamné de nouveau à la peine de mort. Raleigh fut exécuté sous Jacques Ier, en 1618. La meilleure édition de ses *Oeuvres* a été publiée à Oxford, en 1829.

La plupart des encyclopédies américaines laissent à croire que Raleigh introduisit la patate en Angleterre au mois de juillet 1586, mais le texte ci-haut reproduit nous semble plus exact et en rapport avec ses voyages. D'ailleurs, il est dit que Raleigh ne commença ses expériences de culture qu'en 1596, et qu'il propagea cette même année en Angleterre l'usage du tabac. Chose curieuse, c'est que cette drôle d'habitude de fumer fit un certain bruit parmi le peuple et que la pomme de terre resta ignorée encore longtemps après. Le tabac, que Christophe Colomb avait remarqué en 1492, fut introduit en Espagne par les soldats de Cortez; l'usage de cette herbe se généralisa en France, vers 1560, alors que Jean Nicot s'en servait pour guérir les migraines.

croient que les tomates engendrent le cancer. Dans ma jeunesse on n'en mangeait point. C'est par la feuille que la tomate est parente de la pomme de terre.

Pendant près de deux siècles, d'ailleurs, la pomme de terre ne fut guère considérée que comme une culture horticole. On en avait méfiance et certains médecins la considéraient comme un produit semi-vénéneux qui ne pouvait s'employer dans l'alimentation qu'avec des précautions infinies.

Aux environs de l'année 1600, il y avait donc en Europe une connaissance assez répandue de ce genre de morrelle, comme on l'appelait, mais c'est tout au plus si de hardis savants avaient osé en goûter quelque peu. Un moment, la science jeta les yeux sur ces tubercules, puis elle les repoussa avec mépris, les condamna, n'en voulut plus entendre parler. On leur attribuait des propriétés nuisibles. Ce n'était fait que pour les Sauvages !

Le poivre, le sucre, le chocolat, le thé, la moutarde, la cannelle, le tabac, ne furent pas mieux reçus, vers le même temps. Les "Indes Amériques" passaient pour être la source de productions infernales auxquelles des chrétiens ne devaient pas toucher. Cette opinion allait de pair avec celle qui condamnait l'usage des fourchettes de table — attendu que la nature nous a munis de dix doigts fort adroitement agencés pour vider les plats. Madame de Sévigné se moquait du café et disait qu'il passerait comme tous les caprices de la mode (8). Je suppose que le premier homme qui mangea de la farine de blé ou qui inventa une simple porte de cour, fut

8. Voir *Mélanges historiques*, vol. I, p. 77. Le premier homme qui sortit à la pluie avec un parapluie, dit un auteur, fut l'objet d'un continuel fou-rire et la foule le suivit de longues heures croyant avoir à faire à un maniaque ou à un aliéné échappé.

ridiculisé d'importance. Par contre, on a toujours applaudi ceux qui imaginaient des engins de destruction.

Un missionnaire de l'Acadie écrivait en 1613 que les Français déterraient des racines de *chiquebi*, "assez semblable à la patate mais d'un meilleur goût" et que les Sauvages en mangeaient pour l'ordinaire. Avec cela et de l'éperlan ils se nourrissaient très bien; c'est la pomme de terre des Micmacs, qu'en leur langue ils nommaient *sgabun* ou *segubbun* (9).

Le Frère Sagard se rendant au Canada, en 1623, raconte que le capitaine d'un navire anglais, avec lequel ils eurent quelques rapports, leur fit cadeau "d'un baril de patates: ce sont certaines racines des Indes, en forme de gros naviaux, rouges et jaunes, mais d'un goût beaucoup plus excellent que toute autre racine que nous ayons en Europe."

Ceci montrerait que les Anglais ne dédaignaient pas la pomme de terre et qu'ils la prenaient dans leurs colonies, telles que la Virginie, les Bermudes, etc. Quant au Canada, il ne renfermait, en fait de population blanche, que vingt ou trente employés de la compagnie qui traitait des pelleteries avec les Algonquins et les Hurons.

Cavelier de La Salle descendit le Mississippi en 1682 et s'en retourna aux Illinois au milieu de grandes privations, "car, dit le Père Zénobe Membré, qui l'accompagnait, ils n'avaient plus d'autres vivres que des pommes de terre et des crocodiles". Je me demande si c'est la vraie pomme de terre qui figure ici ou le topinambour, car ce dernier est originaire du Brésil et du bas Mississippi; il a à peu près la saveur de l'artichaut.

9. *Relation des Jésuites* (Thwaites, vol. II, p. 245).

Les Acadiens commencent, comme peuple, vers 1636 et, sans être tout d'abord marins, ils eurent bientôt un commerce avec les Anglais établis sur les côtes de l'océan, depuis le Maine jusqu'à la Virginie. A défaut de preuve, je n'ose dire qu'ils reçurent la pomme de terre de leurs voisins, dès les premières années, mais notons que l'agriculture était très en honneur à Port-Royal et à la Hève, donc, si la pomme de terre a été connue des Acadiens entre 1636 et 1680, elle a dû recevoir aussitôt sa place dans les sillons de nos gens. Quoiqu'il en soit, vers la fin du dix-septième siècle, les Acadiens avaient pris la mer, et ils capturaient assez de navires anglais pour tomber par occasion sur un sac de pommes de terre.

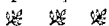
Diéreville, décrivant la vie des Acadiens en 1699, s'arrête sur le blé, le sucre d'érable, le gibier, le poisson — pas un mot de la pomme de terre. Aurait-elle été apportée par les troupes du Massachusetts, après la prise de Port-Royal en 1710? C'est possible. Jusqu'ici, vous voyez que je n'ai rien de concluant du côté de l'Acadie. Retournons au Canada.



Le Père Joseph-François Lafitau, missionnaire au Saut Saint-Louis, près Montréal, écrivait, en 1716: "Les Sauvages du Canada mangent des pommes de terre." C'est donc qu'ils en cultivaient? Les Iroquois (10) dont le Père parle ici, il me semble, aimaient le travail des champs. Les Algonquins, peuple des Trois-Rivières et de Québec, avaient quelques petites cultures de blé-d'Inde et de citrouilles. Si la pomme de terre a pénétré en Canada aux alentours de l'an 1700, elle a dû y venir par les Iroquois du lac Ontario qui l'auraient empruntée à la Pennsylvanie — et les Iroquois chrétiens ré-

10. Non pas des Algonquins.

fugiés au Saut Saint-Louis l'ont apportée avec eux, peut-être même dès 1684 ou à peu près à cette date.



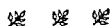
Il résulte d'un document authentique, découvert par un savant lorrain, M. Henri Labourasse, que ce légume était déjà abondamment cultivé au Val-Saint-Dié, Vosges, en 1679, et que, dès 1719, il était si répandu en Lorraine que le duc Léopold en règlementait la dîme par une ordonnance qu'on peut consulter dans les archives du parlement de Nancy.

Les habitants du Vouthon-Haut furent, en 1785, judiciairement dispensés de la dîme des pommes de terre et ce fut uniquement parce qu'ils prouvèrent qu'ils cultivaient ce tubercule depuis plus de quarante ans, terme légal. Bien mieux, ils démontrèrent qu'ils le cultivaient bien avant 1740, tout comme leurs voisins des Vosges et l'on a vu plus haut que la pomme de terre était dîmée en Lorraine depuis 1719, ce qui prouve qu'elle y était cultivée d'une façon assez générale pour que la dîme valut la peine d'être revendiquée en justice par les décimateurs.



En 1729, la picote ravage le Canada. Disette générale dans le pays. On mange des patates pour la première fois, faute de mieux, dit un écrit du temps.

En 1737, nouvelle famine. La Mère Duplessis de Sainte-Hélène écrivait à ce propos : "Les habitants sont réduits à manger des bourgeons d'arbres, des pommes de terre et autres choses qui ne sont point propres à la nature des hommes".



En 1740, le Portugal, l'Espagne et l'Angleterre connaissaient la patate sucrée — peut-être est-ce là le commencement du mauvais whiskey. La patate a une forme oblongue

le plus souvent. Sa couleur est bleuâtre. Elle est assez molle. Son goût est sucré. Elle fait de l'alcool pour différents usages et on en tire une sorte d'eau-de-vie exécrationnelle. Très peu considérée comme met de table (11).

Peter Kalm, professeur suédois, étant en Pennsylvanie, l'année 1749, s'exprime de cette manière: "A Germantown on se livrait à la culture de la patate des Bermudes, ou patate sucrée qui était connue, à cette époque, en Portugal, en Espagne, et même en Angleterre, mais non en Suède. Les Espagnols font une sorte d'eau-de-vie avec la patate sucrée".

Kalm en emporta plusieurs échantillons, qu'il se proposait d'introduire dans son pays, mais le navire ayant fait eau dans une tempête, ils pourrèrent tous. Le même savant continua son voyage jusqu'à Québec. Il fait alors une nouvelle observation sur ce sujet:

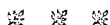
"Peu de gens connaissent la pomme de terre, et l'on n'y cultive ni l'espèce commune (*solanum tuberosum*) ni la patate des Bermudes (*convolvulus batatas*). Les Français du Canada, lorsqu'on leur demande pourquoi ils ne plantent pas de patates, répondent qu'ils ne lui trouvent

11. Les anciennes peuplades de l'Amérique, du moins celles qui avaient des notions d'agriculture n'ont pas manqué de se fabriquer des boissons alcooliques. Les Indiens de la Guyane, remarque Watterton, savaient tirer de leur *cassava* une espèce d'eau-de-vie très forte; mais les breuvages fermentés les plus usités étaient ceux des Mexicains et des Péruviens. Au Mexique, ce fut le *pulque* ou jus fermenté de *maquey*, agave américain, alors en honneur. Les anciens Mexicains ont aussi connu la bière de maïs ou *chicha*, aussi répandue au Pérou, en Bolivie, etc....

Bullock, dans son *Histoire Universelle des Voyages*, dit que les peuples de l'Amérique centrale ajoutaient des patates dans ces différentes boissons qu'ils préparaient par mastication. Cette remarque est aussi indiquée dans un intéressant ouvrage du professeur Mantegazza. (*Quadri della natura umana*, vol. II. Milano, 1871).

aucune saveur, et ils se moquent des Anglais qui en sont si friands.”

Voilà bien toujours les Anglais d'Amérique familiers avec le produit qu'ils avaient trouvé dans leurs possessions des côtes de la mer.



Nous arrivons à l'événement principal que comporte cette étude : la proscription des Acadiens en 1755 et l'arrivée en France de plusieurs de leurs familles qui se fixèrent à l'entrée de la Loire sur Belle-Ile-en-Mer. Cette fraction du peuple malheureux apportait dans son ancienne mère-patrie un bienfait que la Providence destinait aux pauvres et aux riches du monde entier et, dans les desseins de Dieu, des exilés sans ressources allaient semer en terre française les premières graines du fruit de l'avenir. Le temps n'était pas éloigné où les disettes les plus affreuses allaient ravager le royaume et où un ministre du roi dira au peuple mourant de faim : “Mangez de l'herbe !”

Écoutons le vice-amiral A. Thevenard (12), écrivant en 1800 sur ce qu'il a vu :

“Beaucoup d'émigrés de l'Acadie, qui n'avaient pas voulu rester sous la domination anglaise, furent établis sur Belle-Ile-en-Mer. On leur fournit des moyens aratoires et une subsistance ; on y établit, par leur moyen, la culture des pommes de terre, d'où elle semble se propager sur le continent à l'avantage du peuple.”

Nous savons que le premier groupe acadien de Belle-

12. Antoine-Jean-Marie Thevenard, né à Saint-Malo en 1733, mort à Paris en 1815. Entré fort jeune dans la marine, il dirigea en 1754, une expédition destinée à protéger les pêcheries de Terre-Neuve contre les Esquimaux. Il résida longtemps à Belle-Ile-en-Mer et devint l'ami des proscrits acadiens qu'il encouragea en maintes circonstances.

Ile-en-Mer fut augmenté de nombreuses familles, durant les années 1757-60, et M. Thevenard a raison de dire qu'elles ne voulaient pas rester sous la domination anglaise puisqu'elles étaient expulsées de vive force (13).

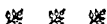


En Allemagne, pendant la guerre de Sept Ans, c'est-à-dire en 1758, des prisonniers français furent nourris parfois uniquement de pommes de terre, et ils en répandirent la renommée à leur retour au pays, mais déjà la coutume s'était établie, grâce aux Acadiens, d'en servir sur la table, au lieu de les laisser tomber dans l'auge des porcs.



M. l'abbé Ferland dit que, avant 1755, les Acadiens cultivaient la pomme de terre, et il ajoute que cette plante fut introduite au Canada en 1754 (14).

Le 8 août 1758, MM. de Vaudreuil et Bigot écrivaient au ministre qu'il serait à propos de faire connaître la culture de la pomme de terre dans les colonies. Les habitants du Canada savent ce qu'est cette plante, mais ils n'en ont jamais cultivée, "parce qu'ils sont accoutumés au pain de froment". La guerre était dans toute son ardeur. On n'a pas dû pousser le projet plus loin.



Le lieutenant Thomas Anbury, de l'armée anglaise, étant à la baie Saint-Paul, l'automne de 1776, demanda à acheter des pommes de terre. Anbury parlait bon français. L'habitant auquel il s'adressait ne comprit pas l'expression. Notre officier fait une double observation: "Je savais, dit-il, que

13. Voyez son texte dans les *Mémoires relatifs à la Marine*, II, page 331, imprimés à Paris.

14. *Cours d'histoire du Canada*, II, p. 517.

c'est dans ces termes que l'on désignait ce produit en France." Il parle donc de la pomme de terre comme d'une chose connue de tout le monde — et pourtant le fameux Parmentier n'avait pas encore percé dans l'opinion publique. Anbury ajoute: "Je dis au Canadien que même en Angleterre on se servait de l'expression "pomme de terre". Alors, les colonies anglaises placées au sud-est de nous, les habitants de l'Acadie et du Canada, la France, l'Allemagne et l'Angleterre consommaient déjà ce tubercule — et l'on veut nous faire croire que Parmentier l'a fait connaître à partir de 1780!

—Monsieur, dit l'habitant de la baie Saint-Paul, je suis bien fâché de ne pouvoir comprendre ce que vous souhaitez.

Anbury observe en ce moment que "les Canadiens parlent une langue aussi pure qu'à Paris." Il veut dire aussi qu'ils ne se servent pas toujours des mêmes termes. Il n'y a pas de mal à cela. Paris fait la mode mais la mode passe!

—Je suis bien convaincu que vous avez des pommes de terre; veuillez me permettre de visiter vos cultures.

La permission accordée, on n'alla pas loin avant que l'officier ne dît: —Tenez, voilà ce que je demande.

L'habitant poussa une exclamation de surprise mêlée de joie: —Oh! monsieur, ce sont des patates.

Anbury écrit "putat", ce qui, prononcé à l'anglaise, ne va pas trop mal après tout.

—Je suis bien aise d'être en état de vous satisfaire, continua le digne homme, et je trouve que pommes de terre leur convient mieux que tout autre nom.

Anbury paya libéralement son achat et le cultivateur lui souhaita le bonjour, accompagné de ces paroles: — Je me souviendrai toujours de vos bontés et des pommes de terre!

Alexandre Volta (15) visitant la Suisse, en 1777, rencontra Haller qui lui fit voir des pommes de terre. Il en apporta à Come, sa ville natale, parce que cette plante était inconnue en Lombardie.



N'en déplaise à la légende très accréditée, dans le nord de la France, où on appelle familièrement le baron Parmentier "l'inventeur de la pomme de terre", le célèbre pharmacien de Montdidier, — auquel la reconnaissance publique a élevé une statue dans cette ville (département de la Somme) — n'a été que l'introducteur à Paris de la "compagne indispensable du beefsteak," devenue aujourd'hui l'un des agents les plus précieux de l'alimentation publique.

Il l'introduisit dans la consommation régulière, la rendit populaire, en un mot et, chose étrange, ce ne fut pas sans peine, car, dit un auteur, "il se heurta à des préventions singulières. Il eut beau objecter des analyses chimiques, desquelles il résultait que la pomme de terre était aussi inoffensive que l'eau claire, à laquelle elle ressemble singulièrement, dans sa composition chimique; le préjugé subsista longtemps et quand même.

"C'est en Hanovre que Parmentier avait eu ses premières relations avec le précieux tubercule. Attaché à l'armée comme pharmacien, il avait été fait prisonnier pendant la guerre de Sept Ans, et envoyé captif à Hildesheim, où il fut réduit à se nourrir de pommes de terre pour ne pas mourir de faim. A son retour en France, après sa libération, il tenta l'acclimatation du légume sauveur, et en fit la

15. Physicien, inventeur et homme d'Etat italien. Il s'intéressa à la pomme de terre qu'il fit connaître à de Saussure (de Genève) et à Voltaire, mais ce dernier se moqua du tubercule (*Mémoires de Alexandre Volta*, publiés par le chevalier Antinori, 1816).

culture dans un jardin situé en la banlieue de Montdidier, petite ville de Picardie, mais ce fut seulement lorsqu'il fut nommé pharmacien en chef de l'hôpital des Invalides qu'il fit part au roi Louis XVI de ses travaux d'analyse et de culture, lui disant qu'il connaissait l'existence d'un aliment végétal dont la popularité était destinée à enrayer les désastres des famines (16)".



Le baron Antoine-Auguste Parmentier, agronome, né en 1737, paraît avoir observé la pomme de terre à partir de 1763. Il l'analysa chimiquement et trouva qu'elle pouvait servir à la nutrition de l'homme au lieu d'être livrée uniquement au bétail. Nommé pharmacien de l'hôtel des Invalides, en 1774, il conçut l'idée de généraliser l'emploi de ce nouveau produit et, frondant à la fois les préjugés de la science, de la noblesse, de la bourgeoisie et du peuple, il publia ses travaux sur ce sujet. Il fit plus. On le vit donner un grand banquet dont la pomme de terre composait tout le menu.

Le roi, gagné à la cause, porta un bouquet de fleurs de ce produit à sa boutonnière. Ce n'était pas assez. Les Parisiens riaient de la patate et n'en voulaient pas même faire des bouquets. On s'avisa d'un stratagème renouvelé du paradis terrestre et supérieur à toutes les démonstrations écrites ou parlées — ce fut de défendre de s'en servir. En 1780, cinq ou six arpents de terre de la plaine des Sablons, près Paris, reçurent des semences de "parmentières" et on les plaça sous la garde d'une compagnie de soldats. Les

16. La disette générale de 1769 l'ayant amené à chercher de nouveaux végétaux nourrissants pour le peuple, il préconisa la pomme de terre mais sans succès. C'est vers cette époque qu'il introduisit une recette pour l'usage du sirop de vin. Parmentier mourut à Paris en 1813.

sentinelles, nombreuses et vigilantes, gardaient nuit et jour ce trésor d'un nouveau genre. La curiosité s'en mêla. La passion du fruit défendu se répandit. Chacun se piquait de savoir ce que pouvait être cette plante protégée par des baïonnettes officielles. Lorsque les tiges vertes apparurent à ras du sol, la ville se promenait aux barrières pour contempler l'éclosion, le phénomène, la chose inexplicquée. Aux premières fleurs, l'attention devint de l'enthousiasme. Mais il y avait défense d'y toucher! Les grosses racines, comme on disait, étaient déjà convoitées par des milliers de personnes de toutes classes. Enfin, on annonça la maturité. Mais voyez! n'est-ce pas étrange? le cordon des sentinelles se relâche graduellement! La nuit surtout elles ne se montrent presque pas. Un pareil abandon de la discipline active les désirs du peuple. Le champ est pillé, ravagé, fouillé, il ne reste plus de pommes de terre au moment de la récolte — et tout le monde en a goûté et en redemande. Le succès couronnait l'oeuvre.

Accordons à Parmentier l'honneur qu'il mérite. Ayant imposé son projet aux Parisiens, il a vu la pomme de terre se répandre rapidement en France et en Europe — mais les Acadiens n'en avaient pas moins fourni les plants et la connaissance pratique de cette culture. J'en conclus que le blason des enfants de l'Acadie devrait représenter la fleur que le roi de France posait à sa boutonnière pour encourager l'entreprise de Parmentier, avec cette devise: "Ni arbre ni herbe."

Les gentilhommes imitèrent le roi, et la petite fleur violet tendre, avec son coeur jaune trilobé, ses feuilles et sa tige velues, orna les habits de cour, et figura sur les grands chapeaux des dames, dits "paniers renversés"; les cuisines de la cour s'en mêlèrent aussi, et le porc rôti au four avec des

pommes de terre s'appela "rôti du roi", tandis que les côtellettes d'agneau, servies sur la purée, prirent le nom de "côtellettes à la purée royale".

Mais rien n'y fit, le peuple bouda, restant insensible aux avancées de la cour. Ce furent les années de disette consécutives de 1793 à 1800 qui transformèrent la pomme de terre en agent d'alimentation de premier ordre, d'une consommation telle qu'aucune concurrence ne saurait lui être opposée. On se demande même aujourd'hui que l'habitude de cette consommation est devenue de nécessité vitale, quels légumes y pouvaient suppléer autrefois, car il y a nombre de pays, entre autre la Hollande et certaines parties de l'Allemagne où aujourd'hui, elle est devenue d'un usage alimentaire supérieur à celui du froment. En France, depuis 1820, elle représente une consommation individuelle à peu près égale à celle du blé.



Pierre de Sales Laterrière étant à Terre-neuve en 1784, dit qu'on y cultivait des pommes de terre (17).

En 1808, John Lambert raconte que, sur le marché de Québec, les gens se jetaient des patates (potatoes) par la tête pour badiner. Il ajoute: "Ce produit est à présent cultivé en quantité considérable par tout le Canada, mais il y était à peine connu du temps des Français. Les Anglais ne purent demeurer longtemps privés de ce mets favori et se mirent à cultiver la bonne racine. Les Canadiens qui, autrefois, la trouvaient insipide, voyant qu'elle se vendait bien, suivirent l'exemple et finirent par aimer ce qu'ils avaient pris pour une plante empoisonnée."

17. Voir ses *Mémoires*. Châteaubriand, qui visita l'Amérique en 1791, parle des produits du sol, des exploitations, etc., mais il ne dit rien de la patate. (Voir son *Voyage en Amérique*).

Ceci n'est pas tout à fait juste, puisque la pomme de terre entrerait dans la consommation des Acadiens et des Canadiens au commencement du XVIIIe siècle, quoique en petite quantité. On ne lui trouvait aucun goût, mais elle n'était pas considérée comme vénéneuse. Enfin, nous en mangions avant les Parisiens et il faut dire cela en toute occasion—par esprit national! De 1800 à peu près, date dans le Bas-Canada l'extension de cette culture. En 1830, à la Baie-du-Febvre la récolte de la pomme de terre était double de celles du blé et de l'avoine.



Originellement, il y avait des pommes de terre rondes, oblongues et en forme de courges, comme aussi des blanches, des roses et des bleuâtres, mais on les distinguait facilement les unes des autres, tandis que maintenant, la culture a créé plus de sept cents variétés d'où il résulte une confusion sous laquelle disparaissent les types primitifs.

Un cultivateur de la Californie a "créé" une pomme de terre grosse comme un oeuf de poule, succulente et parfumée, qui se vend sept ou huit sous la pièce. Oh! mes pauvres Sauvages du Pérou et du Brésil!



Que je vous parle de la chrysomèle, vulgairement appelée mouche-à-patates. Son dos est barré or et noir, de teintes métalliques, c'est pourquoi on l'a baptisée de deux mots grecs—"chrusos", or, et "mélas" noir. Elle est indigène du Colorado, situé au nord du Nouveau-Mexique. Cet insecte est tout ce qu'il y a de plus aborigène, de plus antiochthoné, de plus chez lui au Colorado. N'est-il pas étrange qu'il ait été mis au monde au centre d'une immense région, à l'écart des pays qui produisent la pomme de terre! Il attendait là patiemment que les hommes de race blanche eussent

découvert l'Amérique et transporté jusqu'à lui, en venant des bords de la mer, la nourriture que le créateur destinait plus particulièrement à son espèce. Durant de longs siècles, il a dû se repaître de feuilles inférieures à sa substance préférée et qui lui ressemblent sous certains rapports chimiques. Mais le jour où il a pris contact avec la feuille de la pomme de terre, il s'est développé, élancé à la conquête du globe, il a envahi son continent tout entier, puis il a porté la guerre en Europe. Tels sont les mystères de la nature.

Ainsi, les Sauvages jouissaient seuls d'un produit naturel du sol. Nous le goûtons à notre tour, nous le propageons, il devient universel — et juste à ce moment se présente le destructeur qui marche sur nos brisées et dévore ce que nous semons!

La vigne prospère de France a subi les atteintes du phylloxera. La pomme de terre a la chrysomèle. Tant il est vrai que, dans ce monde, toute réussite se balance, se solde par peine et misère. Thevet ne manquerait pas d'écrire un bon chapitre sur cette "singularité (18)."

1899.

18. Une version anglaise abrégée de cet article, parut d'abord dans le *Free Press*, de Weymouth, N.-B., le 7 octobre, 1892.

Au sujet de l'étymologie des termes "pomme de terre" et "patate", M. Campbell nous faisait remarquer qu'en France ce produit du sol était connu sous le nom de "pomme de terre", mais qu'en Angleterre on l'appelait "potatoes" et ce dernier terme a prévalu sans doute sur l'autre, au Canada et aux Etats-Unis.

VERSAILLES (1)

LES ARPENTS DE NEIGE

Sous Louis XIV, nous mentionnons toujours Versailles lorsqu'il est question de la cour du souverain ou d'un acte concernant le Canada; cependant, la résidence royale était souvent ailleurs et bien des actes concernant le Canada ont été signés en d'autres lieux.

Louis XIV avait vingt-deux ans lorsque, en 1661, il prit goût à cette localité assez mal servie par la nature, car c'était une petite ville sans beauté, au milieu d'une campagne insignifiante. On y voyait un château quelconque, propriété royale qui ne disait rien à personne. Le roi y fit commencer des embellissements et visitait l'endroit par distraction, lorsqu'il voulait s'éloigner un peu de Saint-Germain où se tenait la cour (2). Paris ne le voyait que dans les cas de nécessité. Pour peu que l'on sorte de Saint-Germain du côté de l'ouest —opposé à Paris—on est bientôt à Versailles. Le premier usage public que le prince fit du château restauré et agrandi d'une salle de danse ou de théâtre, fut le 14 octobre 1663, et Molière y joua *l'Impromptu de Versailles* devant un auditoire d'élite. C'est en ce moment que Mlle de la Vallière se

1. *Le Bulletin des Recherches historiques*, année 1898, contient un court résumé de cet article, considérablement augmenté depuis.

2. Le château de Saint-Germain fut, à dater du règne de Louis VI (douzième siècle) jusqu'à celui de Louis XIV, la principale demeure royale des environs de Paris. Louis XIII y avait fait ériger un vaste pavillon.

signala comme favorite. Le roi retournait à Versailles donner des fêtes, de 1663 à 1666, mais ses ministres, la cour et lui-même habitaient Saint-Germain. Par récréation, on allait à Saint-Cloud, à Fontainebleau, délicieuses maisons de campagne, mais qui rappelaient les souvenirs des anciens rois, et Louis XIV, se croyant unique au monde, rêvait de créer un lieu rempli de merveilles où rien ne parlât d'un autre que lui. Il était pauvre alors. Colbert travaillait à mettre des richesses dans ses coffres, ne songeant guère que, vingt ans plus tard, il dirait: "Si j'eusse accompli pour Dieu ce que j'ai fait pour mon prince, quelle place j'aurais au royaume éternel!"

En 1663-65, c'est de Paris que le roi date ses dépêches au sujet du Canada. A Versailles, en 1666, il signe des actes concernant la Nouvelle-France, mais cela n'a lieu qu'en passant, car les séjours à Versailles n'étaient jamais prolongés. En 1666-68, il écrit de Saint-Germain, où se tient toujours l'administration.

Mansard commença le grand palais de Versailles en 1670 (3). Cet architecte n'était âgé que de vingt-quatre ans. Était-ce faute d'avoir eu sous la main un artiste de cette valeur que le roi n'avait pas plus tôt exécuté son dessein? Les historiens croient que l'état des finances était le seul motif du retardement. Quoiqu'il en soit, dès 1672, le roi demeura assez souvent à Versailles—où nous le voyons expédier les affaires de Québec—pour que la cour commençât à

3. Les premiers travaux furent d'abord commencés en 1661, sous la direction de Louis Levau, mais, celui-ci mourut peu après et eut pour successeur Jules Hardouin-Mansard; on peut dire, toutefois, que le principal architecte fut Louis XIV lui-même, puisque rien ne fut construit sans son approbation et ses détails. En 1678, Mansard reçut l'intendance des bâtiments de Louis XIV. LeBrun avait été chargé des décorations intérieures et Le Nôtre des parcs et des jardins.

penser que l'heure viendrait où elle serait logée dans les somptueux bâtiments de Mansard, mieux qu'à Saint-Germain. Les dépêches du Canada sont reçues à Paris en 1675; c'est de là que partent les réponses; cependant, de 1675 à 1676, puis en 1678-79 elles sont datées aussi de Saint-Germain. La dernière écrite en ce lieu est de janvier 1681. Déjà la cour occupait une partie de Versailles. Le premier acte du roi en ce dernier lieu est du mois de mars 1681, au sujet du Canada. Saint-Germain fut abandonné définitivement le 20 avril 1682, mais Versailles était encore occupé par les maçons. Du 20 avril au 6 mai, le roi résida à Saint-Cloud et le 7 mai il entra à Versailles à travers les ouvriers pour en faire sa demeure fixe. A partir de cette date, la France et notre colonie furent gouvernées de Versailles parce que les ministères y étaient installés. Les trente-quatre ans qui suivirent nous montrent souvent des pièces datées de diverses villes de France, de l'Alsace, des Flandres où le roi se trouvait de passage, mais en somme le gouvernement était à Versailles.

Il n'est donc pas exact de dire que, en 1662, M. Pierre Boucher vit le roi à Versailles, que, en 1670, on fut étonné à Versailles des entreprises de Médard Chouart, que, en 1675, Cavelier de la Salle fut anobli à Versailles, etc. Avant l'année 1681, il faut tout rapporter à Saint-Germain-en-Laye, seul foyer de l'administration.

Les plans de Mansard se sont développés au-delà de ce que devait comporter le premier projet et, après 1675, l'architecte se lança dans le gigantesque, de telle sorte que les historiens se demandent d'où provenait l'argent. Nous avons peut-être la solution du problème. En 1673 et 1674, le roi abolit toutes les sociétés commerciales qui exploitaient les colonies et se réserva la vente de ces privilèges. C'est ainsi qu'il arrangea la traite de l'Ouest, du Mississippi et celle

de Cavelier de la Salle, enlevant aux marchands toute ingérence et tout bénéfice dans ce trafic si productif. Alors, le palais du roi-soleil aurait été construit, du moins en partie, par les castors du Canada...

Sautons par dessus un siècle. Il a été dit bien des choses sur les bals et les fêtes de Versailles durant le carnaval de 1763, au moment de la signature du traité qui cédait le Canada à l'Angleterre. Ce ne furent pas les seules démonstrations de réjouissance dans le royaume. On sortait d'une guerre désastreuse et, selon la vieille coutume officielle, il fallait célébrer le retour de la bonne entente entre les couronnes, mais ce qui porta les diverses régions de la France à faire écho à ces agapes et ces danses, c'est que la masse des gens prétendus éclairés, les "penseurs", les "philosophes" gagnaient leur cause: ils ne voulaient plus de colonies.

Une seule ville manifesta du chagrin de la rupture du commerce colonial: la Rochelle (4), parce que elle y perdait énormément. Ni Lyon, ni Marseille, ni Rouen, ni Paris ne voulaient entendre parler du Canada, des Indes, des Antilles. On se félicitait plutôt du balayage de ces "possessions onéreuses", de ces pays de neige, de forêts et de fausses spéculations commerciales, qui allaient en partage à la perfide Albion et l'on disait en riant: "grand bien lui fasse!" Ce qui, pour nous, est comme un scandale, c'est de voir la famille Vaudreuil se mettant, plus que toute autre, en évidence, dans les ébats de Versailles en cette rencontre. Elle y trouvait l'occasion de faire oublier la part qu'elle avait eue dans la perte du Canada. Son instinct lui conseillait de se divertir plus que personne du résultat de la guerre et cela plaisait au grand parti des adversaires de l'idée coloniale, ce parti

4. Voir les *Mélanges historiques*, volume 2, pages 11-24.

formé depuis longtemps qui se voyait enfin victorieux. Voltaire, tout insignifiant qu'il était dans la politique, savait mieux que tout autre frapper des phrases à effet et à jet continu: "Je voudrais voir le Canada au fond de la mer Glaciale" et "en ce temps-là on se battait pour quelques arpents de neige"; ces arrangements de mots sont venus jusqu'à nous, de sorte que nous attribuons à cet homme d'esprit aveuglé l'abandon de l'empire colonial français. Les écrits restent et font leur chemin. Quant aux paroles, on les oublie vite—cependant c'est à elles que je pense en traçant ces lignes. Voltaire mettait sur le papier, avec une adresse peu ordinaire, le résumé des propos qu'il entendait débiter autour de lui. Il n'est nullement l'inspirateur de l'abandon du Canada. Il n'a fait que suivre les autres, les grandes, les moyennes gens, tous ennemis des "plantations" (5).

Depuis plus d'un demi-siècle, la phrase célèbre de Voltaire sert de refrain aux orateurs, elle se faufile dans les gazettes et les livres, on la cite à tout bout de champ dans les conversations; elle nous fait croire que Voltaire ayant un jour ridiculisé le Canada, la France adopta l'idée de cet homme et fit bon marché d'une possession qui déplaisait au maître de la moquerie. Non seulement l'influence de Voltaire était nulle à l'époque de la guerre de Sept Ans, mais de plus il écrivit *Candide* quand cette guerre finissait en Europe et alors qu'elle était terminée en Canada. Ceci n'a pas créé cela.

Au lieu d'avoir l'attrait d'une nouveauté, la phrase en question n'était qu'une vieilleries qui traînait partout depuis trente, cinquante, et cent ans. Elle ne pouvait produire aucun effet en France dans le moment. Pour un homme instruit, cette phrase remonte au temps d'Henri IV, c'est-à-

5. *Le Pays laurentien*, année 1916, contient une partie de ce dernier chapitre.

dire au temps de Champlain. Elle a été dite, redite, sous vingt formes diverses, depuis 1600 jusqu'à 1760, par une foule de personnages qui passaient pour de grands cerveaux ou des gens plus clairvoyants que les autres. Sully disait à Henri IV pis que pendre des projets de Champlain. Il n'était pas le seul de son opinion; c'était tout un parti et ce groupe, opposé à l'idée coloniale, s'est perpétué sous les trois rois qui ont succédé au premier Bourbon. Cette note discordante se trouve partout dans l'histoire de France. C'était un lieu commun mais soutenu par un parti souvent très actif.

En Espagne, même état de chose. Le parti adverse aux colonies avait pour son dire que ces contrées lointaines amèneraient le dépeuplement du royaume, mais il n'a jamais pu entraîner la masse du peuple, ni les grands, parce que le Mexique et le Pérou produisait en abondance l'or, l'argent et des épices dont le commerce enrichissait la nation.

En France, les arpents de neige avaient beau jeu. On ne tirait du Canada que des fourrures dont bénéficiait un certain monopole, toujours mal vu à cause de ce privilège. "Je voudrais voir la Nouvelle-France au fond de la mer Glaciale" était un dicton courant. Voltaire ne l'a pas inventé. Durant la guerre de Sept Ans, l'influence politique de cet écrivain était à zéro (6).

6. Voltaire était brouillé avec le roi depuis 1752, et, après maintes vexations, il s'expatria aux Délices (1755), puis en Suisse où il écrivit ses principaux livres. Après vingt-trois années d'absence, Voltaire revint en France où il mourut presque aussitôt, et ce n'est qu'après sa mort, pour ainsi dire, qu'il régna en maître. Voltaire s'occupa peu de la politique proprement dite, mais il fut le partisan du despotisme éclairé.

C'est la faute à Voltaire est une phrase plaisante par laquelle on rejette sur quelqu'un les conséquences d'une affaire qui a de funestes résultats; tout le peuple français de la fin du XVIII^e siècle rappelait Voltaire par ce dicton. Il disait également l'expression: *Cet affreux Voltaire*.

A la distance où nous sommes de lui, on est porté à mettre sur son compte nombre de faits dont il a parlé, car nous nous figurons que ce démolisseur était de son temps en plein relief et comme un être à part, exceptionnel, planté sur un piédestal à la façon d'une statue sur la place publique. Il n'en était pas ainsi. Ses collègues ou compères, tous imbus des mêmes sentiments, formaient légion et si leurs livres, pamphlets et gazettes sont tombés dans l'oubli, c'est que Voltaire a su mieux que personne répéter comme un perroquet habile tout ce qui se débitait autour de lui. Son talent a sauvé ses œuvres.

Etant du parti anti-colonial, il a ramassé, au cours de sa correspondance avec Pierre et Jacques, les expressions en usage contre les possessions d'outre-mer. Il n'a été que l'écho des bavards qui déblatéraient contre les colonies. Combien d'autres en ont fait autant !

Quelque temps avant l'apparition de *Candide* on eut une preuve éclatante de l'indifférence qui existait dans le royaume à l'égard du Canada. La Rochelle ayant adressé à tous les centres industriels et commerciaux de France une demande de ralliement pour presser le conseil du roi à réserver certains avantages si, après tout, il fallait céder la colonie, Rouen et Marseille y répondirent sur un ton peu encourageant—les autres tournèrent le dos. On n'avait jamais tiré de ce pays que des fourrures et on l'avait toujours regardé comme une inutilité coûteuse.

En toute matière historique, commençons toujours par nous pénétrer de l'esprit du temps. Sans cela, tout devient erreur. En France, aujourd'hui, des milliers de personnes attribuent à Voltaire uniquement des choses dont il a parlé en passant, en écho, en amuseur—c'est qu'on ignore jusqu'à

quel point tout le monde parlait de cette manière au moment où il écrivait.

Notre malentendu est du même genre. Si l'on veut absolument que les propos de Voltaire aient eu quelque poids dans nos affaires, il faut remonter aux années de la correspondance antérieures à la guerre et non pas citer *Candide* qui ne survint qu'après la capitulation de Québec (7).

Si Voltaire n'avait pas été doué de tant d'esprit, il ne resterait de ses productions que des fragments. A nos yeux, à présent, il a l'air d'un créateur universel et ce qui pis est, d'un homme qui faisait la pluie et le beau temps, alors qu'il n'en menait pas large, on devrait le savoir. C'est une gloire posthume. Il a survécu à ceux de la même phalange, à ses ennemis pareillement et il a de nos jours le prestige d'un dominateur—ce qu'il n'avait pas de son temps. Au lieu d'être à la tête du parti anti-colonial il n'était qu'à la queue et perdu dans le ramas des discoureurs insignifiants.

Ce que les Français détestaient dans le Canada est facile à comprendre. Le royaume payait nos guerres et ne retirait rien, ou presque rien des arpents de neige. Le monopole du commerce de la colonie enrichissait les membres de cette société. Ce monopole nous mettait constamment en gribouille avec les colonies anglaises et la France payait des pots cassés—pour ne rien dire de ce qu'il en coûtait à nos habitants, sang et argent. C'est une histoire qui dura trois-quarts de siècle au moins. Voilà ce qui explique les arpents de neige.

Voulez-vous la clé d'une autre phrase très répandue et jamais éclaircie: "La France ne sait point coloniser". Partout autour du globe il y a eu, depuis trois cents ans, des

7. Certains bibliophiles donnent l'année 1759 comme date de la première édition de *Candide*, d'autres 1760. Quoiqu'il en soit, il est des éditions de *Candide* où le chapitre sur les *Arpents de neige* ne figure point.

colonies françaises et leurs annales prouvent deux choses : 1° les Français sont des colonisateurs incomparables ; 2° les gouvernements français sont des destructeurs de colonies. Ce n'est pas la neige qui a paralysé tant d'établissements français sous divers climats tous plus chauds et plus favorisés que le Canada.

Ce n'est pas Henri IV, ni Richelieu, ni Louis XIII, ni Mazarin, ni Colbert, ni Louis XIV qui ont fondé le Canada, mais des cultivateurs agissant d'eux-mêmes et cherchant à se créer sur les bords du Saint-Laurent une existence meilleure, ce qu'ils ne pouvaient d'aucune manière se procurer en France.

1916.

LE FORILLON

A Gaspé, depuis les temps de Champlain, il est fait mention d'un endroit qualifié de *forillon*. On a cru que ce terme venait de *foré* (1), creusé, troué, percé par la mer qui avait détaché un grand bloc de pierre de la côte qui se voyait au large du grand cap. On a supposé d'autre part que ce nom était dû à l'existence d'un petit fort qui aurait été construit sur cette élévation isolée, mais, ce fort, personne n'en parle et le site ne justifie nullement la supposition.

"Gaspé", remarque M. Georges Johnson, paraît être dérivé du mot abénakis *Katsepiou*, qui veut dire "séparé", ou gros rocher séparé de la terre ferme (2).

Champlain écrit "forillon". Le dictionnaire de Trévoux, 1762, explique: "Forillon, pointe septentrionale de la baie des morues, en Acadie." Baie des morues est là pour Gaspé. Trévoux épelait suivant le texte de Champlain sans se deman-

1. Cette hypothèse fut émise par M. Thwaites, du Wisconsin, en 1896, qui prétendait que *forillon* était un dérivé du verbe *forcer*: l'analogie entre le travail du foret et l'action des eaux et des glaces sur les rochers, dit Léon Gérin, aurait suggéré le nom. Cependant, il n'y a pas lieu dans le cas actuel de recourir à l'hypothèse. (*Bulletin des Recherches historiques*, octobre 1900).

M. Georges Johnson, ancien chef de la Statistique à Ottawa, et auteur d'études fouillées sur l'étymologie des noms propres, de lieux, etc., se déclarait prêt à accepter l'hypothèse de M. Thwaites.

D'après Champlain, le Forillon, à l'origine, ne désignait pas, comme par la suite, le cap nord qui termine la Gaspésie, mais simplement l'îlot rocheux détaché du promontoire.

2. *Bulletin des Recherches historiques*, octobre 1898.

der ce que le terme pouvait signifier. Est-on certain que Champlain avait écrit "forillon"? Je crois aussi bien que les imprimeurs ont mis forillon pour farillon (3). Cependant, nous avons vingt textes au cours de plus d'un siècle qui portent "forillon", ce qui démontre que la coutume universelle chez ceux qui fréquentaient les parages en question était de prononcer "fo" et non pas "fa". Je dirai dans un instant pourquoi "fa" au lieu de "fo".

Il existait à Terre-neuve, en 1690 et 1702, deux ou trois fortins ou redoutes ou places de pêche maritime qui se nommaient forillons et que les Français capturèrent en ces années (4). Avait-on pris l'habitude de dire "forillons" parce que c'étaient des postes militaires ou des campements de pêcheurs, des endroits où ils faisaient sécher le poisson? Je pense que ces forillons tombent dans la catégorie de celui de Gaspé qui s'expliquera plus loin.

En 1700, l'un des fils d'Aubert de la Chesnaye, gros marchand de Québec, portait le surnom de Mille-Vaches; un autre fils s'appelait Gaspé, un troisième Forillon, à cause de trois seigneuries de ces parages qui leur servaient de pied-à-terre en temps de pêche au large de Gaspé et des environs. Ce M. Aubert était Forillon, pas Farillon. Il copiait l'orthographe reçue en Canada quant à ce nom.

Dans les troupes du Canada, en 1696, il y avait un sous-enseigne nommé Forillon, "très brave (5)." Le 8 décembre 1697, Claude Forillon, officier des troupes, est parrain d'une petite Sauvagesse aux Trois-Rivières; il signe Forillon. La mention de son mariage, en 1699, ne se trouve pas dans le

3. Le dictionnaire Larousse écrit "farillon".

4. *Documents sur la Nouvelle-France*, 11, p. 16; abbé Daniel, *la Famille de Léry*, 1867, p. 16.

5. Abbé Daniel, *Liste des Officiers*.

dictionnaire de Tanguay, Vol. I, p. 235; mais, page 570, on le voit sous le nom de Tourillon (erreur). Cet officier mourut avant 1722. Il n'a aucun rapport avec le nom géographique qui nous occupe ici, mais quelqu'un pourrait s'y tromper.

Vers 1827, l'amiral Bayfield donne le nom de *Flower Pot* au Forillon de Gaspé, le voyant couronné d'un bouquet de grands pins. Les pêcheurs disaient *la Vieille*, après la disparition de ces arbres, le sommet ayant la forme d'une coiffe (6) de femme (acadienne?). Les marins anglais disaient *Ship-Head*, parce que, du large, il y avait ressemblance avec la proue d'un navire. Les formes de la "vieille femme" et du devant de navire sont disparues dans l'éboulement de 1851 ou vers cette date.

En 1873, un beau phare a été construit au sommet du rocher (7), mais la grosse lumière ne nous empêchera nullement d'en voir une toute petite à la fin de ce chapitre.

"Le Forillon est une péninsule étroite qui s'étend environ trois milles dans la mer, entre l'anse du cap Rosier et la baie de Gaspé. Du côté du nord c'est un rocher nu, perpendiculaire, s'élevant à une hauteur de 700 pieds. Ce sont les restes d'une montagne dont la moitié a été jetée dans la mer, après avoir été rongée par les glaces et l'eau; l'autre moitié reste encore debout aussi droite qu'un mur (8)."

M. Léon Gérin a résolu l'énigme en disant "pharillon",

6. Comme en portaient nos grand'mères.

7. Gros phare à lumière intermittente qu'on voit de très loin, bâti par le gouvernement. En temps de brumes épaisses, on y fait éclater tous les quinze ou vingt minutes des bombes de fulmicoton pour guider les pêcheurs attardés, car cette partie du fleuve est un lieu de tempêtes et de naufrages.

8. J.-C. Langelier, *Gaspeia, a sketch*. Ce livre fut traduit en français et eut cinq ou six éditions. L'îlot de *la Vieille*, vis-

diminutif de phare, petit phare, feu-signal de pêcheurs : Pharillon (M mouillées (9). Du temps de Champlain la pêche du golfe était en toute activité et ce cap ou plateau élevé, dominant partout sur les eaux, servait de télégraphe lumineux durant la nuit, selon le besoin des pêcheurs. On allumait un phare. L'endroit se désignait comme pharillon, mais les braves navigateurs et pêcheurs prononçaient "forillon", et Champlain se conformait à cette orthographe (10).

Voilà bien soixante ans que j'ai entendu pour la première fois demander : que signifie forillon ? Nous sommes enfin éclairés par un phare (11).

à-vis du Forillon, était probablement uni autrefois à la terre ferme dont il est maintenant séparé par un étroit canal ; avant l'éboulement de 1851 ou 1852, ce rocher pouvait avoir une trentaine de pieds de hauteur.

9. A l'appui de cette assertion, M. Gérin ajoute qu'un Breton établi au Canada, M. Lorans, lui disait que dans son pays natal, on nomme "farillons" des lumières ou fanaux placés sur les îlots à l'intérieur du golfe de Morbihan.

10. L'abbé Ferland (*la Gaspésie*) écrit fourillon. Il remarque fort judicieusement que c'est au Forillon que l'on aurait dû faire commencer le fleuve Saint-Laurent plutôt qu'au cap Rosier.

11. Ecrit en 1898 pour répondre à un correspondant du *Bulletin des Recherches historiques* ; considérablement augmenté depuis, cet article est presque de l'inédit.

CHARLES THOMAS

Dans son intéressante brochure *l'Ancien Barreau au Canada* (1), M. Joseph-Edmond Roy donne à la page 50 la note suivante: "1784, 29 novembre, Maître Thomas pour avoir paru à la cour en habit gris paye cinq chelins. Le 6 juin 1785, Cugnet plaide en habit de couleur et paye l'amende ordinaire."

Cugnet (2), nom bien connu dans la robe, mais Thomas?... Cherchons un peu. A la page 55 il est dit que, l'hiver de 1784 le trésorier du barreau de Québec fut autorisé à prêter vingt livres à M. Charles Thomas, sans intérêt.

Avec cela il n'y a pas de quoi écrire une biographie. Fort heureusement, Thomas lui-même a laissé une narration de sa carrière qui a tout l'attrait de la nouveauté vu qu'elle n'a jamais été imprimée. C'est la veuve de l'un de ses petits-fils qui me l'a fait connaître. L'écrit est intitulé *Sketch of the life of Charles Thomas, Esquire, written by himself. Three Rivers, May, 1813.*

Sans autre préambule, traduisons:

"Je suis né le 12 octobre 1752, dans la ville de Branderburg, capitale de l'électorat de ce nom, qui forme partie des possessions du roi de Prusse; mon père, André Thomas, avait épousé la fille d'un physicien éminent, du nom de Hoevel, et

1. *L'Ancien Barreau au Canada*, Montréal, 1897, 91 pages in-8.

2. François-Joseph Cugnet, seigneur de Saint-Etienne, fut un des plus grands jurisconsultes et feudistes canadiens, de 1759 à 1789. Voir le *Panthéon canadien* de Maximilien Bibaud, et le *Canada*, 20 décembre, 1916.

résidait dans cette ville en qualité de ministre de l'église protestante. Je suis leur seul enfant.

"Mon père s'était fait une renommée par ses talents; le duc régnant de Brunswick le plaça comme doyen à la cathédrale de Wolfenbuttel, peu de temps après ma naissance; il devint archi-doyen par la suite et surintendant des écoles publiques de ce diocèse; son décès eut lieu en 1773, alors qu'il était encore assez jeune.

"C'est au collège de Wolfenbuttel que je reçus ma première éducation, après quoi j'étudiai la loi civile à l'université de Helosted, dans le duché de Brunswick, et à Hall, Haute-Saxe. Mes cours terminés, je me présentai à Wolfenbuttel devant la cour de chancellerie, pour être interrogé sur les lois du pays et produire les certificats exigés de qualification. Je fus admis au barreau et nommé assistant-secrétaire de l'une des cours de justice de cette ville. Au commencement de l'année 1776, le duc de Brunswick me donna une commission de juge-avocat de deux régiments des troupes auxiliaires au service de Sa Majesté Britannique, qui partaient pour l'Amérique du Nord, et c'est ainsi que j'arrivai avec la flotte, à Québec, en 1776."

Le duc de Brunswick était né en 1735. Il s'était distingué pendant la guerre de Sept Ans; concourut, à la tête d'une armée prussienne, au rétablissement du *stathouder* (3) de Hollande en 1787; fut nommé généralissime des troupes prussiennes et autrichiennes chargé de combattre la France en 1792, publia en cette occasion un manifeste incendiaire et barbare (4) fut écrasé par Dumouriez à Valmy, continua de

3. Le *stathouder*, titre que portait sous la domination étrangère les princes d'Orange-Nassau, chefs des provinces unies des Pays-Bas, de la fin du XVI^e siècle à 1795.

4. Ce manifeste qui a gardé son nom et y a attaché une si triste renommée, avait été rédigé par le marquis de Limon;

combattre encore quelque temps, puis abandonna le commandement pour le reprendre douze ans plus tard, en 1806, où il se fit tuer à la bataille d'Auerstaedt aussitôt après (5). Ce prince a sa place dans notre histoire, non point à cause de Charles Thomas, mais d'après ce que dit F.-X. Garneau parlant des débuts de la révolution américaine: "Craignant que la désertion ne se mit dans ses propres troupes, vu que plusieurs de leurs anciens officiers commandaient les soldats du Congrès, l'Angleterre traita avec le duc de Brunswick et quelques autres petits princes allemands, d'un corps de quinze à seize mille auxiliaires, instruments passifs et sans sympathie pour les insurgés. Une division de ces troupes, sous les ordres des généraux Riedesel et Specht, fut envoyée au Canada avec dix bataillons anglais et des artilleurs, formant en tout sept à huit mille hommes (6)."

Riedesel établit son quartier-général aux Trois-Rivières et y passa l'hiver de 1776-77. Pierre de Sales Laterrière raconte qu'il donna bals et dîners en l'honneur de cet officier supérieur; il cite le colonel Prétorius, le major de Berner et le comte de Saint-Aulaire, celui-ci Français, parmi les principaux militaires de ce groupe, sans oublier madame la baronne de Riedesel qui, du reste, a laissé d'excellents

le duc de Brunswick n'avait fait que le signer (Coblentz, 25 juillet 1792). Le duc de Brunswick fut un des meilleurs généraux de l'Europe au temps de la Révolution française.

5. Le duc de Brunswick perdit les deux yeux à cette bataille célèbre, et il mourut peu de temps après des suites de ses blessures, près d'Altona, au moment où il apprenait que Napoléon avait décrété que "la maison de Brunswick avait cessé de régner".

6. *Histoire du Canada*, Vol. III, p. 17. Voir aussi les *Mémoires* de Pierre de Sales Laterrière.

souvenirs aux Trois-Rivières. Elle et son mari ont rédigé chacun des mémoires utiles à consulter (7).

Madame de Riedesel avait quitté Wolfenbützel le 14 mai 1776 pour suivre son mari (8). C'est alors évidemment que Thomas partit de la même ville en route vers le Canada, et il dut arrêter aux Trois-Rivières en compagnie de cette dame où tous deux passèrent la saison des neiges 1776-77, puisque les troupes allemandes n'en partirent qu'au commencement de l'été de 1777 avec le général en chef Burgoyne qui se dirigeait vers la frontière du Vermont. Cependant Thomas dit : "après avoir accompagné l'armée anglaise durant les campagnes de 1776-77, je fus fait prisonnier à la bataille de Bennington (Vermont), le 16 août de cette dernière année. On m'envoya d'abord à Boston, logé dans un navire qui servait de prison, puis j'eus la liberté, ainsi que d'autres officiers, de vivre dans le pays, sur parole. Je fus échangé en 1781 et retournai à Québec par la voie de New-York et Halifax.

"La paix avec les Etats-Unis ayant été conclue peu après, et la nouvelle de la mort de ma mère étant arrivée dans l'intervalle, j'acceptai l'offre que me faisait le général Haldimand, gouverneur en chef de la province, et abandonnai ma position de juge-avocat, avant le départ de nos troupes pour l'Europe, étant résolu de devenir sujet britannique et de demeurer à Québec. Peu après, le général Haldimand me nomma avocat et procureur en loi. j'établis ma pratique au barreau de la ville de Québec."

Ce dernier fait eut lieu en 1782 ou 1783, de sorte qu'il ne pouvait pas être en 1779, l'un des neuf ou dix avocats

7. Sur ces deux personnages, voir les *Ursulines des Trois-Rivières*, Vol. I, p. 372 et suivantes.

8. Ils étaient accompagnés de leurs trois enfants : Gustava, Frédérica et Caroline.

de Québec, comme le donne à entendre M. Roy, à la page 43 de son travail sur l'ancien barreau du Canada.

Le 31 mars 1784, à Québec, eut lieu son mariage avec Mlle d'Albergati, d'après l'acte suivant qui se trouve avec ses papiers de famille: (traduction) "Moi, soussigné, certifie à ceux que cela concerne, que Charles Thomas, écuyer, célibataire, procureur-en-loi, et Charlotte d'Albergatty, célibataire, tous deux de la paroisse de Québec, ont été mariés en ce lieu par licence, le 31 mars 1784, d'après les rites de l'église d'Angleterre." (Signature) "David Francis de Montmollin, recteur de l'église anglaise de Québec. En présence de Jenkin Williams, commissaire remplissant l'office de juge-en-chef) (Signature) François-Joseph Cugnet, seigneur de St-Etienne; Louis de Salaberry, seigneur du Sault-Montmorency; Joseph Antoine (Panet?) avocat."

* * *

Il faut dire ce qu'étaient les ancêtres de Mlle d'Albergati. Commençons par le côté maternel:

Charles Aubert sieur de Lachesnaye était natif d'Amiens en Picardie. Il vint en Canada l'année 1655 pour s'occuper de la traite des fourrures. En 1664 et 1680 il se maria, d'abord avec Marie-Louise Juchereau, et ensuite avec Marie-Angélique Denys. Il mourut en 1702, à Québec, après avoir été longtemps l'un des hommes les plus en évidence dans le commerce avec les Sauvages et avoir été la cause de trois ou quatre guerres contre les Iroquois et les Anglais.

Son petit-fils Ignace-François-Gabriel Aubert de Lachesnaye, marié à Québec en 1730 à Anne de l'Estringant, fut le père de Charlotte-Marie-Anne-Josephite, née dans cette ville le 20 janvier 1737, filleule de M. de Beauharnois, alors

gouverneur général (9). Celle-ci épousa, à Québec, le 18 janvier 1757, M. d'Albergati, dont nous allons parler. En 1788, à Beauport, fut marraine d'un enfant de Louis de Salaberry, "madame Charlotte Aubert de Lachesnaye, veuve de messire François-Luc, comte et marquis d'Albergati Vezza, vivant chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, colonel au service de Sa Majesté Très-Chrétienne." (Signature) "Charlotte Aubert veuve d'Albergati."

Un frère de madame d'Albergati (10), né à Québec le 16 janvier 1738, se nommait Gilles-Ignace-Joseph; il alla mourir aux Indes, comme le montre un document dont voici le texte, en possession de la famille Thomas:—Extrait du registre des sépultures de l'église paroissiale de Notre-Dame des Anges de Pondichéry, pour l'année 1791:—Aujourd'hui, 25 juin 1791, je soussigné, certifie avoir enterré dans le cimetière St-Louis de l'église paroissiale de Notre-Dame des Anges de Pondichéry, messire Gilles-Ignace-Joseph Aubert de la Chesnaye, natif de Québec en Canada, chevalier de l'ordre royal et militaire de St-Louis, capitaine des grenadiers au régiment de Pondichéry, époux de dame Suzanne Maldaque, native de la paroisse St-Eutrope de Palifieux, diocèse de Liège, mort le même jour et an que dessus, âgé de cinquante ans, muni des sacrements. Ont assisté à son enterrement; messire Léridé, ancien capitaine de brulot, et Levasseur, ancien capitaine au régiment de l'île Bourbon, tous les deux chevaliers de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis; les sieurs Paulo de la Sauvagère, garde-général des magasins du roi à Pondichéry; et de Repentigny, élève de la marine royale—qui ont tous signé avec moi. (Signature) f.

9. Mgr Tanguay, *Dictionnaire généalogique*, Vol. II, p. 63.

10. Probablement le seul.

Damase, capucin, curé, préfet apostolique, Léridé, Levasseur de Saint-Armand, Sauvagère, Repentigny."

Un mot à présent sur la famille Albergati. Nous voyons dans les dictionnaires historiques, Nicolas Albergati, cardinal de la sainte église romaine, né à Boulogne en 1375, mort à Sienne, Italie, en 1443, dévoué à la souveraineté absolue du pape, fut chargé par Eugène IV de présider le concile de Bâle (1431). A la bataille de Denain, le 24 juillet 1712, gagnée par Villars sur le prince Eugène, Albergati, le marquis de Vieux-Pont et le comte de Broglie conduisaient les principaux corps à la charge (11).

François, marquis d'Albergati Capacelli, né à Bologne en 1728, mort en 1806, consacra sa fortune et sa vie à l'art dramatique et mérita d'être appelé le "Garrick de l'Italie". Ses oeuvres, réunies en six volumes, renferment plusieurs comédies estimées (12).

Voyons celui qui vint en Canada :

François-Marie-Lucien d'Albergati Vezza était comte et marquis, de plus officier dans l'armée française. Il appartenait à la ville de Bologne en Italie et son père était Fabius d'Albergati Vezza, sa mère Ange Rondy (13). Le 18 janvier 1757, à Québec, il épousa Mlle Aubert de la Chesnaye.

Bibaud s'exprime comme suit : François-Marie-Luc, marquis d'Albergotti-Veza, officier de terre et de mer, fit les campagnes de Montcalm et commanda au fort Jacques-Car-

11. Adrien Pascal, *l'Armée française*, Vol. 11. p. 170.

12. Publiées à Bologne en 1784; elles contiennent des *Nouvelles morales* qui justifient mal leur titre; ses comédies sont de beaucoup supérieures, surtout celle intitulée *les Préjugés du faux honneur*. Albergati Capacelli fut sénateur dans sa patrie. Il avait établi dans son palais un théâtre où il jouait lui-même.

13. Mgr Tanguay, *Dictionnaire généalogique*, Vol. II, p. 26.

tier, tête d'armée des Français, après leur retraite dans les gouvernements des Trois-Rivières et de Montréal (14)".

Garneau raconte que, l'été de 1760, la flotte anglaise partant de Québec pour remonter le fleuve, avait tout d'abord à s'occuper du poste de Jacques-Cartier (à la rivière de ce nom) où le marquis d'Albergati s'était retranché avec cinquante soldats français et cent-cinquante miliciens. La flotte passa tout droit, fit du mal à Deschambault, mais laissa dans son isolement le fort Jacques-Cartier. "M. d'Albergati ne se rendit qu'en septembre, au colonel Fraser prêt à le forcer à la tête de mille hommes (15)." Ce fut la dernière résistance de la guerre de Sept Ans.

Mgr Tanguay mentionne un enfant de M. d'Albergati, né et décédé à Québec en 1758. Reste à savoir ce qui concerne la naissance de Charlotte qui épousa Charles Thomas; peut-être était-elle née en dehors du Canada, car en 1767, il est parlé du "marquis d'Albergati, âgé de quarante-deux ans, marié, demeurant à l'île Bourbon (Réunion)" (16).

* * *

Reprenons le récit de Thomas:

"J'étais avocat à Québec depuis quelques années lorsque, en 1788, lord Dorchester m'accorda la place de secrétaire et d'une commission spéciale formée sous la présidence du juge en chef Smith pour s'enquérir de la conduite de certains juges provinciaux. Ces nouveaux devoirs m'occupèrent jusqu'en 1790, auquel temps lord Dorchester me nomma greffier de la cour des plaidoyers communs, greffier de la paix et coroner du district des Trois-Rivières qu'on venait de rétablir.

14. *Le Panthéon canadien*, Montréal, 1891 p. 304.

15. *Histoire du Canada*, Vol. II, p. 372.

16. Voir le document aux archives du Canada, Ottawa.

“L’automne de 1790, j’allai donc, avec ma famille, me fixer dans la ville des Trois-Rivières. Lorsque la cour du banc du roi fut créée, on me nomma protonotaire du district des Trois-Rivières et greffier de la couronne, conjointement avec William Pollock, écuyer, qui résidait en Angleterre. A diverses époques, durant l’espace de plus de vingt ans, le gouvernement me gratifia de marques de confiance en me nommant à des postes responsables, dont j’ai conservé plusieurs jusqu’ici (1813) en vertu de patentes spéciales.”

Dans les greffes des Trois-Rivières, en 1796, Charles Thomas est cité à titre de greffier, de commissaire pour les aliénés et aussi de coroner; en 1805, il est président de la société du feu (17) et président des syndics de la Commune; en 1807 et 1808, durant les célèbres élections d’Ezéchiel Hart, Thomas était officier rapporteur, interprète et protonotaire.

Par suite de son éducation première, il parlait le français avec facilité. C’est même en partie ce qui dut le faire choisir par Haldimand et Carleton pour remplir les charges que ces deux gouverneurs lui confièrent. On dit que le juge Williams, ayant à lire, en français, une sentence de mort, s’arrêta sur le mot “pendu” qui était assez mal tracé.

—M. Thomas, what is the French for hang?

—Pendu, your honor.

Et le juge, s’adressant au condamné:

—Vous serez ponndiou par le cou...

A l’âge de cinquante-sept ans, le brave Thomas entra dans la période des infortunes et des désappointements. Laissons-le parler: “L’année 1809, ma vue se trouvant soudainement affectée, j’obtins, avec de grandes difficultés, les services d’un collègue (18) comme protonotaire et greffier de la

17. Voir *Mélanges historiques*, Vol. 2, p. 72.

18. Thomas Fraser, bien connu dans l’histoire des Trois-

paix. Je conserve seul la charge de greffier de la couronne, mais j'emploie dans cet exercice un député (19). En 1812, j'ai remis mes fonctions de coroner. A partir de 1809, commencent mes infortunes. Il y eut d'abord l'affaiblissement de ma vue, ensuite, ce qui est pire, le traitement si peu généreux que je reçus de l'homme dont j'avais tant servi les intérêts, en employant mon influence pour lui procurer sa présente position. Tout cela devint la source des troubles et des vexations dont j'ai souffert, et a été la cause première de pertes sérieuses dans mes propriétés."

Le nom de l'ingrat dont se plaint ici notre héros est au bout de ma plume, mais il faudrait des explications qui allongeraient cet article déjà démesuré. Arrivons à la finale du récit de Charles Thomas.

En 1814, Thomas Fraser est protonotaire des Trois-Rivières, place que Charles Thomas avait occupée (20).

"Au sujet de ma famille je dirai que, en 1784, j'ai épousé Charlotte, fille de Charlotte Aubert, veuve du marquis d'Albergati. De cette union sont nés plusieurs enfants, sur lesquels six garçons seulement me restent, savoir: Harry et Gustavus-Adolphis, les deux aînés, aujourd'hui lieutenants au service de Sa Majesté; Louis, le troisième, commis dans une bonne maison d'affaires à Québec, les trois autres: Charles-Sydney, James et Richard, sont encore avec moi—les deux derniers sont des enfants. Dieu les bénisse tous!"

Ce mémoire, composé en mai 1813, paraît avoir été soumis au duc de Kent qui habitait alors en Europe. Voici une lettre que ce prince écrivit de Bruxelles, le 21 novembre 1816, à sir John Cope Sherbrooke, gouverneur général du Canada :

Rivières, ainsi que l'honorable juge John Fraser et Hugh Fraser.

19. Hugh Fraser.

20. Ceci est copié sur le registre officiel de 1814.

“Je prends la liberté de me rappeler à votre souvenir, car je réside en Belgique depuis un certain temps, et je viens solliciter votre attention au sujet de monsieur Thomas, des Trois-Rivières, qui est un des plus respectables et des plus anciens serviteurs de Sa Majesté. Je l’ai bien connu alors que j’étais en Canada. L’affaiblissement de sa vue l’a obligé à remettre une partie de ses charges publiques. Par votre entremise on pourrait lui procurer quelque rémunération pour ses services et des moyens de support sur ses vieux jours. J’ai lieu de croire que, d’après les changements qui se sont produits dans le Bas-Canada, il n’a pas reçu l’équivalent des positions qu’il a dû abandonner. Il est dans la nécessité. J’espère donc que, pour me faire plaisir, vous examinerez ses réclamations sans retard et que vous ferez votre possible pour lui venir en aide le plus libéralement que faire se peut, ce que je considérerai comme une obligation personnelle, parce que je connais la valeur de M. Thomas. Je suis heureux de profiter de cette occasion pour vous témoigner mes sentiments d’amitié et de considération.”

Je ne saurais dire ce qui résulta de cette chaude recommandation du prince en faveur de Thomas. Parlons des enfants de ce dernier :

Les deux aînés, Henri et Gustave-Adolphe, ont dû naître à Québec avant 1790 puisque, en 1813, ils étaient officiers dans l’armée anglaise.

Le troisième, Louis, naquit aux Trois-Rivières le 5 mai 1795 et y fut baptisé le 15 avril 1796, dans l’église protestante, par le Rév. J. Mountain. Le père est cité alors comme protonotaire. La marraine est “Charlotte Aubert, veuve du marquis d’Albergati;” et le parrain : “Hippitite Hertel, Esquire” lequel signe : “H. Hertel, Lieut. R. C. V.” (Royal Canadian Volunteers). Partout ailleurs, cet officier est nommé

Hypolite et non pas Hippitite comme l'écrivit M. Mountain. L'enfant avait dix-sept ans lorsque le 29 avril 1812, sir George Prevost lui conféra le grade d'enseigne-aide-major du 3e bataillon de la milice, ou division de la Nouvelle-Beauce. Le 25 avril 1815, sir Gordon Drummond le fait capitaine et adjudant en paie de la 2e division de la milice sédentaire de Lotbinière. Le 13 mars 1818, ce Louis-Aubert Thomas est commissionné encanteur du roi du district de Québec, en place de William Burn résignataire. Il était déjà à la tête d'un certain commerce, d'après ce qui suit:

Le 17 février 1806, Charles Thomas, protonotaire, s'était fait accorder par le bureau des terres un lopin de trois cents arpents dans le canton d'Acton sur la rivière Bécancour. Il le vendit cent cinquante louis, le 21 janvier 1818, à son fils Louis-Aubert Thomas "négociant à Québec." Je constate que non seulement le fils acquitta cette dette sous peu d'années mais qu'il y ajouta une somme de quarante-quatre louis pour aider son vieux père.

Le 2 septembre 1821, il épousait Charlotte, fille du lieutenant-colonel Vassal de Monviel, adjudant général de la milice. Un fils issu de ce mariage a vécu jusqu'en 1878. Louis-Aubert Thomas mourut à Montréal le 21 septembre 1852; sa femme Charlotte Vassal décéda à Boucherville le 11 juin 1861.

Dans le *Mercury* du 20 septembre 1832, il y a l'annonce du décès de Henry Thomas, lieutenant à demi paie des Voltigeurs Canadiens, survenu aux Trois-Rivières le 14 du mois.

L'acte de sépulture de "Charles Thomas, protonotaire," aux Trois-Rivières, est du 11 mars 1826. Il était décédé le 8. Ses fils Henry et Richard se trouvaient présents. Nous

savons que, depuis 1814 au moins, il n'était plus protonotaire (21). J'ignore quand mourut sa femme.

Tout ceci est bien long pour parler d'un simple individu, mais les chercheurs et les curieux y trouveront quelques renseignements sur les hommes et les choses du passé. En histoire, rien n'est inutile.

Charles Thomas n'est pas connu. A la lecture de son nom dans un document de la cour de Québec, M. Joseph-Edmond Roy, qui sait par coeur l'histoire des notaires et des avocats, s'est demandé d'où sortait celui-là, donc je suis justifiable d'en parler, car d'autres se demanderaient aussi quel était ce personnage.

La grande histoire est aisée à faire: on tire les lignes principales, qui presque toujours se dessinent d'elles-mêmes, et on reste sur les crêtes, les hauteurs, sans descendre aux détails. Ce qui manque partout c'est la connaissance de ce qui n'est pas une grande ligne—mais cette connaissance faisant défaut, nous n'avons que le superficiel. Or, je veux tout savoir, à commencer par en bas. Les historiens ont horreur du détail. Grand bien leur fasse!

23 décembre, 1897.

21. En 1824, Charles Thomas était commissaire pour l'érection civile des paroisses et la construction des églises, presbytères et cimetières. (*Les Ursulines des Trois-Rivières*, Vol. 3, p. 415).

LES BOURGEOIS DE LA COMPAGNIE DU NORD-OUEST, PAR L.-R. MASSON. (1)

Ce volume vient de paraître (1889). Il vaut la peine qu'on en parle. M. Masson l'a donné au public pour satisfaire la curiosité qui se dirige, de plus en plus, vers les choses du passé dans notre Nord-Ouest. A présent que nous possédons ces vastes territoires, le désir d'en parler grandit tous les jours. Ils ont des annales, ces pays oubliés et trois ou quatre fois retrouvés. On désire les connaître, et quand on les connaît on s'y attache. Le fait d'avoir parcouru les plaines où passent à présent des chemins de fer et d'en avoir indiqué par des postes de traite les sites d'importance, est à l'honneur des hommes d'autrefois. Tout le grand nord réclame de son côté une foule d'explorateurs canadiens et européens qui ont parcouru ses limites et connu, les premiers, les richesses qu'il recèle.

M. Masson, possesseur de la correspondance échangée entre trois ou quatre des principaux *Bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest*, nous donne aujourd'hui, non seulement des extraits de ces lettres, mais y ajoute des explications et des commentaires précieux. C'est une oeuvre d'historien. Il envisage la question de la traite, il y a un siècle et plus, comme il faudra que nos écrivains la regardent toujours lorsqu'il s'agira de ce qui était alors la future conquête (pacifique) du Canada.

Commencant par le trafic des fourrures, la civilisation s'introduisait dans ces régions éloignées des vieux centres du

1. Montréal, 1889, 1er vol. IX-413 pages et 2e vol. VI-499 pages, in-8.

Bas-Canada. Plus tard devait venir l'agriculture et toutes ses conséquences. M. Masson nous montre l'époque où les trafiquants français ayant depuis plusieurs années abandonné le terrain, une compagnie, composée surtout d'Ecosais, entreprit de rétablir les anciens courants et ouvrit enfin les portes de ces contrées sauvages au commerce de nos jours. Les Bourgeois des pelletteries et les Bourgeois du bois, que nous avons connus dans nos vieilles provinces, n'étaient ni plus ni moins que l'avant-garde de la civilisation, pénétrant l'inconnu, la barbarie, l'insondable et l'impossible, suivant la croyance commune en ce temps-là.

Le livre en question est excellent, en ce sens qu'il nous instruit. Il a de la couleur. Ceux qui aiment l'histoire le liront et le consulteront. Les pièces nouvelles qu'il renferme le rendent précieux. Cette longue et grande lutte de la Compagnie de la baie d'Hudson contre la Compagnie du Nord-Ouest, qui a tant embarrassé les esprits, s'y trouve tracée et indiquée d'une manière précise. Plus de doute. Si les deux forces en jeu voulaient la domination du Nord-Ouest, la compagnie dite du Nord-Ouest avait seule le droit de porter ce titre puisqu'elle était le sentiment canadien. A elle seule la gloire de personnifier le Canada. Tout *mercantiles* que fussent ses desseins, elle entamait la sauvagerie et préparait notre monde actuel aux grandes choses qui se sont accomplies.

La baie d'Hudson n'était que le refuge de marchands. La ligne de délimitation historique et morale est dans ce sens. Il est bien vrai que la Compagnie de la baie d'Hudson a pris le dessus à la fin, mais qu'est-ce que cela prouve? que l'intérêt matériel a prévalu à un certain moment! D'autres intérêts, plus généraux, plus humains, devaient un jour revenir à la surface et rendre ces pays à la civilisation.

Le Nord-Ouest a plusieurs histoires, selon que la date

des événements dont on parle est précisée. De même en France, en Angleterre, aux Etats-Unis, en Canada. Ce qu'il importe de savoir, c'est ce que pensaient les hommes de telle ou telle époque.

Ici, nous sommes dans l'étude de l'histoire—années 1780-1820. M. Masson s'y est cantonné. Bien fait ! Pour éclaircir une situation et en apprécier la valeur, il rassemble des pièces inédites et va droit son chemin, sans demander à personne si l'histoire déjà écrite et publiée le contredit. Hé ! l'histoire, c'est une révélation, comme l'a dit Michelet. Révélateur est celui qui vous présente des documents dont vous ne connaissez pas l'existence. L'esprit des temps anciens vous apparaît à travers ces renseignements nouveaux. Je change d'opinion, en histoire, autant de fois que l'on me montre du neuf.

Ceux qui n'aiment pas cela peuvent le dire, mais il n'en seront pas plus avancés. Je monte avec le flot qui emporte tout. Résister c'est folie. Les plus persuadés des hommes, en histoire, sont ceux qui se transforment à mesure que l'on met au jour les pièces de l'ancien temps ; les autres sont des être momifiés—c'est malheureusement la masse qui est ainsi.

M. Masson a accompli une bonne oeuvre. En attendant que la postérité l'en félicite, je m'inscris à son éloge.



Je l'ai revu ce livre que je n'avais fait d'abord qu'examiner dans l'ensemble, à cause des pièces inédites dont il est composé, et je sens qu'il faut en parler encore. Si son auteur n'avait pas occupé des positions sociales éminentes, plus d'un lecteur serait de suite frappé de l'importance historique de cet ouvrage, mais on a cru y voir un homme public se livrant à une fantaisie pour amuser ses loisirs ; ou bien on a

peut-être craint de pencher vers la partisanerie, de marcher en un mot à la remorque. Comme je ne marche que sur ma terre, selon le terme des seigneurs d'autrefois, j'ai voulu relire le volume en question et me rendre compte de ses différentes parties, afin de comprendre aussi bien son faible que son fort.

Du côté faible j'ai trouvé, comme toujours, des chiffres erronés, par suite d'épreuves mal corrigées, et que *l'errata* ne signale pas tous à notre attention. C'est la plaie des livres canadiens. Passons.

Ensuite, l'introduction, très riche en matières, ne se déroule pas assez chronologiquement, ce qui dérouté un peu les idées du lecteur, car on aime à partir de la date la plus ancienne et à se rapprocher de notre temps par périodes, par gradation.

Tout est nouveau dans ce travail; or, la nouveauté en histoire, c'est la grande chose, puisque l'histoire elle-même n'est que le miroir du passé. Mieux l'on connaît ce passé, plus on a de science historique. Si vous avez des documents inédits mettez-les au jour et tâchez de les expliquer. C'est ce que M. Masson a fait avec succès. Il connaît sur le bout des doigts les événements du Nord-Ouest durant la période (1780-1820) que son livre embrasse et il nous les révèle; rien n'était plus incompris que tout cela avant lui.

Il résulte de l'examen auquel je me livre pour la seconde fois, que par mon premier chapitre j'ai donné à croire que les Bourgeois ont eu le dessous dans la lutte contre la Compagnie de la baie d'Hudson, tandis que, en toute vérité, ils étaient, au moment de la fusion des compagnies (1821) des plus à l'aise dans leurs affaires. Ils étaient libres comme l'air, mais considérant les avantages que la charte royale de la Compagnie de la baie d'Hudson comportait, et cédant peut-être

à d'autres motifs personnels, ils s'amalgamèrent avec leurs rivaux. Nous avons tiré de cette démarche la croyance qu'ils avaient été battus et annexés de force. Ce n'était qu'une entente en vue de l'intérêt des deux partis.

Tant qu'avait duré la lutte, les Bourgeois s'étaient montrés les plus redoutables; sous le régime de l'union, ils s'effacèrent tranquillement; ceci confirma le public dans la conviction de leur défaite.

L'oubli de ces jours de découvertes, d'aventures et de travail, fut bientôt suivi de l'abandon des intérêts canadiens au Nord-Ouest, car ce n'est pas la Compagnie de la baie d'Hudson qui se serait jamais imposé la tâche de tenir des communications ouvertes avec le Canada et de faire connaître ces territoires! L'enchaînement des choses fut tel que nous avons perdu les années 1820-1869 et cela par la faute de la baie d'Hudson. La traite se détourna de la voie du Saint-Laurent, pour refluer vers la baie citée.

Quelques années après 1821, la vieille route que nos explorateurs avaient tracée, de 1731 à 1750, et que les Bourgeois avaient tant de fois parcourue, de 1780 à 1820, devenait aussi complètement négligée que celle de la Kaministiquia l'avait été après 1760.

L'antagonisme entre ces deux routes se continue de nos jours. Les Français avaient attiré le commerce du Nord-Ouest vers le Canada; après 1760, les Anglais le renvoyèrent sur les bords de la baie d'Hudson; les Bourgeois, pénétrant dans les terres au prix d'énormes sacrifices et avec un esprit d'entreprise rare dans l'histoire, lui rendirent son cours naturel. Après trente ans de lutte, la Compagnie de la baie d'Hudson l'enleva de nouveau. Il fallut attendre que la Confédération nous la rendît.

Mais à présent, le commerce général, si vite développé,

remet tout en question, et chacun sait que le Nord-Ouest est regardé comme un adversaire du vieux Canada (2).

L'oeuvre des Français, comme aussi de ceux qui les avaient suivis dans ces contrées (jadis lointaines, aujourd'hui voisines) est attaquée avec des moyens puissants et une persistance qui donne à réfléchir. Lequel l'emportera de la baie d'Hudson ou du golfe Saint-Laurent, c'est-à-dire quelle proportion du commerce futur viendra du Nord-Ouest par nos territoires du Haut-Canada ? Telle est la question qui se pose en ce moment devant nous. M. Masson fait donc bien de publier son livre, car il a du mérite et un grand à-propos.

J'ai parcouru ce volume nouveau qui est plein de nouveautés, et je me suis rendu compte de certains détails. L'auteur, dans l'exposé qu'il met en tête de l'ouvrage, eut dû suivre l'ordre chronologique et non pas former des séries de faits dont la valeur et le sens réel se rattachent à des dates, ou antérieures ou postérieures à la chose dont il nous parle, en tel ou tel endroit. M. Masson aurait dû nous donner la clef des dates. Autrement, nous qui ne savons que peu de choses des mouvements des traiteurs après 1763, nous perdons pied dans les riches territoires où il nous promène.

J'observe aussi que M. Masson cite constamment des noms de localités, sans nous avertir de la longitude et de la latitude de ces endroits. A chaque fois, il nous faut chercher sur la carte pour nous gouverner et voir quelle région se trouve atteinte par les courses des traiteurs indépendants ou par l'organisation des Bourgeois. M. Masson, qui m'a écrit

2. En 1910, il se fit un grand travail pour faire passer les produits du Nord-Ouest par la baie d'Hudson—route d'Angleterre. Voir *The Hudson Bay Road*, by A. H. de Trémaudan, Toronto, 1915.

(1889), désire que je ne lui cache rien de mes réflexions. Mes éloges devront avoir la même portée que mon blâme.

Il y a de la clarté, et beaucoup, dans ce que dit l'auteur du livre. Il y manque de l'ordre, ici et là. L'inspiration de l'ensemble est louable : c'est du patriotisme raisonné. Les événements y sont considérés de haut : la bonne manière enfin. J'aime à lire ces sortes de livres.

Après la cession du Canada à l'Angleterre (1763) tout l'intérêt des gouvernants se concentra sur le cours du Saint-Laurent. La traite du Nord-Ouest subit un moment de repos forcé. Aucune compagnie n'avait continué à envoyer des hommes dans cette direction. Un monde, déjà ancien, avait disparu. L'ère nouvelle ne se dessinait pas encore. Sans doute un certain commerce avait lieu par l'entremise des gens versés dans la pratique de ces régions, mais jusqu'ici nous n'en avons aucune trace sensible. Seul, Jean-Baptiste Cadot nous a laissé son nom. Il commandait le poste du saut Sainte-Marie sous les Français (3). Un marchand de Montréal, nommé Alexander Henry qui, dès 1762, l'avait visité, se lia avec lui en 1765.

Henry fut le premier Anglais qui s'aventura dans les pays d'en haut. Il était parti de Montréal avec des marchandes et, naturellement, conduit par des "voyageurs" canadiens; lui-même était costumé en voyageur, ce qui montre son tact et son esprit d'entreprise, car outre qu'il hasardait sa petite fortune dans cette course lointaine, il pouvait faire croire aux Sauvages qu'il était de notre race, par sa manière

3. *Le Monde* du 24 septembre 1889, ajoutait: "il ne crut pas devoir reconnaître le changement de maître et tint son drapeau flottant comme si de rien n'était." Ceci est une erreur; notre texte corrige l'original. Le fort du saut Sainte-Marie avait été établi en 1750.

de s'habiller et ceci n'était pas une bagatelle ! Il comprenait si bien la nature de nos relations avec les aborigènes, qu'il s'y conformait en tout. Ainsi, en 1765, il distribua aux chasseurs de ces régions pour au-delà de trois mille "plus" de ses effets, sans paraître craindre d'être volé, tant les Français avaient habitué ces pauvres gens à rendre à César ce qui appartient à César. L'année suivante, il fut honnêtement remboursé, preuve de la moralité des Sauvages, bois-brûlés et coureurs de bois à cette époque. Le "plus", qui correspondait à la valeur d'une bonne peau de castor, servait d'étalon monétaire, à défaut d'argent monnayé, et je crois comprendre que l'on prononçait "plus" par contraction du mot "pelu" — une peau pelue, ce qui porte du poil. En 1765, Henry obtint du commandant de Michillimakinac un privilège exclusif de traite autour du lac Supérieur. Cadot n'abaissa pas pavillon pour tout cela. On connaît son histoire (4).

Les traiteurs exploitaient uniquement le sud du lac Supérieur, mais en 1767, un M. Clause (5) poussa ses courses jusqu'au delà du lac Nipigon, voulant rencontrer les Sauvages qui se rendaient ordinairement à la baie d'Hudson pour y vendre des pelleteries. Lui et ses hommes souffrirent de la famine ; néanmoins, d'autres recommencèrent ce voyage difficile et ce fut le signal d'un mouvement qui ne devait plus s'arrêter. Il y avait trente ans que La Vérendrye s'était porté jusqu'à Winnipeg, et même il avait su aller plus loin — mais nous avions, en 1767, à recommencer tout cela.

Le saut Sainte-Marie, où réguait Cadot, et le lac Nipigon, que l'on venait de toucher, tels étaient les points extrê-

4. Voir *les Canadiens de l'Ouest*, par Joseph Tassé.

5. Ce Canadien, quelques années après, fut tué par les Sauvages au fond du lac Supérieur.

mes de la traite en 1769. Voici venir le Grand-Portage, situé à l'ouest du lac Supérieur, une ancienne voie française, par 48' de latitude et 90' de longitude, qui donne entrée aux lacs la Pluie, des Bois et à la rivière Winnipeg. C'est là que se rendit, en 1767 ou 1768, Thomas Curry, marchand de Montréal, et aussi à la Kaministiquia, non loin, vers le nord, une autre porte française dans la direction de l'Ouest. Il préféra le Grand-Portage. Médard Chouart des Groseilliers et Pierre-Esprit Radisson avaient vu le Grand-Portage dès 1662. Les Français s'étaient mis de suite à le fréquenter. On appelait rivière des Groseilliers (6) le cours d'eau qui, de cet endroit, conduit dans les terres et nous amène au lac des Bois. Depuis 1684 à peu près, le Grand-Portage et l'embouchure de la Kaministiquia avaient alternativement attiré les commerçants de fourrures désireux de pénétrer dans le Nord-Ouest.

En 1770, Curry se rendit au-delà de la province actuelle du Manitoba, à l'ancien fort Bourbon (7) de La Vérendrye, et revint avec de si riches paquets de fourrures, qu'il se décida à vivre de ses rentes.

James Finlay lui succéda et, en 1771, atteignit le site du fort La Corne vers la Saskatchewan, et fit d'excellentes affaires.

6. Probablement ainsi appelé pour rappeler Médard Chouart des Groseilliers. Sur les anciennes cartes des dix-septième et dix-huitième siècles que l'on retrouve à Québec et aux archives d'Ottawa, on voit figurer le nom de Cap Chouart sur la côte du Labrador au nord de la grande baie des Esquimaux. "Chose étrange, dit Eugène Ronillard, ce nom a disparu! On ne le voit plus sur aucune des cartes préparées par le gouvernement canadien. Aurait-on eu peur d'indisposer les Terreneuviens en mettant trop en vedette ce nom géographique français?" Il évoque pourtant un souvenir qui appartient à l'histoire du Canada!.....

7. Situé sur le lac du même nom, maintenant lac des Cèdres (Cedar Lake).

L'élan était pris. Montréal rivalisait avec Londres pour le commerce des pelleteries. Personne n'avait encore tenté de mettre hache en bois, d'abattre nos superbes forêts et d'en exporter les troncs à l'étranger, mais la coutume française de l'exploitation des castors et autres animaux à fourrure était parfaitement saisie, comprise et pratiquée par les Anglais du Canada. Les Anglais de Londres s'en tenaient à la baie d'Hudson. La fameuse compagnie de ce nom, cantonnée sur les rivages de la baie, ne paraissait ni vouloir envahir le Nord-Ouest, ni comprendre les richesses qu'elle se procurerait de ce côté en se remuant un peu.

Le mouvement de Montréal, de 1762 à 1770, ne semble pas l'avoir impressionnée. Londres et Montréal—quelle comparaison ces deux termes fournissaient-ils à l'esprit des marchands d'Angleterre? D'une part, ils devaient se dire que la baie d'Hudson et Montréal étaient à la même distance de Londres, et d'autre part que les comptoirs de la baie d'Hudson attiraient les Sauvages, n'avaient rien à craindre et ne redoutaient pas les aventures que Montréal devait courir en allant à cinq ou six cents lieues chercher des "plus". Heureuse dans son fromage, la Compagnie de la baie d'Hudson ne vit pas où ne voulut pas croire à une rivalité qui lui paraissait impossible. Elle avait alors juste un siècle d'existence et pouvait considérer notre Nord-Ouest comme un magasin de réserve qui durerait mille ans, à son service. En 1745, elle s'était émue, cependant, par suite des succès de La Vérendrye, mais la prise du Canada l'ayant rassurée, tout lui paraissait facile—et il faut dire que sa paresse s'en trouvait bien aise.

A Montréal, au contraire, l'activité régnait dans les cercles des traiteurs.—"Emparons-nous du Nord-Ouest," était le mot d'ordre. Les voyageurs canadiens, formés par La Vé-

rendrye, ne demandaient qu'à reprendre le canot d'écorce et à revoir leurs frères sauvages de ces contrées lointaines. On formait des équipes de toute force et de toute beauté avec ces hommes que les choses difficiles n'effrayaient jamais. Un pareil noyau sagement tenu à l'œuvre, devait accomplir des merveilles—c'est ce qui arriva. Avant que de parvenir à mettre sur pied (1784) la compagnie dite du Nord-Ouest, on avait créé les éléments qui devaient la composer—et cela dès 1770.

Le Nord-Ouest, mieux compris de jour en jour, faisait parler de lui à Montréal, où nombre de personnes qui avaient été les associés de La Vérendrye existaient encore.

Joseph Frobisher, venant comme les autres du Canada, établit le fort Cumberland, sur la Saskatchewan, en 1772, et conçut le projet de se diriger de là vers le nord. Après de nombreuses difficultés, il arriva à la rivière Missinipi ou Churchill et y rencontra des Sauvages qui se rendaient aux postes de la baie d'Hudson. Frobisher gagna les Sauvages à sa cause et bâtit le fort La Traite en ces endroits. Ceci alarma d'abord la Compagnie de la baie d'Hudson, mais en 1773, ce fut bien pire lorsque Thomas, frère de Josaph Frobisher, établit un poste à l'île à la Crosse; de ce moment la compagnie comprit que ses intérêts étaient sérieusement menacés; elle envoya, en 1774, M. Hearne, son agent, construire un fort près de celui de Cumberland pour essayer de nuire à ses rivaux; ce fut un premier mouvement de résistance; il fallut attendre dix ans pour voir le second.

De fait, les Frobisher, et autres déjà nommés, n'étaient que des individus isolés et par là, semblait-il, très peu redoutables. La lutte d'un cheval contre un éléphant, chose presque ridicule. En 1784, il se présentera un second éléphant sous le nom de *Bourgeois du Nord-Ouest* et alors les deux géants

feront retentir nos immenses domaines du bruit de leurs combats.

Jean-Baptiste Cadot et Alexander Henry étaient associés; en 1775, ils s'adjoignirent Joseph et Thomas Frobisher, puis Peter Pond, et formèrent ainsi une organisation que l'on peut regarder comme la première origine de la fameuse Compagnie du Nord-Ouest.

Peter Pond alla de suite au nord, le plus loin possible. Il revit la rivière Churchill ou rivière aux Anglais, parce que Frobisher avait été le premier Anglais en exploration dans son voisinage; il traversa la hauteur des terres au portage de la Loche.

En ce moment la révolution américaine était commencée et ses troupes envahissaient le Canada, qu'elles occupèrent de septembre 1775 à juin 1776. En 1776, les marchands du Canada, dont quelques-uns étaient de futurs Bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest, des coureurs de bois intelligents et hardis, presque tous Canadiens-français, avaient atteint, au nord, les extrêmes limites des régions connues des Français avant 1760. L'automne de 1776, Alexander Henry, après plusieurs années d'absence, retourna à Montréal, où il fut reçu à bras ouverts. Il passa en France, vit la cour de Versailles, etc., et revint en Canada, où nous le retrouverons.

Peter Pond mit le pied, en 1777, dans la région d'Athabaska, le centre de la traite que les Bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest devaient plus tard rendre célèbre. Il y bâtit en 1778 le fort Athabaska, sur la rivière à la Biche, à quarante milles de sa décharge et y créa un jardin potager qui prospéra par la suite. Pond avait du courage, de l'instruction et était douée d'une activité exceptionnelle.

Un nommé James hiverna, en 1778, au lac des Esturgeons.

En 1779, il régnait un mécontentement général parmi les Sauvages du Nord-Ouest. Les traiteurs, luttant les uns contre les autres, par tous les moyens, étaient tombés dans le mépris des indigènes. Ceux-ci n'ont jamais cherché le lucre, la richesse, l'acquisition de grands biens ni le confort en général; ils se trouvèrent scandalisés pour ainsi dire en présence de l'âpre et dévorante activité des blancs qui voulaient et cherchaient à se créer des fortunes par tous les moyens. Le fort aux Trembles, sur l'Assiniboine, fut attaqué, l'automne de 1780, par les Assiniboines et les Sauvages du bas de la même rivière. Deux Canadiens, Bruce(8) et Boyer, avec vingt-et-un coureurs de bois, occupaient ce poste; sur ce nombre, onze hommes se cachèrent; la défense incombait aux douze autres, qui résistèrent bravement contre plus de cent guerriers et en blessèrent une trentaine. Belleau, Facteau et Lachance périrent dans ces combats. L'endroit en question est situé près du Portage-la-Prairie, où il y avait une forêt appelée la Grande-Tremblière. Bruce et Boyer durent néanmoins abandonner le fort et descendre à l'embouchure de la rivière, emportant leurs marchandises et leurs pelleteries. D'autres postes, attaqués ou menacés par les Sauvages, furent sauvés à cause de la contagion de la petite vérole qui se répandit brusquement dans le Nord-Ouest et y exerça des ravages immenses.

Tandis que les troupes de la France gagnaient du terrain sur les Anglais dans les colonies révoltées, La Pérouse entra à la baie d'Hudson (1782) et, avec une poignée d'hommes, balaya les côtes, s'empara presque sans coup férir des forts York et Prince de Galles, et amena des prisonniers. Les

8. Surnommé le "Grand Couteau" par les Sauvages qui le craignaient et l'estimaient à cause de sa bravoure.

établissements anglais de la baie d'Hudson restèrent abandonnés près de deux ans, alors que la paix étant signée (9), il devint possible de les remettre en activité. Juste en ce moment, la Compagnie des Bourgeois du Nord-Ouest se formait à Montréal.

Bien entendu, le traité de paix avait fixé les limites qui devaient séparer le Canada des Etats-Unis; les traiteurs de Montréal comprirent que la région située au sud de cette nouvelle ligne de démarcation ne serait plus aussi praticable pour eux que par le passé. Ils songèrent donc plus que jamais au Nord-Ouest. Un nommé Côté(10) fut le premier qui tenta de revoir le lac Nipigon, cette année même, mais quatre de ses hommes, sous les ordres d'un guide du nom de Constant, furent dévorés par les Sauvages mourant de faim (11).

Le traité de Versailles reconnaissait l'indépendance des Etats-Unis, et limitait le Canada aux grands lacs, du côté du sud-ouest. Les commissaires chargés de préciser les points de repère avaient adopté le Grand-Portage comme frontière. C'était justement le lieu du rendez-vous général des compagnies canadiennes: l'un des postes était même sur la rive devenue américaine de la rivière. "Il était évident, dit M. Masson, qu'avant bien des années, il deviendrait impossible à une association canadienne de s'y maintenir; et l'un des premiers soins de la Compagnie du Nord-Ouest fut de s'assurer si une ligne de communication facile avec l'intérieur ne pouvait être trouvée plus au nord et entièrement sur le territoire canadien."

9. Versailles, 3 septembre, 1783.

10. Traiteur libre.

11. Ceci eut lieu en 1783. Constant épousa vers cette époque une Sautieuse qui lui donna plusieurs enfants.

Nous sommes arrivés à l'époque de la formation de la Compagnie des Bourgeois du Nord-Ouest, laquelle eut lieu au moment où la tranquillité se rétablissait en Amérique et en Europe.

Il faut lire le texte même de M. Masson et non pas ma courte analyse, pour étudier les Bourgeois à partir de 1784, date de leur fondation, jusqu'à 1820. Continuons cependant de dresser par ordre chronologique le tableau des événements. Ce sera un guide pour les curieux qui parcoureront les deux volumes de M. Masson et qui voudront se rendre compte des diverses situations qui succèdent dans l'histoire de la traite des fourrures.

Après la grande maladie du Nord-Ouest et la panique qui s'en était suivie, les traiteurs étaient fort ébranlés. La signature de la paix, en traçant la frontière entre le Canada et les nouveaux Etats-Unis, augmentait encore les embarras de la situation. Une idée surgit des circonstances : celle de grouper plusieurs ressources et de former une organisation ou compagnie capable de tout recommencer *ab ovo*. Ce furent les traiteurs de Montréal qui créèrent ainsi la fameuse compagnie dite du Nord-Ouest.

Au printemps de 1784, les agents nommés à cette fin se rendirent au Grand-Portage, sur le lac Supérieur, et y trouvèrent Peter Pond et Peter Pangman. Lorsque ceux-ci apprirent qu'on leur avait accordé une mince proportion dans les intérêts généraux de la nouvelle société, ils descendirent à Montréal pour faire valoir leurs droits. Les parts ou actions avaient été divisées en seize coupons, sans mise de capital, chaque actionnaire devant fournir des articles pour la traite, en guise d'argent ou valeur quelconque. L'administration des affaires était confiée à Benjamin et Joseph Frobisher, les doyens des traiteurs du Nord-Ouest, et à Simon McTavish,

lesquels recevraient un pourcentage des profits pour leurs peines. Pond et Pagnan n'entendaient pas de cette oreille. Rendus à Montréal, ils firent des ouvertures à Gregory, McLeod et Cie, et tous ensemble formèrent une compagnie d'opposition, mais Pond retourna promptement à ses anciens amis.

Il y avait alors, dans le bureau de M. Gregory, remarque M. Masson, "un jeune homme à l'esprit inquiet et aventureux, nature énergique, tempérament vigoureux, volonté de fer; un de ces hommes qui sont taillés pour la lutte et les grandes entreprises. Depuis plusieurs années, il avait rendu de grands services à ses patrons qui, ayant conçu pour le jeune Ecosais la plus grande estime, résolurent de récompenser son zèle et d'utiliser son activité en lui donnant une part dans la nouvelle compagnie. Son nom était Alexander Mackenzie, nom ignoré jusqu'alors, mais qui allait bientôt être écrit en caractères ineffaçables dans l'histoire du Nord-Ouest, comme il l'a été sur les falaises de l'Océan Pacifique."

A cause de la délimitation des frontières, le souci principal des associés du Nord-Ouest était de se procurer des voies de communication sur le seul territoire britannique. En 1784, aussitôt formés, ils décidèrent de faire explorer la route d'eau du *Pays-Plat*, au lac Supérieur, en allant au Nipigon et de là au lac Winnipeg, mais il fut reconnu, après deux mois de rudes travaux, qu'elle était impraticable—et cette difficulté pensa arrêter toute l'entreprise du Nord-Ouest.

Il y avait bien, dit M. Masson, l'ancienne route de Kamistiquia, qui avait pendant tant d'années servi aux Français, mais cette route, abandonnée depuis quelques années seulement, était déjà devenue une terre inconnue. La Compagnie du Nord-Ouest dûit pousser ses explorations vers le lac Nipigon, et confia l'entreprise à M. Edouard Unfreville, un

ancien employé de la Compagnie de la baie d'Hudson, homme très intelligent mais très préjugé contre ses anciens maîtres, si l'on en juge par son livre, *The Present State of Hudson's Bay*, publié en 1790 à Londres. M. Unfreville était entré au service de la Compagnie de la baie d'Hudson en 1771, en qualité d'écrivain, dit-il, avec un salaire de quinze louis par année. Il demeura à son emploi jusqu'à 1782, alors qu'il fut fait prisonnier par l'héroïque La Pérouse(12). A la paix, M. Unfreville refusa de reprendre son service; il vint à Québec, décidé à tenter fortune dans les "pays d'en haut", cette fois au service de ses anciens adversaires, qui ne manquèrent pas d'utiliser ses connaissances, et peut-être aussi ses préjugés.

Unfreville prit avec lui huit hommes, dont il n'en nomme que trois: Saint-Germain(13), contre-maître, Jean Roy et Dubé(14). Il se dirigea(1785) vers l'entrée du Nipigon et parvint au portage de la Roche-Capitaine le 17 juin. Il craignit, à un moment, d'être obligé, faute de guide, d'abandonner l'entreprise, mais il fit heureusement la rencontre d'un nommé Constant, dont il a déjà été parlé, et qui avait eu une si triste expérience de la traite dans les contrées du Nipigon.

Constant lui ayant indiqué un Canadien libre d'engagement, Unfreville s'assura de ses services et put reprendre sa course. Finalement, il atteignit la rivière Winnipeg(15) où les voyageurs partis du Grand-Portage passaient ordinairement, mais tout cela n'était pas une découverte.

12. On sait que La Pérouse périt quelques années plus tard dans son voyage autour du monde et que sa perte inquiéta l'Europe entière.

13. Jean-Baptiste Saint-Germain, surnommé Lemaire.

14. Joseph Dubé, en 1793, alla au lac Qu'Appelle, puis se rendit au Missouri où il fit une traite fructueuse avec les Sauvages pour son propre compte.

15. A un endroit appelé Portage de l'Île.

“Les Américains ne s'étant cependant pas hâtés de revendiquer leurs droits et n'ayant pas poussé la traite de ce côté, le Grand-Portage continua encore plusieurs années d'être le rendez-vous général des deux compagnies, et la route découverte par Unfreville ne fut jamais suivie pour communiquer avec l'intérieur.” (16).

De 1784 à 1794, les Canadiens ne furent pas inquiétés au Grand-Portage, côté des Etats-Unis; ils s'étendirent même à l'ouest et au sud de ce point. Alexander Henry fut l'un des actionnaires de la Compagnie du Nord-Ouest, mais sans prendre une part personnelle aux opérations de la traite (17).

Les années 1784-85 sont remarquables dans l'histoire de la traite des fourrures par les changements et les nouvelles organisations dont il vient d'être parlé, comme l'année 1885 est célèbre pour l'ouverture du chemin de fer du Pacifique Canadien. Le grand élan des Bourgeois vers le Nord-Ouest ouvrait un siècle de progrès, que nous venons de clore brillamment.

La cessation des hostilités en 1783, la signature de la paix en 1784, firent germer un projet qui, souvent peut-être, avait été conçu par les marchands de fourrures, celui de fonder en une grande association le plus possible des petites compagnies qui se faisaient concurrence sur le vaste terrain du Nord-Ouest. Au cours de l'année 1784 ce projet fut réalisé; la compagnie Gregory, McLeod et Cie, se mit à l'oeuvre aussitôt constituée. Elle était loin de renfermer tous les mem-

16. Citation de M. Masson.

17. Les principaux Bourgeois étaient: Simon McTavish et les frères Frobisher; ils s'adjoignirent peu après John Gregory, Peter Pond, Peter Pangman, William McGillivray, Alexander Mackenzie, Angus Shaw, Cuthbert Grant, Alexander McLeod, William Thorburn et Duncan Cameron.

bres des diverses sociétés qui exploitaient le Nord-Ouest, mais le choix des personnes qui en prirent la direction assurait d'avance sa fortune. Si je comprends bien, on ne leur donna le titre de *Northwesters* qu'après 1787.

Nul doute que la bataille contre les autres compagnies serait chaude, mais qu'importe ! Il fallait, dit M. Masson, "un courage plus qu'ordinaire pour décider ces hommes à entreprendre une lutte à outrance contre à peu près tous les anciens traiteurs, ayant à leur disposition une armée de commis expérimentés et de guides sûrs. Ils se partagèrent cependant cette immense région avec la détermination bien arrêtée de forcer leurs adversaires à leur céder une bonne part de trafic, et de réparer l'injustice de leur première division. Ils y réussirent enfin, mais au prix de tels sacrifices que Alexander Mackenzie écrivait, quelques années plus tard, qu'il lui faudrait quatre ans d'un travail assidu pour se relever des pertes qu'il avait subies."

En septembre 1784, tandis que la nouvelle compagnie s'organisait, il arriva d'Ecosse un jeune homme appelé Roderic McKenzie, ayant pour toute fortune une lettre de recommandation auprès de M. Peter Stuart, de Québec. Roderic McKenzie fut accepté comme commis par Gregory, McLeod et Cie., avec un engagement de trois ans. De ce jour se forma entre les deux cousins (Alexander et Roderic) une puissante amitié qui devait durer toute leur vie, malgré les contrariétés que l'avenir leur réservait.

Deux actionnaires de la compagnie, MM. Peter Pangman et John Ross, partirent de Montréal, de bonne heure au printemps de 1785, et se rendirent au Grand-Portage où ils commencèrent par construire un hangar ou magasin, côté nord de la rivière aux Tourtes (Pigeon River) vis-à-vis le fort de leurs concurrents. Tel fut le premier pas de ceux qui devaient

conquérir le surnom significatif de *Northwesters* par excellence.

Roderic McKenzie raconte qu'il s'embarqua à Sainte-Anne du Bout de l'Île de Montréal, en juin 1785, avec de nombreux voyageurs, sous la conduite de Lalonde, un guide bien connu en ce temps-là. Deux jours plus tard, la flottille était à la tête du Long-Saut, à Grenville aujourd'hui, et y attendait M. Gregory, lequel arriva en compagnie de Duncan Pollock et de James Finlay. Pollock, après avoir été employé au bureau de poste de Québec, avait fait la traite à Michillimakinac et s'entendait à ce métier. Finlay était le fils de James Finlay (18), ancien traiteur du Nord-Ouest, où il avait amassé beaucoup d'argent, et qui faisait figure à Montréal. Ce jeune homme, très accompli, était beau-frère de Gregory.

Le voyage fut marqué par la noyade de M. Smith, autre beau-frère de Gregory, qui périt avec dix hommes, sur le lac Nipissing (19). Rendus au lac Huron, Gregory, Finlay et McCrea se séparèrent de la brigade pour se rendre à Michillimakinac.

Pollock demeura avec Roderic McKenzie; ceux-ci rencontrèrent au lac Supérieur, Duncan Cameron, de Montréal, qui allait traiter au lac Nipigon pour le compte de M. Shaw. Cameron devint plus tard membre de la Compagnie du Nord-Ouest. Un peu plus loin, ils virent Peter Pangman venant du Grand-Portage au-devant d'eux. Tous, sauf Cameron bien entendu, firent le reste de la route ensemble et trouvèrent au

18. Cité à la page 62.

19. Le reste de la troupe ne dut son salut qu'à l'expérience du guide Lalonde dans le métier qui refusa de suivre les premiers canots sur le lac où une tempête menaçait d'éclater.

Grand-Portage M. Ross, qui les attendait, logé dans le magasin, seule construction qu'il y eut d'élévée en ce lieu.

Quelques jours plus tard, John Gregory, Alexander MacKenzie et James Finlay revinrent de Michillimakinac, et tous les membres de la Compagnie, moins McLeod, se réunirent au magasin du Grand-Portage pour compléter leur plan de campagne.

McLeod était l'associé en charge du bureau chef, à Montréal, un *dormant partner*, un non voyageur, si l'on veut. Les autres se nommaient John Gregory, Peter Pangman, John Ross, Alexander Mackenzie, tous "bourgeois", ce qui veut dire actionnaires; Duncan Pollock et Laurent Leroux, commis; James Finlay et Roderic McKenzie, apprentis commis. Pollock et Leroux n'étaient guère des travailleurs ardens (20), aussi prirent-ils promptement l'habitude d'utiliser le zèle et la ferveur de Roderic McKenzie, qui y trouva son compte, en somme, puisqu'il acquit de cette manière une précieuse expérience des choses de la traite.

Les hommes que je viens de mentionner, après quelques heures de conversation, se partagèrent le Nord-Ouest. Pollock reçut la Rivière-Rouge, Pangman le fort des Prairies, A. Mackenzie la rivière aux Anglais, Ross le district d'Athabaska.

20. Il ne serait pas juste de taxer Leroux de paresseux; s'il fut un médiocre commis stable il ne fut pas moins un excellent voyageur et rendit de nombreux services aux compagnies qui l'employèrent. Il fut le premier blanc qui ait visité le Grand lac des Esclaves, en 1783, et il y fonda le fort Résolution avec Cuthbert Grant. Parti d'Athabaska, il se rendit plus au nord dans le but d'attirer les Sauvages aux postes canadiens; ce fut à la suite de cette démarche que les Bourgeois décidèrent d'ériger un lieu de traite au lac la Martre. En 1789, il était de nouveau au lac des Esclaves avec Alexander Mackenzie. De retour du Nord-Ouest en 1796, il se maria avec Esther Loisel et s'établit à l'Assomption. Leroux avait de l'instruction et en 1831, nous le voyons représenter le comté de Leinster à l'Assemblée législative. Il décéda en 1855, âgé de 97 ans.

On voit de suite la mesure de l'entreprise. Chacun étant parti pour prendre possession du royaume qui lui était échu en partage, on s'occupa des subalternes auxquels devaient être confiées des marchandises en petites quantités, avec instruction de les traiter dans les postes assignés par les Bourgeois.

C'est ainsi que Duncan Cameron, qui s'était détaché du service de M. Shaw (21), fut envoyé (vers l'automne) au lac Nipigon. A ce propos, il est dit qu'il ne rapporta que cinquante ballots de fourrures assez inférieures, tandis que, du temps des Français, cette même traite donnait plus de cent ballots, première qualité.

Thomas Curry (22), de Montréal, se rendit à la Kaministiquia, autrefois le lieu du premier poste de la ligne d'opération de La Vérendrye vers l'Ouest. Le vieux fort était incendié, Curry fit une traite si avantageuse qu'il voulut y retourner l'année suivante; ce qu'il exécuta. Il y avait un peu partout dans le Nord-Ouest des trafiquants habiles et audacieux comme lui qui ne pouvaient manquer de combattre Gregory, McLeod et Cie., par tous les moyens à leur disposition.

De l'autre côté de la rivière aux Tourtes était situé, comme je l'ai dit, le fort d'une compagnie de traiteurs, dont un nommé Cloutier dirigeait les opérations; c'était un vieillard très respectable. Il avait pour commis M. Givins, natif du Détroit et qui avait vécu à Montréal où il s'était engagé pour l'Ouest cette année même.

Le poste de Gregory, McLeod et Cie, au Grand-Portage, était sous les ordres d'un Canadien du nom de Pierre Lamiau; Roderic McKenzie lui servit de commis jusqu'au printemps

21. Plus tard bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest.

22. Cité page 62.

de 1786. Givins et McKenzie étaient très bons amis, quoique servant des compagnies rivales.

Parlons du *Beaver Club*, cette institution, peut-être unique en son genre, et qui, durant plus de trente années, a fait la surprise et l'admiration des citoyens de Montréal (23).

Le club fut établi en 1785 par les intéressés dans la nouvelle compagnie du Nord-Ouest. Ce dut être vers l'automne, après que l'on eut eu connaissance des arrangements définitifs au Grand-Portage.

Personne n'était admis membre de ce cercle s'il n'avait fait ses preuves dans les "pays d'en haut," mais la table somptueuse des *Beaver* était ouverte aux étrangers de distinction. Le faste de cette demeure, la vie opulente que les membres menaient tous en leur particulier, la rendirent bientôt légendaire. Les familles riches se groupèrent autour du club, et ce quartier emprunta à la halle ou édifice des *Northwesters* le nom qu'il porte encore: *Beaver Hall*. C'était, commercialement, un foyer pour les hommes capables de grandes entreprises; un charmant séjour pour les visiteurs du monde où l'on s'ennuie; une école de *sportsmen*; un lieu, en un mot, où le "tout Montréal" était concentré dans une trentaine de bourgeois cossus et jouissant de la vie. On s'arrache encore aujourd'hui les pièces du mobilier et du service de table du *Beaver Club*, à titre de souvenir d'un temps si fertile en miracles.

La décision prise, au Grand-Portage, l'été de 1785, de concentrer le commerce des fourrures de tout le Nord-Ouest et de diriger ses produits, plus que jamais, du côté de Montréal, pour les conduire à la mer et, de là, vers l'Europe, agit

23. Voir un article plus développé sur le *Beaver Club*, par M. Sulte, dans le *Canadian Antiquarian*, 1889, page 90.

comme un coup de théâtre au sein de la Compagnie de la baie d'Hudson, qui sembla s'écrier, avec une surprise stupéfiante: "J'ai donc une rivale!" Elle tenta, de suite, de se rapprocher de la Saskatchewan, mais, dit M. Masson, "la personne qu'elle chargea de cette entreprise en était tellement incapable que rien ne fut accompli. Ce qui manquait à la baie d'Hudson c'était à la fois l'outillage nécessaire aux entreprises de ce genre et des hommes dressés de longue main à de pareils travaux. Les *Northwesters* avaient tout cela. L'attitude énergique prise dès l'origine par la nouvelle Compagnie du Nord-Ouest en imposa à sa puissante rivale et les hivers de 1785 et 1786 se passèrent, dans un grand nombre de districts, d'une manière assez paisible, malgré quelques appréhensions, de part et d'autre, et beaucoup d'irritation causée par une vigoureuse opposition."

C'était le "fougueux et intraitable" Peter Pond qui dirigeait les affaires d'une compagnie particulière dans le district d'Athabaska. D'après ses ordres, Cuthbert Grant et Laurent Leroux établirent en 1786, au Grand lac des Esclaves, à la décharge de la rivière de ce nom, le fort Résolution.

Leroux, bien que peu vanté pour son ardeur au travail, ne perdit pas de temps; aussitôt installé sur la rive orientale du lac il se rendit en exploration à la côte ouest, où fut plus tard le fort Providence, et engagea les Sauvages de ces régions à venir traiter avec lui. La Compagnie de la baie d'Hudson était devancée encore une fois, mais les rivaux montréalais que la Compagnie du Nord-Ouest avait sans cesse à ses côtés, la suivirent immédiatement dans ces lointains quartiers.

La Compagnie de la baie d'Hudson, voulant conserver le monopole de la traite entre son fort d'Albany et le lac Nipigon, érigea en 1786, un comptoir appelé le fort Osna-burg, sur le lac Saint-Joseph.

Au printemps de 1786, Roderic McKenzie devint chef de poste au Grand-Portage, à la place de Pierre Lamiau. Il y reçut courtoisement Cuthbert Grant et William McGillivray, traiteurs libres, qui avaient hiverné à la Rivière-Rouge et retournaient à Montréal.

Vers la fin de l'été 1786, Alexander Mackenzie, passant au Grand-Portage, amena avec lui Roderic dans la direction de la rivière aux Anglais.

Thomas Curry, traiteur indépendant, retourna, en 1786 à la Kaministiquia, mais on savait quels succès il avait remportés l'année précédente, et plusieurs commerçants lui disputèrent les pelleteries de cette contrée. Un bon nombre aussi se rendirent au Grand-Portage qui, vers cette date, était le rendez-vous presque général de tous les traiteurs du Nord-Ouest et de l'Ouest.

Roderic McKenzie tenait le poste du lac des Serpents, dans le département de la rivière aux Anglais, et son adversaire, au même endroit, était William McGillivray (24). Comme les Sauvages allaient en toute confiance là où ils savaient ne pas devoir être molestés, ils se pressaient encore davantage, auprès des forts de traite rivaux où, à tour de rôle, ils rencontraient des conditions d'affaire plus favorables, aussi a-t-on vu souvent les districts les moins turbulents fournir les "retours" les plus riches. La lutte tapageuse entre deux forts appartenant à des compagnies différentes éloignait les Sauvages. Au lac des Serpents, l'hiver de 1786, la traite fut des plus lucratives.

Une lettre d'Alexander Mackenzie à son cousin Roderic McKenzie, écrite de l'automne de 1786, indique que la situation était excessivement tendue, même dans les districts les

24. Il agissait de concert avec Peter Pond.

plus paisibles: "Je crois que nos rivaux n'exerceront pas de violence contre les Sauvages. Ils m'ont dit n'en avoir pas l'intention, mais au contraire ils permettraient aux Sauvages d'aller commercer où ils l'entendaient. Je leur ai fait comprendre que, s'ils agissaient autrement, ou s'ils ordonnaient à leurs hommes d'enlever de force et de porter les effets et les pelleteries des Sauvages dans leurs forts ou dans leurs hangars, je les rendrais eux-mêmes et eux seuls responsables, et agirais en conséquence; ce que je suis décidé de faire. La traite doit nous être ouverte comme à eux. J'en ai parlé à M. McGillivray avant son départ, et il m'a promis qu'il conseillerait aux Sauvages, et les obligerait, autant qu'il était en son pouvoir, de payer leurs crédits, et je suis certain qu'il le fera. Soyez sur vos gardes avec M. Cartier, l'interprète de M. McGillivray; c'est un garçon insinuant et très intelligent. Soyez discret avec vos hommes; sans cela, tous ces vieux voyageurs sauront de vous tout ce qu'ils voudront savoir. J'espère que vous vivez en meilleurs termes avec votre opposant que je ne vis avec le mien. Nous ne nous sommes pas adressé la parole depuis le départ des canots; je crois cependant que c'est plutôt par indifférence que par haine, car nous n'avons pas eu de difficulté ensemble."

Roderic McKenzie raconte que, pendant l'hiver de 1786-87 au lac des Serpents, d'après les instructions d'Alexander Mackenzie, il avait bâti un fort et William McGillivray avait établi son poste de traite tout près de lui; chose curieuse, McGillivray trouvant la situation défavorable pour tous deux, proposa de transporter leur opposition réciproque dans un endroit qu'il indiqua et qui fut trouvé meilleur à tous égards. Après cela on ouvrit les hostilités l'un contre l'autre, c'est-à-dire que chacun fit de son mieux pour attirer à lui les Sauvages.

Ross, qui luttait contre Pond dans le district d'Athabaska, était trop doux pour résister à son adversaire; Pond le tracassa tellement que les hommes s'exaspérèrent et on en vint aux voies de fait. Vers le printemps de 1787 il y eut un combat en règle où Ross fut tué.

Ce même printemps, William McGillivray et Roderic McKenzie, les deux agents rivaux du lac des Serpents, se soumirent réciproquement leurs livres de comptes, comme de bons amis, pour voir si la concurrence était aussi avantageuse qu'on le croyait à Montréal. Il y avait dans l'air un vent de coalition. Les voyageurs furent bien étonnés lorsqu'ils reçurent ordre, dans les deux camps, de partir ensemble pour Montréal, vu que les deux chefs entendaient naviguer de concert et se comporter ensemble comme des amis.

Alexander Mackenzie, qui se trouvait alors à l'île à la Crosse avec P. Small, fut tout ébahi en voyant arriver ces joyeux visiteurs. M. Masson ajoute: "Des rapports d'une aussi grande cordialité étaient cependant l'exception, et dépendaient du caractère des commis ou des Bourgeois placés en antagonisme. Dans certains départements, la concurrence amena les scènes de désordres et de violence inséparables du commerce libre et de la compétition entre compagnies puissantes, ayant à leur service nombre d'employés turbulents et querelleurs."

Au commencement de juin, voyant que les canots du district d'Athabaska retardaient, Alexander Mackenzie partit pour se rendre au Grand-Portage, laissant Roderic McKenzie à l'île à la Crosse pour le remplacer. Lorsque la nouvelle du meurtre de Ross parvint à ce dernier, il jugea l'événement si grave de conséquences qu'il partit de suite pour le Grand-

Portage, laissant un nommé Versailles (25) pour le représenter à son poste. Après un mois d'une navigation précipitée et pénible, Roderic atteignit le Grand-Portage. Toute une révolution dans les affaires du Nord-Ouest découla du meurtre de Ross (26).



Aujourd'hui, 1er mai 1919, après trente années, je retrouve l'article que l'on vient de lire. Il est tiré du pre-

25. Louis Versailles, qui servit de 1799 à 1805, à la rivière aux Anglais.

26. Il avait été assassiné par Peter Pond, qui dut vendre, en 1790, ses parts à McGillivray, pour s'épargner un procès. Après un tel événement et de tant d'autres qui suivirent, il devint urgent de fusionner les deux camps rivaux trafiquant dans les mêmes districts et l'on aboutit, après bien des démarches de part et d'autres, à un résultat satisfaisant. Donc, après trois années, les deux actives compagnies s'unirent et grossirent la Compagnie du Nord-Ouest qui, en peu de temps, prit des développements si étonnants qu'elle domina en souveraine jusque au-delà des Montagnes-Rocheuses. En 1789-90, elle se réorganisa sur de nouvelles bases, qui marchèrent assez bien durant neuf ans. Vers 1798, de nouvelles difficultés ayant surgies parmi les Bourgeois, il se fit une division qui eut pour résultat la formation d'une société connue sous le nom de Cie X Y. Alexander Mackenzie, qui avait démissionné des Bourgeois en 1799, pour passer en Angleterre, revint en 1801 avec le titre de Baronnet et se mit à la tête de la nouvelle société qui utilisa le prestige de Mackenzie. Après une guerre à outrance, ces deux organisations se reconcilièrent en 1804. La Compagnie du Nord-Ouest, dès lors, n'eut plus qu'une seule rivale puissante: la Compagnie de la baie d'Hudson. En 1813, la Compagnie du Nord-Ouest acheta la Compagnie américaine du Pacifique qui agissait dans l'extrême nord-ouest américain non encore annexé aux Etats-Unis et dans la Colombie-Anglaise. En 1815-16, un conflit sanglant entre la Compagnie de la baie d'Hudson et les Bourgeois prit des proportions si graves qu'il ne fut plus possible, pour ainsi dire, de continuer cette rivalité. Le 26 mars 1821, les deux *éléphants* s'amalgamèrent; dès lors, la nouvelle Compagnie de la baie d'Hudson eut seule le monopole de la traite des pelleteries dans tout le Canada. La lutte entre ces deux sociétés, qui avait été la source de bien des crimes, était enfin finie.

mier volume de M. Masson. Le second volume est pour le moins aussi intéressant. Qu'on le lise. Qu'on lise aussi les ouvrages (27) du juge Prud'homme, de Saint-Boniface, sur le Nord-Ouest de 1780 à 1869. Ces deux auteurs ne laissent plus rien à dire; je n'oserais entreprendre de marcher sur leurs brisées (28).

La lutte se poursuivit jusqu'à 1820 entre les traiteurs; l'abondance des faits qui nous sont révélés ne peut être bien entendue que par l'examen de tous les détails. Nous ne sommes plus au temps où M. Masson nous conduisait dans l'inconnu. L'étude de cette histoire est faite et imprimée. L'objet de mes articles de 1889 était d'attirer l'attention sur cette mine historique, mais à présent, la mine ayant livré ses richesses, ma mission n'a plus de cause, j'y renonce.

Que sont devenus les papiers que M. Masson m'a fait voir? Il y en avait au delà des deux volumes en question. Je citerai entre autres pièces un gros cahier d'un nommé Wensell qui a copié d'une main adroite les chansons des postes du Nord-Ouest, avec la musique. C'est un bijou. Il faudrait le mettre au jour. Et combien de lettres, de rapports, de bordereaux de paye j'ai vus dans cette collection d'où sont sortis seulement deux volumes! J'ai bien regretté dans le temps de ne pouvoir publier tout cela. Il n'est pas trop tard pour exécuter ce projet — mais je passe la main aux jeunes travailleurs.

1er mai 1919.

27. Quatre ou cinq brochures et de nombreux articles de revues et de journaux.

28. N'oublions pas de mentionner les très intéressants ouvrages de l'abbé G. Dugas et du Père Morice qui sont une mine de renseignements divers sur les hommes et les choses de l'Ouest canadien depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

VOYAGEURS ET HOMMES DE CAGES

En 1806, une cage de bois sortit de la Gatineau. Elle appartenait à Philémon Wright (1). C'est la première qui ait flotté sur l'Ottawa et le Saint-Laurent jusqu'à Québec. Les hommes qui montaient cette cage inauguraient un commerce important pour le Canada. La traite des pelleteries avait été à peu près notre seule exportation jusque-là. L'entreprise de M. Wright se raisonnait par l'état des affaires en Europe. Les flottes française et espagnole combinées occupaient les mers, gênaient partout le commerce de la Grande-Bretagne, et surtout empêchaient celle-ci de tirer des bois de construction de la Baltique, son principal marché d'approvisionnement sous ce rapport. L'automne de 1805, la bataille navale de Trafalgar venait de relever le prestige de la marine anglaise, mais savait-on en ce moment si Napoléon, par un de ces coups de foudre qui lui étaient familiers, ne reprendrait pas l'empire des mers? Or, des bouches du Saint-Laurent à celles de la Tamise, aucune croisière n'avait encore été établie. M. Wright se disait que rien durant l'année 1806 ne dérangerait ses plans d'opération, puisque l'empereur des Français s'occuperait principalement des côtes de France menacées par les navires de guerre de sa rivale. Il avait vu juste. Nos bois entrèrent sans encombre dans la Tamise et servirent à restaurer les vaisseaux que l'on destinait à la prochaine cam-

1. Voir *Philémon Wright ou Colonisation et commerce de bois*, par Joseph Tassé. Montréal, 1871. Aussi le *Pays laurentien*, novembre 1918.

pagne (2). M. Wright continua son commerce au fort de la tourmente et réalisa de beaux bénéfices. C'est le fait d'un homme de génie. Il se fut arrêté certainement s'il eût vu les Français surveiller ses mouvements, mais l'Europe absorbait l'attention du conquérant français. Nos hommes de cages sont nés durant cette période si mouvementée, si passionnée, si changeante, de 1806 à 1815.

Les fils des cultivateurs du Canada français se mirent à couper les arbres de la forêt primitive et à conduire des radeaux gigantesques sur le grand fleuve. La vie des forestiers devint la poésie en pratique pour ces gens résolus. Ils y prirent goût et se mirent à la chanter à leur manière: Nos poètes la célébrèrent à leur tour. Crémazie en a parlé:

Dans la forêt et sur la cage,
Nous étions trente voyageurs,

imitant de trop près les strophes de Victor Hugo:

Dans la galère capitane,
Nous étions quatre-vingts rameurs;

mais c'est égal. Les Canadiens ont pris cela comme du bon argent, parce que le tout est nature et local.

Il y a en effet de la véritable poésie dans cette existence du forestier canadien et du flotteur de bois. Qu'importe que l'Académie française ne reconnaisse pas le terme "cage" appliqué par nous à ces trains de bois. Cages ils sont, et cages ils doivent rester. Le mot "cageux" que nous employons au lieu du mot *crib* est le diminutif de "cage"; il

2. Observons ici que Napoléon ne chercha jamais à bloquer le fleuve Saint-Laurent; peut-être n'en comprit-il pas l'importance.

signifie petite cage. Nous avons bien le droit de créer l'expression dans les deux cas, ayant fait la chose, telle qu'on ne la fait pas ailleurs. De tout droit et en justice, notre autorité connaissante vaut plus que l'ignorance des membres de l'Académie.

C'est entendu: "cage" et "cageux" passeront à la postérité.



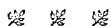
Qui dit "voyageur canadien" dit nomade. Il ne faudrait pourtant pas prendre ce dernier mot dans toute son acception, car nos voyageurs ne sont nullement une classe dont l'existence entière est consacrée à la vie errante et au hasard des déplacements, passants d'une contrée à une autre comme s'ils n'avaient pas de patrie.

Le jeune homme quitte sa famille, il s'enfonce dans la forêt, aux gages d'un entrepreneur de coupe de bois; il reparaît de six mois en six mois parmi les siens, dépense parfois tout son avoir en ces occasions, mais le plus souvent il épargne de l'argent et finit par se marier. Autant que possible, il retourne auprès du clocher de son village. Ce n'est point là le fait d'un vagabond.

D'où est venu le terme "voyageur"? Il a été créé alors que les Canadiens entreprenaient les voyages des "pays d'en haut", il y a deux siècles. On engageait pour ces expéditions des hommes qui savaient conduire les canots et camper sans misère le long de la route. Ceux-là étaient des "voyageurs"—c'est-à-dire sachant faire un voyage sur les rivières et les lacs du Canada. Un bon nombre d'entre eux ont marqué leur carrière par des exploits qui les ont rendus célèbres en leur temps. Il fallait être solide et courageux pour affronter les périls de ces courses lointaines, où plusieurs

laissent leur peau, par suite des difficultés du trajet, de l'attaque des Sauvages, ou des maladies que la famine engendrait. Nous avons tous eu des voyageurs de ce genre dans nos familles, et c'est pour nous une gloire. Je le dis hautement : les fils des voyageurs sont les descendants d'hommes qui ne craignaient rien et qui ont fait une nation sans pareille au monde. Nous sommes en effet sans pareils, car tout s'est combiné pour nous abattre et nous faire disparaître, sans que nous ayons songé à un plus beau titre parmi nous que celui de fils de "voyageur". J'aime autant appartenir à la classe des voyageurs qu'à n'importe quelle autre.

Vous me direz que le voyageur d'à présent n'est pas le même que celui d'autrefois. En quoi voyez-vous la différence ? Est-ce que le voyageur actuel ne finira pas par s'établir et fonder une famille ! Mais oui ! Qu'il ait servi les anciens marchands de fourrures, ou qu'il serve de nos jours les marchands de bois, qu'est-ce que cela fait ? C'est le même homme et c'est la même destinée. Il devient, aujourd'hui comme il y a deux siècles, un habitant cultivant sa terre et conservant l'idée canadienne. C'est un membre de la Saint-Jean-Baptiste et un souscripteur aux *Mélanges historiques*.



Un Français de France ne comprend pas le sens que nous attachons au mot "voyageur" ; il saisirait mieux le terme "forestier". On peut aussi employer le qualificatif "flotteurs" parce que ces hommes flottent les bois qui descendent les rivières (3). Distinguer entre forestiers et flotteurs n'est

3. Pour le transport des bois par eau, lorsqu'on les laisse flotter à la dérive, l'Académie française admet le terme "flottage" ; les ouvriers qui travaillent au flottage, soit en construisant ou en dirigeant les trains de bois, sont nommés "flotteurs"

pas facile attendu que les deux font la paire et se ressemblent comme des frères jumeaux. C'est le même monde, la même vie. Un forestier qui devient flotteur (*driver* en anglais) est un voyageur parfait, car il a pris part à l'abattage des arbres, les a débités en billots de la longueur prescrite et il les chasse de lac en lac, de rivière en rivière, au devant de lui, à la manière d'un berger qui mène son troupeau—seulement la *drave* (4) a ses périls et ses fatigues, qui ne sont pas bagatelle, je vous prie de le croire !

Si le voyageur court le monde, s'il endure follement misères et dangers, il n'en reste pas moins fidèle à la patrie et constamment animé du désir de reprendre ses occupations paisibles au sein de la paroisse où il retrouvera ses affections d'enfance. C'est donc un mouvement d'émigration qui part du sol natal, mais qui y retourne. Les exceptions seules ont fait croire à notre instabilité. Nos forces s'éparpillent moins que nous le croyons. La liste des absents nous semble longue, vu le petit nombre des Canadiens-français comparés aux nationalités qui nous environnent.



Nous avons aujourd'hui :

10. "L'homme des chantiers," qui finit par se mettre à la culture de la terre ou journalier dans les villes.

(*Larousse, Guérin, Bescherelle*). Le flottage des bois en France a eu une certaine extension passagère. Ce genre de navigation paraît avoir été imaginé vers 1547, par Charles Leconte, mais il ne fut mis en œuvre d'une façon pratique qu'en 1549 par un bourgeois de Paris, Jean Rouvet. Le commerce des bois de Paris a placé son effigie sur les médailles et jetons de la compagnie formée à cette fin.

4. Le terme "drave" ne semble pas être connu en France. Les dictionnaires ne le mentionnent pas, d'ailleurs.

20. "Les voyageurs de l'Ouest," qui ne se recrutent presque plus dans la province de Québec, mais descendent de nos familles établies autrefois au-delà des grands lacs. Ils continuent la tradition des voyageurs qui, avant les chemins de fer, les bateaux à vapeur, les canaux, les télégraphes électriques, fréquentaient l'Ottawa, le lac Nipissing, la Kamistiquia, la Rivière-Rouge et le Mississipi. Parfois, ils restent toute leur vie au service des compagnies de traite ou des négociants qui les emploient. Le plus souvent, ils se marient et s'établissent. Quelques-uns mènent l'existence isolée et périlleuse du "trappeur" décrite par les romanciers.

L'Égypte, la Guinée, le Natal, la Papouasie, les Philippines, le Tonkin, le Thibet ont reçu la visite de nos voyageurs, en quête de nouveautés.

Au Soudan, ils achètent des bêtes féroces pour le compte des ménageries et des cirques de l'Amérique ou de l'Europe. Au Thibet, ce sont les pionniers des chercheurs de mine. Dans le pays de Cetewayo, ils deviennent de parfaits zoulous—temporairement.

Ceux qui s'arrêtent et se fixent loin du vieux Canada semblent perdus pour nous, car ils ne reparaissent plus dans la province de Québec. Il y a, néanmoins, une certaine consolation de savoir qu'ils conservent notre caractère.

Qu'un voyageur canadien se lance dans les expéditions les plus lointaines, il garde sa marque distinctive. Celui-là ne revoit pas toujours la maison. Les glaces de la baie d'Hudson le connaissent; les plaines de l'Ouest deviennent ses terrains de chasse; la région pastorale des nouveaux États américains l'attire—qu'importe! il reste ce qu'il était: bon sang ne peut mentir.

Plusieurs de ces vigoureux explorateurs ont fondé des colonies, des grandes villes mêmes, et partout ils portent ce

cachet français, cette gaité de tous les instants, ces aptitudes si diverses, cette connaissance et ce mépris du danger que les races étrangères saluent avec surprise à leur tour dans les contrées nouvelles sur les pas de nos voyageurs. On dirait que cette poignée d'hommes cherchent à exécuter, par instinct, le vaste programme de Champlain, Richelieu, Colbert, Talon, La Vérendrye, Vaudreuil, Beauharnois et quelques autres qui voulaient donner toute l'Amérique du Nord à l'élément français. Ils personnifient le passé du Canada, malgré le renversement de notre ancienne puissance. Ils vont toujours de l'avant, comme un boulet lancé avec force et qui n'a rien perdu de son impulsion initiale.

Encore une fois, ce ne sont point de vulgaires aventuriers. Vous ne les voyez pas, à la façon de ces derniers, faire le tour du globe et laisser leurs os dans quelque coin ignoré du désert sans avoir rien accompli de durable. Non ! ils partent tout d'abord pour essayer leurs ailes ; il faut le grand air à leurs poumons robustes ; ils aiment "la vache enragée" qui inspire la sagesse—ensuite, un beau jour, les voilà arrêtés dans un lieu qui les a séduits et auquel ils ne demandent pas une existence paresseuse, soyez-en persuadés !

Les voyageurs établis sont actifs, ayant connu le travail, ils savent ce qu'il vaut. Et puis, ils ont l'art de se faire respecter. On ne moleste pas impunément un ancien voyageur.



Parlons d'autre chose du même ton ou, si vous aimez mieux, de la même chose, mais de façon différente.

La *Jeannette* vient de partir (1879) de San-Francisco pour se rendre au pôle nord. Ce voyage intéresse beaucoup le monde savant. Les chefs de l'entreprise, comptant sur

l'expérience acquise par leurs prédécesseurs, et sur les ressources que la science a su produire dans ces dernières années, croient pouvoir oser plus que les anciens explorateurs.

Combattre les glaces, le froid, les mille misères des régions arctiques, devient de jour en jour une tâche moins effrayante, d'abord parce que les vieilles habitudes des voyageurs et les préjugés disparaissent, ensuite parce que la pratique de toute chose rend parfait, selon le proverbe américain.

L'idée de partir du Pacifique, au lieu de suivre l'ancienne voie de l'Atlantique, est déjà assez significative. En s'élevant au nord, la *Jeannette* traverse le détroit de Behring, ces colonnes d'Hercule des temps modernes, et bientôt elle voguera sur la mer libre à une latitude où l'on ne parvient, par l'Atlantique, qu'en affrontant les banquises et les courants les plus mal notés.

Ne doit-on pas s'étonner que, pour ces expéditions hasardeuses, on emploie des hommes tirés de pays si peu en rapport avec les contrées septentrionales? Ceux qui font autorité en ces matières soutiennent que chaque fois qu'on a enrôlé des équipages dans le nord, il a été impossible d'en obtenir un service intelligent. Ceci veut dire en deux mots que les populations du nord de l'Europe ne sont pas aptes à sortir de chez elles. Leur ignorance n'est pas une nouveauté. Adonnées à la routine et aux seules habitudes de leur pays, elles sont incapables de se mettre à la hauteur d'une entreprise qui exige des connaissances variées—de l'éducation. Elles ne peuvent servir qu'à titre de mercenaires, tandis qu'il faut en quelque sorte des coopérateurs.

On est surpris que la voie du Pacifique n'ait pas été adoptée avant aujourd'hui comme la plus praticable pour ces expéditions. Il faut aussi se demander pourquoi la science n'est pas allée chercher, parmi les habitants civilisés de l'A-

mérique, les qualités propres à faire réussir ses grands projets. Etant donné le principe qu'une intelligence cultivée est de rigueur chez tous les individus qui composent une troupe d'élite de ce genre, on s'est trompé dans le recrutement, on a fait fausse route en se rabattant sur les pays méridionaux.

Or, il existe en Amérique une population qui parle toutes les langues, qui a découvert et colonisé le nord du continent, qui est par excellence voyageuse et aventureuse, et qui a connu les secrets de ces régions éloignées avant les Européens. Ajoutons qu'elle est douée d'une force physique supérieure à la plupart des races humaines : ce sont les Canadiens-français.

Parlant le français dans la province de Québec, l'anglais dans Ontario, l'algonquin, le sioux et les autres langues indiennes dans les plaines de l'Ouest, le chinois et le chinook dans la Colombie-Anglaise, le russe dans l'Alaska, ces hommes sont bien les descendants de ceux qui ont les premiers parcouru ces vastes territoires. La civilisation s'étonne de les apercevoir partout à son avant-garde, et nous pouvons nous écrier avec le Père de Smet : "Où les Canadiens-français n'ont-ils pas pénétré !" Ils ont franchi le désert avant les envoyés des rois ; leurs huttes marquent encore l'endroit où a commencé chaque grande ville et le lieu où se bâtiront les métropoles de l'avenir. Ils savent cent métiers. Ils n'ont peur de rien. L'imprévu est leur domaine. Demandez-leur de créer des ressources, ils en trouveront. Toujours sûrs d'eux-mêmes, ils marchent vers l'inconnu sans se préoccuper si on les suivra. Ce sont ces hommes que Mackenzie, Simpson et Franklin ont choisis pour leurs expéditions mémorables. Franklin, celui d'entre eux qui a le plus loin poussé au nord, n'avait avec lui que des Canadiens-français. Quant il a voulu retourner dans ces régions inhospitalières, l'Europe lui a im-

posé un équipage presque exclusivement étranger à nos climats. Ils n'en sont pas revenus.

Maintenant, la tâche est à recommencer. Qu'on réfléchisse à ceci : rendus à l'endroit où les courages européens faillissent sous les effets de la neige, du froid et de la solitude, les Canadiens-français sont parfaitement à l'aise. Cette nature difficile, ces obstacles qui épouvantent les hommes du midi, ils se font un jeu de les vaincre parce qu'ils les connaissent de longue date. Avec de pareils hommes on peut aller au bout du monde (5).

11 septembre, 1879.

5. Après la publication de cet article, on apprit que le voyage de la *Jeannette* s'était terminé par une catastrophe dans les glaces. Le capitaine J.-E. Bernier, avec des Canadiens de son choix, irait plus loin sans trop de misère. Et puis, le pôle nord, c'est chez nous, au bout de nos terres!

LES MARCHES DES TROIS-RIVIERES. (1)

Paris ne s'est pas bâti en un jour. La ville des Trois-Rivières peut invoquer ce dicton populaire pour répliquer aux hableurs comme aux intéressés, qui seraient tentés de lui chercher noise, parce qu'elle ne possède pas encore un marché comparable à ceux des villes de l'ancien monde. En attendant ce moment fortuné, constatons que l'esprit actif des édiles trifluviens, les porte à reconstruire entièrement à neuf, l'édifice que nous avons baptisé du nom de "Marché aux Denrées". La cérémonie de la pose de la pierre angulaire vient d'avoir lieu, c'est le temps d'écrire, au courant de la plume, quelques souvenirs sujets à s'effacer de la mémoire des hommes.

La municipalité appelle le photographe pour transmettre à la postérité, l'image du vieil édifice, — je vais tout uniment essayer de redire à mon tour, les transformations et les rares événements qui se sont accomplis, depuis près de deux siècles dans les marchés de la ville des Trois-Rivières.

* * *

Une ordonnance de l'intendant Michel Bégon du 15 juillet 1722 porte que le juge Godefroy de Tonnancour ayant demandé au nom des habitants des Trois-Rivières l'établissement d'un marché dans leur ville, qui serait ouvert chaque

1. Brochure publiée sous le titre: *les Marchés de la ville des Trois-Rivières. Notes historiques recueillies par Benjamin Sulte et publiées, aux Trois-Rivières, dans le Constitutionnel, le 16 octobre, 1868.* L.-A. Bergeron, le Constitutionnel. Trois-Rivières, 1868, in-16, 32 pages.

Une note placée au bas de la première page de cette plaquette devenue fort rare maintenant, nous informe qu'une copie imprimée sur parchemin a été déposée dans la pierre angulaire du nouveau marché, lors de la cérémonie publique qui a eu lieu à l'occasion de la pose de cette pierre, le 16 octobre, 1868.

vendredi au bord de l'eau vis-à-vis la rue Saint-Louis, l'autorisation nécessaire est accordée. Il est stipulé que les gens de la campagne devront y vendre leurs denrées et non pas dans les maisons, sous peine de trois francs d'amende. Les cabaretiers ou hôteliers n'achèteront pas avant huit heures du matin, sous peine de trois francs d'amende. Ces amendes seront payables à l'église (2).

Après cela, d'aussi loin que les documents que j'ai consultés se reportent en arrière, l'endroit de notre ville où se réunissaient vendeurs et acheteurs de comestibles, est celui que recouvrait, vers 1868, la maison de M. John Turner, marchand de chaussures, coin des rues Craig et du Platon, côté ouest, et la maison suivante, propriété de M. Jacques Nault, épicier, rue du Platon. C'était en 1791. La rue Craig n'existait pas, des jardins occupaient l'emplacement où nous la voyons. Quant à la rue du Platon, elle était bordée de quelques maisons, dont les propriétés de M. Olivier Boudreau, pilote, et de M. François Rocheleau, marchand tailleur, toutes deux du côté nord, étaient les seules visibles dans ma jeunesse.

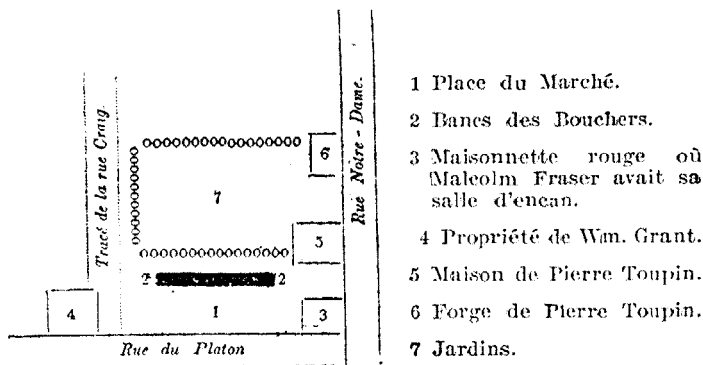
Je parle de longtemps, mais je puise à bonne source et non ailleurs. La tradition ne nous a rien transmis de très ancien relativement à l'existence des places publiques affectées à l'usage du marché des Trois-Rivières. Mes renseignements commencent avec le recueil des procès-verbaux de la "Cour Générale du Quartier de Session de la Paix" qui s'ouvrent à la date du 14 décembre 1790. L'obligeance du greffier de la paix, M. L.-U.-A. Genest, m'a été très utile dans mes recherches. Dans le greffe de la Corporation j'ai

2. *Edits et Ordonnances*, vol. 3, Québec, 1856.

eu aussi à me féliciter de l'aide que m'a donné le secrétaire-trésorier, M. J.-G.-Antoine Frigon (3).

Voici comment est rédigé l'article premier du règlement passé par les juges de paix, le 25 juillet 1791, publié dans la *Gazette de Québec* et proclamé à haute voix par le crieur public des Trois-Rivières: "Le marché de la ville de Trois-Rivières sera établi sur l'emplacement actuellement appartenant à M. Joseph-Louis Le Proust et s'étendra depuis la rue Notre-Dame jusqu'au terrain de M. William Grant, d'un côté, et d'autre côté, depuis la rue du Platon jusqu'au terrain de Pierre Toupin, et les mardis et vendredis seront réputés jours de marché."

Le tableau suivant montre, au plus près qu'il m'est possible de la reconstruire, la disposition du marché. Trois vieillards, MM. Carrier, Robichon et Duval, m'ont aidé à le composer.



3. Tous deux maintenant décédés. Dans la correspondance du colonel Burton qui fut le premier gouverneur anglais des Trois-Rivières, il est fait mention d'un édit qui assigne un lieu du bord de l'eau, vis-à-vis l'ancienne porte, comme place du marché.

L'expression "sera établi" porterait à croire que le marché n'était pas sur le site où l'on se proposait de l'ériger, mais les articles III et IV font connaître qu'il s'agit de construire des étaux et des bancs pour les bouchers, on peut présumer que le règlement ne fait que confirmer et assujettir à la loi l'habitude qu'avaient les Trifluviens de faire leur marché en cet endroit.

* * *

Le notaire Le Proust, juge de paix, major de milice et premier clerc du marché, exerça diverses fonctions publiques et fut l'un des plus utiles citoyens de son temps. Sa fille, Marie, épousa John Craig, lequel, ayant été élevé par le second mari de sa mère, le colonel Morris, est connu sous le nom de "Craig-Morris". Laurent-David Craig naquit de ce mariage et se trouva possesseur des terrains où il ouvrit la rue qui porte son nom et s'y établit le premier. L'un de ses fils, J.-C.-H. Craig, marchand, fut membre de la Corporation des Trois-Rivières.

* * *

II. "Sous huit jours, les bouchers et vendeurs de toute espèce devront faire étalonner leurs poids et balances par le clerc du marché."

III. "Les étaux et bancs des bouchers seront arrangés en ligne droite et numérotés, avec un passage de deux pieds au bout de chaque deux étaux, lesquels étaux seront d'égale hauteur et couverts de planches."

IV. "Les étaux seront faits de bois de merisier ou d'érable, et seront de cinq pieds et demi de long, sur trois pieds de large et couverts de planches."

V. "Les bouchers payeront \$4 par an de loyer. Ils sont tenus, sous peine de perdre leurs étaux, de ne pas rester

deux semaines consécutives sans apporter de la viande au marché."

VII. "Le greffier de la paix donne les licences, le 1er novembre, aux bouchers et autres personnes vendant sur le marché. Il y aura une balance publique, sous la direction du clerc du marché."

X. "Défense de mettre en vente sur le marché de la basse-ville des animaux en vie "tels que cochons, chevaux, vaches ou boeufs". Ces bêtes, ainsi que les voitures chargées de foin, de paille ou de bois, doivent être exposées en vente sur le marché de la haute-ville "sur la rue Notre-Dame communément appelé la Place d'Armes."

XI. "Défense de vendre ailleurs que sur le marché."

XII. "Le poisson apporté sur le marché devra être exposé sur de la paille, des branches d'arbre ou des écorces et le vendeur est tenu de remporter ces lits hors de la ville."

XIV et XV. "Pouvoir au clerc du marché de confisquer les mauvaises viandes." Cette disposition subsista pendant plusieurs années.

Vers 1800, une Sauvagesse fut tuée auprès de ces étaux, dans une bagarre entre gens de sa nation.

Une amélioration, prescrite par l'article VIII, n'apparut qu'une ou deux années après. C'était une balance que l'on installa au milieu de la place. La charpente qui la soutenait n'avait pas la moindre apparence d'architecture: deux simples poteaux supportaient une forte traverse de bois, et le ciel couvrait le tout.

Le 15 septembre 1792, les juges de paix font défense aux gens de la campagne de vendre aux commerçants avant dix heures du matin. Le 30 avril 1795 autre règlement: les bouchers pourront vendre de la viande chez eux, les dimanches et fêtes avant huit heures et demie du matin, mais

la viande qui reste doit être reportée au marché chaque fois, nonobstant que les bouchers n'ont la permission de paraître sur le marché que tous les quinze jours. Par un acte du greffe de la paix du 30 octobre 1797 on voit que le mesurage du bois de corde se faisait sur la grève par le clerc du marché.

Comme organisation, les règlements déjà cités sont plus complets. Il y avait obligation de faire étalonner par le clerc du marché les poids et mesures; les bouchers payaient un loyer de banc d'un louis par année; ils devaient être assidus les jours de marché. Défense était faite de vendre par la ville ce qui devait s'apporter au marché. Les mauvaises viandes étaient confisquables, etc. On ne reprochera pas aux juges de paix trop de rigueur dans l'exécution de certains articles. Celui, par exemple, qui concerne les poids et mesures ne fut mis en force que le 19 janvier, 1796, dans le Palais de Justice même, où les vérifications eurent lieu en présence des juges de paix.

Si je ne me trompe, la Place d'Armes, qui se trouve indiquée sur des cartes manuscrites de 1685 et de 1704 que j'ai en ma possession, dût être le marché de la ville, dès ses commencements(4). C'était le point central du groupe de maisons appelé le fort des Trois-Rivières, qu'entourait une palissade de pieux. Naturellement, si l'on remonte plus loin, il faut penser que la grève dut être le poste de traite où se firent d'abord les échanges avec les Sauvages. Les canots

4. Dans l'édition de 1868, il est dit que le carré situé devant le Palais épiscopal, se nommait, en 1791, la Place d'Armes, et que ce lieu était le marché dit de *la Haute-Ville* qui servait de marché au foin, aux animaux et au bois. A la suite de la découverte de nouveaux documents concernant cette place publique, M. Sulte nous avoue que cette partie est incorrecte. D'ailleurs, comme nous l'avons déjà dit, le texte des *Mélanges historiques* corrige souvent les précédents et devra à l'avenir être consulté comme supérieur au point de vue historique.

abordaient au pied du Platon, dans une anse de peu d'étendue que représente maintenant l'ouverture laissée entre le quai de la Corporation et celui de la Compagnie du Richelieu, au pied du Boulevard Turcotte. Depuis 1857, le marché au poisson y est transporté. Une fois les environs de la ville colonisés, la Place d'Armes a dû servir de rendez-vous aux gens de la campagne qui apportaient des effets pour les vendre dans la ville.

Le marché de la rue du Platon (1791) était désigné comme le marché de la *basse-ville*. L'on y offrait en vente, aux termes des règlements, tous les produits qui n'étaient pas spécialement nommés dans la liste de ceux qui devaient être portés sur l'autre marché. Le poisson devait reposer sur des écorces, de la paille, ou des branches d'arbres, mais on ne cessa pas d'en vendre sur le rivage. Du premier mai au 10 juillet, 1796, la ville étant dépourvue de boulanger, l'on permit aux habitants de la campagne d'y vendre du pain qu'ils fabriquent eux-mêmes.

Les juges de paix qui signèrent les règlements du 25 juillet, 1791, se nommaient : les chevaliers de Niverville et de Tonnancour, Jean-Baptiste Badeaux et William Grant. Les personnes dont les noms suivent étaient aussi juges de paix, mais elles ne siégeaient pas ce jour-là : A. Lefebvre de Bellefeuille, Nicolas Saint-Martin, Georges Dame, Robert Brydon, Pierre Cressé, le colonel Morris, Pierre Saint-Cire et Jean-Baptiste Perrault.

* * *

Il est peut-être nécessaire d'indiquer l'origine des éléments qui constituent aujourd'hui la Corporation des Trois-Rivières.

Immédiatement après la conquête, la ville fut gouvernée par le commandant des troupes de la place, qui s'assemblait

tout fin seul avec son secrétaire pour dicter des ordonnances destinées à faire le bonheur de nos pères. La machine publique marchait comme sur des roulettes... mal graissées, mais il paraît qu'en ce temps-là nous aurions eu mauvaise grâce de nous formaliser des agréments d'un régime aussi paternel. Vint ensuite l'institution des juges de paix. Leur pouvoir embrassait à la fois l'administration de la justice et celle des affaires concernant la ville. Leurs séances avaient lieu dans le Palais de Justice, — l'église anglicane (en 1868)—on y décidait, entre deux causes, les questions qui sont du ressort des corporations municipales.

Antérieurement à 1801, les habitants de la ville éalisaient annuellement trois syndics pour gérer les affaires de la commune des Trois-Rivières. En 1785, furent élus: Modeste Pratte, Jean Doucet et John McPherson.

Le premier juin, 1801, en vertu d'un acte du parlement provincial en date du 8 avril précédent, furent élus: François Noisieux (5), président, Robert Brydon, Jean Doucet, Modeste Pratte et Joseph Badeaux, syndics, composant la nouvelle "Corporation de la Commune." Benjamin Doucet en fut le secrétaire. Les assemblées de ce corps avaient lieu un peu partout, ordinairement au presbytère.

Les juges de paix qui avaient en main la gouverne des marchés, virent, dans la suite, leur autorité passer aux conseillers municipaux; les syndics de la Commune se virent aussi enlever leur autorité par ces derniers, et le nouveau conseil finit par tenir ses séances dans le marché qui vient d'être démoli (1868).

5. Grand-vicaire. Il était aussi président de la compagnie du feu (voir *les Mélanges historiques*, vol. 2, pages 79-81).

M. Pierre Placy (6), forgeron, qui possédait une partie de l'emplacement de cette bâtisse, donna, vers 1800, un morceau de terrain pour l'usage du marché. On y transporta les modestes bancs des bouchers et la balance publique. M. Le Proust resta clerc des marchés. M. Alex. Thompson lui succéda, à partir de 1817 jusqu'à sa mort, en 1854; après lui, MM. Edouard Méthot, M. Clark, et Z. Cloutier, eurent la régie du marché.

Les bancs furent rangés auprès d'une maison de bois, remplacée depuis par une maison de pierre, alors propriété des héritiers Desfossés, qui descendent par leur mère du donateur du terrain. Un règlement des juges de paix du 18 juillet 1800 ordonne que le poisson frais apporté au marché de la basse-ville sera déposé sur les bancs construits dans ce but par le clerc du marché. La place publique formait un carré d'à peu près cinquante pieds s'ouvrant sur la rue des Forges. C'était le théâtre ordinaire d'un spectacle que la civilisation a banni de nos mœurs: on y punissait les misérables condamnés à la peine infamante du fouet. Le patient était ordinairement lié à une charrette que l'on plaçait un peu en dehors du marché, sur la rue. Le 21 octobre 1795, Henry Cigler, qui avait battu la dame dont il était l'engagé, fut condamné au pilori "sur la place du marché de la haute-ville". Mais comme il n'y avait pas de pilori sur place, on ordonne au shérif d'en faire construire un pour cette exécution. Entre cette place publique et le coin de la rue Badeaux (ouverte plus tard en 1821) il y avait deux maisons. M. Badeaux les vendit en 1836, à M. Dumoulin. Elles furent démolies en 1846.

6. Pierre Duguay dit Placy ou Plassy et Duplessis, de famille ancienne aux Trois-Rivières. L'édition de 1868 donnait Charles, par erreur.

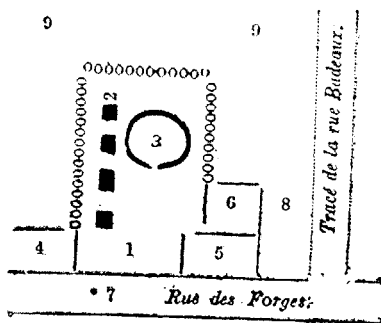
Une anecdote, racontée par un officier de la garnison des Trois-Rivières, que j'ai lue dans un *magazine* anglais, publié au commencement du dix-neuvième siècle, nous fait voir les Trifluviens, debouts, dès quatre ou cinq heures du matin, en été, sur la grève où aborde la flottille des canots, venant du sud du fleuve ou du Cap⁽⁷⁾, car les ponts du Saint-Maurice n'étaient encore qu'à l'état de projet. Au débarcadère, les habitants entamaient, sans retard, des pourparlers avec les enchérisseurs, l'on débattait les mérites des pièces exposées. Les plaidoyers se poursuivaient de part et d'autre jusqu'à ce que l'on fut arrivé sur la place du marché, ce qui provoquait parfois des scènes fort comiques. Celle que raconte l'officier anglais paraît avoir énormément diverti ses contemporains. Je doute qu'elle eût du succès de nos jours. Les officiers anglais ont perdu quelque peu de leur prestige. Il s'agit d'un grand diable de soudard qui harcela un habitant depuis le bord de l'eau jusqu'au marché et qui, rendu là, se prétendit acquéreur d'un dindon de belle venue convoité également par un pacifique citoyen. L'argument décisif que fit valoir *l'habit rouge* eut pour résultat de mettre l'acheteur en fuite et de faire suer la peur au pauvre vendeur. On devine que l'argument invoqué n'était ni plus ni moins qu'un sabre...

Vint un jour où le besoin d'un *improvement* se fit sentir, comme dit un linguiste de mes amis. C'était, je crois, vers 1810. La cité (8), qui n'était alors que la ville, se paya le luxe d'une tourelle de bois, à huit faces, entourée d'un au-

7. Le Cap-de-la-Madeleine.

8. Terme légal anglais; expression très ancienne pour dire grande ville. A notre sens, la cité c'est la partie la plus vieille, ou encore, le coeur de la ville.

vent, sous lequel étaient ménagés des bancs pour une petite demi-douzaine de bouchers. La fameuse balance ne fonctionna plus en plein air, elle occupa, seulette, l'intérieur de l'octogone qui tenait parfaitement dans le carré où je vous ai introduits tout à l'heure. La rangée des vieilles stalles resta où elle était; on en tirait un loyer, au jour le jour. Il n'est pas sans à propos de tracer les lignes de démarcations de ce marché.



- 1 Place du Marché.
- 2 Bancs des bouchers.
- 3 Le Marché rond.
- 4 Maison de M. Placy.
- 5 et 6 Deux maisons appartenant à M. Badeaux, détruites, plus tard, en 1846.
- 7 Lieu où l'on fouettait les condamnés.
- 8 Jardins.
- 9 et 9 Terrains vagues joignant la Commune.

Une gravure du temps représente la rue des Forges, qui a réellement fort bon air avec son marché et plusieurs maisons flambant neuves qui se concentrent aux environs de la rue Notre-Dame.

Vers 1826, la ville acheta "une place de marché" au centre des affaires, coin des rues des Forges et Badeaux, mesurant quatre-vingts pieds de front sur quatre-vingt-dix. A la grande assemblée de réforme du 24 février 1831 on déclare que l'espace est trop restreint et qu'il faut dépenser £850 pour l'agrandir. Les revenus de la Commune rembourseront cette somme.

Un voyageur français, Théodore Parie, qui passait aux Trois-Rivières en juillet 1829, s'arrêta sur la place du marché. Il en parle dans ces termes : "La gaîté des habitants, leur tumulte bruyant et le grand nombre de pirogues attachées au quai donnaient un air vivant à la ville". Sans doute il ne retrouvait plus la morne contenance du paysan français et il en était surpris.

* * *

Avec le régime municipal, commença un nouvel ordre de choses. L'élection de M. Pierre-Benjamin Dumoulin, premier maire, eut lieu en 1844. M. Antoine Polette, plus tard juge du district des Trois-Rivières, venait d'être élu maire, lorsqu'en 1846 fut arrêtée la construction d'une longue halle de bois à un seul étage. Cela ne se fit pas sans empiéter, d'une part, sur une parcelle du terrain que M. Moses Hart possédait en arrière de la *pigeonnière*, (nom vulgaire de la tourelle de bois), et de l'autre côté sur le site des deux propriétés, déjà nommées, qui appartenaient à M. P.-B. Dumoulin. Armés du décret autoritaire, MM. Joseph Hamel et Olivier Pothier, entrepreneurs, firent raser les maisons qui se trouvaient sur "le chemin du progrès". Quatre enfants, jouant près des décombres, y furent victimes d'un accident qui coûta la vie à deux d'entre eux, blessa le troisième et estropia l'autre d'une manière terrible. Voici leurs noms : Déchaine et Bergeron, tués ; Mathon, blessé à la tête ; Joseph Duval, un bras broyé.

Le carré s'étendit jusqu'à la rue Badeaux. On plaida bien un peu, devant le conseil de ville, au sujet de l'expropriation pour cause d'utilité publique, mais le principe fut maintenu et consacré. M. Haussman n'aurait pas fait mieux.

Ce qui ne manquera pas de paraître curieux, c'est que le comité spécial, en déposant son dernier rapport, le 9 no-

tembre 1846, constata que le marché qu'il venait de faire construire était insuffisant pour les besoins de la ville. Le local étant trop exigü, le comité recommanda, sans plus tarder, qu'on y ajoutât une annexe, à deux étages, où le conseil pourrait se ménager des bureaux.

En septembre 1847, la municipalité réalisa le projet susdit. M. Hypolite Duval coupa la bâtisse de bois par la moitié, puis, écartant les tronçons à droite et à gauche, il intercala au centre les deux étages de briques qui viennent d'être supprimés (1868).

* * *

Le conseil municipal caressait depuis longtemps la légitime ambition de se mettre dans ses meubles. Ce bonheur lui était échu. Il fit son entrée triomphale dans l'étage supérieur et prit possession de l'une des deux chambres qui s'ouvraient sur l'appartement principal, la salle publique. Le plancher n'était pas encore entièrement posé, mais déjà, une troupe d'acrobates ambulants, les Martinetti, avaient eu le temps d'y donner des représentations. Il n'en est pas moins vrai que si le conseil n'eut pas l'étreinte de son domicile, il fut le premier à y tenir "feu et lieu". Les migrations du conseil de ville sont intéressantes à suivre. Notons-les en passant.

Avant 1846, la coutume était de convoquer les citoyens sur l'emplacement du marché au foin. Cette portion de la ville était restée à l'état de désert, jusque vers 1820. La première mention que je connaisse du lieu du marché au foin actuel se trouve dans un document de 1823.

Les rares maisons qui figuraient dans ses alentours, étaient disposées sans symétrie, en un mot, c'était, vers l'ouest, les bornes de la ville habitée. La Commune poussait une pointe jusqu'au marché de la rue des Forges.

En 1817, furent ouvertes les rues Saint-Georges et Saint-Philippe,—l'une nommée en l'honneur du roi régnant, l'autre en l'honneur de M. Philippe Burns (9), longtemps président de la corporation des syndics de la Commune. La place du Marché au foin étant devenue accessible, on en fit un lieu de réunions publiques. C'est là qu'en vertu de l'acte municipal, eurent lieu, pendant trois années consécutives, les élections de six conseillers et d'un maire, ayant charge de gouverner les Trois-Rivières "en bons pères de famille." Les délibérations avaient lieu, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre des conseillers.

L'automne de 1846 venu, la froidure poussa le conseil à se réfugier dans le Palais de Justice, salle des grands-jurés. On exposait divers projets, ayant trait à l'érection du marché. Vous savez tous, amis lecteurs, qu'à l'heure où j'écris ces lignes, que vous ne manquerez pas de lire avec avidité, — j'ai cette illusion, veuillez me la laisser,—notre conseil siège dans la même salle des grands-jurés, et, derechef, délibère à outrance sur les projets qu'on lui soumet, relativement à l'érection du marché. Rien n'est nouveau sous le soleil. Les constructeurs du marché neuf sont MM. O.-Z. Hamel et Charles Sulte dit Vadeboncoeur (10).

Voici comment on procéda à cette entreprise: le 13 octobre 1867, les conseillers Thivierge, Denoncourt, Desilets, Lottinville, Panneton se forment en comité d'action pour dé-

9. Dans une note de la petite édition, il est dit: "on ne sait pas généralement que M. Burns était Canadien-français, né à Montréal. Son véritable nom était Cacrel." M. Sulte nous écrit qu'il a maintenant la preuve que Burns était Anglais pur, mais parent des Cacrel.

10. Cousin de M. Benjamin Sulte. Il est mort l'année dernière.

cider d'abord si l'on étendrait la place du marché jusqu'à la rue Notre-Dame, en expropriant les maisons des Desfossés (anciennes maisons Pierre Duguay) et de l'autre côté jusqu'à la rue Badeaux, en prenant les propriétés de J. Gervais, Olivier Deschesnes, rue Badeaux, et en arrière, donnant sur le marché, les propriétés de Michel Caron, Moïse Gauthier et G.-H. Godby, puis Louis Robitaille, pour avoir un terrain carré, en acquérant aussi de John Houlston, rue Notre-Dame, et encore le lot vacant de John Ryan, afin d'ouvrir une voie jusqu'à la rue Notre-Dame, comme elle existe en 1919 (11).

Le 27 novembre, le conseil se prononce pour agrandir vers la rue Notre-Dame; oui: Denoncour, Craig, Thivierge, Lottinville, Dufresne; non: Gervais, Panneton, Desilets. Le 10 août 1868, on change d'avis pour acquérir de préférence Caron, Gauthier et Godby en arrière du marché. Le 31 du même mois, il est décidé de mettre la place du Marché au foin, rue Saint-Philippe, à la disposition du public comme lieu de marché aux denrées durant la reconstruction du vieux marché de la rue des Forges. Le 5 septembre, la société O.-Z. Hamel et Charles Sulte dit Vadeboncoeur est nommée pour conduire les travaux du nouvel édifice, charpente et menuiserie, et Dominique Lortie la maçonnerie.

Le 11 septembre, sur proposition du conseiller Desilets, appuyée par le conseiller Panneton, il est décidé que MM. Shortis, Gervais et Thivierge auront la surveillance de l'érection du marché et l'hôtel de ville combinés. Le 16 novembre ces trois personnes sont autorisées à vendre les dépendances achetées de Moïse Gauthier.

11. Ce chapitre, ainsi que les six qui suivent, sont faits pour compléter jusqu'à date la présente édition.

En résumé les travaux ont été faits "à la journée" par des ouvriers aux gages de la ville, sous la conduite de Hamel et Vadeboncoeur et la surveillance de Shortis, Gervais, Thivierge.

L'édifice n'était pas encore au complet le 3 avril 1869, lorsque les étaux des bouchers furent vendus aux enchères. Du 19 mai au 12 juillet, les travaux étant suspendus, on les reprit sous la surveillance de MM. Denoncour, Thivierge Jourdain, Ward et Baptist. En somme, cette construction de 150 x 50, à trois étages, a coûté \$18,792.46, plus les glacières \$2,240, plus le terrain \$7,654 (12).

En février 1900, tout l'intérieur brûla. Il y avait une assurance de \$9,000.

Après l'incendie du mois de juillet 1908, qui consuma une bonne partie de la ville, la municipalité avait à reconstruire entièrement le marché sur de plus grandes dimensions. le 6 novembre, on décida de demander des soumissions sur le plan préparé par MM. Daoust et Lafond, architectes des Trois-Rivières. Le contrat fut accordé à Téléphore Dugré pour la somme de \$28,500. Napoléon Guillemette, nommé surveillant le 5 juillet 1909, a exercé cette charge jusque vers le mois de juin 1910, où tout l'ouvrage se trouva terminé. L'hôtel de ville était, dès avant 1908, à l'encoignure des rues Alexandre et Royale, loin du marché et n'a pas eu à souffrir du grand incendie.

* * *

Si je finissais ici?

Plusieurs sont déjà prêts à opiner du bonnet, sans songer que j'ai encore plus d'un alinéa sous la plume. Quand on commence un mémoire du genre de celui-ci, il n'y a pas de

raison pour qu'il finisse, on peut aller de ce train jusqu'aux Monts-Ourals... et en revenir, si besoin est.

Je tiens à rappeler que depuis 1850, la salle publique du vieux marché a été témoin de quelques événements assez remarquables pour nous, Trifluviens. Comme je n'écris pas pour les indifférents, je pense avoir le droit de prolonger d'une ou deux minutes. Depuis 1845 ou 1850 nous avons eu des trottoirs dans toutes nos rues, un boulevard qui nous offre une superbe promenade de ville, deux ou trois grands quais, la cathédrale catholique, l'église presbytérienne, le couvent des Soeurs-Grises, le collège Saint-Joseph, la création du diocèse des Trois-Rivières, l'intronisation de deux évêques résidant conjointement au milieu de nous, le chemin de fer d'Arthabaska, un redoublement de population, le quartier du commerce a été détruit et s'est rebâti convenablement, les scieries du Saint-Maurice et d'autres manufactures se sont élevées, la ville constituée en corporation a reçu le titre de cité, etc. C'est avoir joliment travaillé, n'est-ce pas? (13) Si toutes ces choses qui parlent aux yeux témoignent d'un mouvement bien calculé pour élever la ville au niveau qui lui appartient, il est certains faits dont le souvenir pourrait disparaître, faute d'être écrits en pierre ou en bois à la surface du sol. Je désire mentionner l'organisation des troupes volontaires, l'existence de la Société Saint-Jean-Baptiste et de la Société dramatique, les Instituts littéraires, ou autres, soutenus par les citoyens parlant les deux langues, et les simples cabinets de lecture. C'est dans l'hôtel-de-ville qu'ont vécu, tour à tour ou ensemble, ces divers corps

13. Que l'on n'oublie pas que ceci a été écrit en 1868, et se rapporte par conséquent à ce temps-là. Bien des choses se sont déroulées depuis les intéressantes réminiscences de M. Sulte, mais ces souvenirs ont toujours de la saveur.

dont le rôle a été parfois assez marquant pour mériter que l'on en tienne compte dans la somme du travail de ces dernières années; il fait voir que le même esprit soufflait sur toutes les classes de notre société.

Tandis que les hommes mûrs se montraient désireux d'accomplir des œuvres qui sont leur apanage, la jeunesse ne restait pas les bras croisés, elle se préparait à se rendre utile, sans oublier d'interrompre, ça et là, ses travaux par quelques heures de récréation.

* * *

Celui qui vivra dans cinquante ans et qui pourra raconter l'histoire intime des cinq années (14), des quarante représentations de théâtre des amateurs des Trois-Rivières, écrira un joli chapitre. La main me démange; pourtant je me tais, car voyez-vous, ces récits anecdotiques ont cela de commun avec le vin qu'ils sont plus goûtés dans leur vieillesse. Qui sait néanmoins, ce qui serait arrivé si notre garde-robe n'avait pas été dévorée dans l'incendie de 1863? Saviez-vous que l'on agitait alors, entre acteurs, la grosse question de bâtir une salle, avec tout ce qu'il fallait pour figurer agréablement dans nos beaux costumes neufs? J'ai souvenance d'avoir écrit là-dessus maints articles enthousiastes dans *l'Ere Nouvelle*. Hélas! le feu, d'un côté—de l'autre, les mariages de plusieurs d'entre nous, interrompirent une carrière qui promettait plus d'applaudissements... et de sifflets, que d'écus. Pardonnons à ceux qui se sont mariés, mais vouons au feu une rancune éternelle. Faisons-nous pompiers!

Un soir de décembre, il neigeait à flocon, le pied glis-

14. Il y a juste aujourd'hui cinquante ans que M. Sulte écrivait cela. Malheureusement, les survivants de cette époque éloignée sont rares; M. Sulte est probablement le seul qui pourrait nous dire ces choses.

sait ou s'enfonçait dans une couche de verglas à moitié fondu qui couvrait le sol, les passants n'auraient demandé qu'à filer droit et vite vers leurs foyers respectifs; cependant des groupes formés à tous les dix ou vingt pas, au centre de la ville, semblaient participer à une excitation extraordinaire, et se montraient peu embarrassés d'attraper un rhume ou de rentrer tard au souper. De fait, la population entière était dans un état de transe. L'on se communiquait vivement les dernières nouvelles télégraphiques, on les commentait de mille manières, l'émoi régnait partout... Un navire de guerre américain avait outragé le drapeau britannique, à bord du *Trent*. Nous allons avoir la guerre!

Quelques jours après, l'honorable J.-E. Turcotte était à l'hôtel de ville, où la foule remplissait toutes les issues. Vous vous souvenez du discours qu'il improvisa ce soir-là, et quel élan d'enthousiasme lui répondit, lorsque, citant des vers de Lamartine, il s'écria: le carnage et l'incendie roulent en torrents jusqu'au Forum et au Capitole! il est temps de se lever pour défendre de la voix et du geste, Rome! les Dieux! la Liberté!

Ce soir-là les compagnies de volontaires furent formées. Et comme elles avaient été créées à l'hôtel de ville, par l'étincelle sacrée qui les anima toujours, elles firent de ce lieu leur quartier général. Les ordres du jour des officiers supérieurs de la milice, la promotion du capitaine Barnard et les louanges particulières que le commandant des forces Lindsay adressa verbalement aux volontaires des Trois-Rivières en présence de plusieurs bataillons, sur le champ de Mars, à Montréal, disent assez que leurs services ne sont pas indignes d'une mention spéciale.

* * *

Restons avec la bonne pensée, la ferme espérance que

l'esprit vigoureux dont s'inspire la ville des Trois-Rivières à l'époque où nous sommes, nous donnera bientôt, non seulement des marchés de pierres, mais un hôtel de ville, où nos conseillers oublieront leurs habitudes nomades, une bonne voûte, où le registrateur abritera ses chères paperasses, enfin l'indispensable et désiré chemin de fer des Piles, sans lequel nous n'irons jamais bien loin, sur la voie du progrès (15).

* * *

Aujourd'hui, vendredi, le seizième jour d'octobre, 1868, nous jouissons du spectacle de deux élections pacifiques pour nommer des membres à la Chambre des Communes et à l'Assemblée législative de Québec. MM. McDougall et Dumoulin prennent chacun un mandat.

La population parlant la langue anglaise reçoit, dans l'élection de l'un de ses enfants, la preuve incontestable que les luttes des partis et les ambitions se sont effacés pour rendre encore plus remarquable le nouvel esprit public qui règne sur la ville. Appartenant à une famille distinguée parmi nous, par son intelligence et son industrie — habile avocat lui-même, M. McDougall ne pourra se trouver étranger dans les discussions où nos intérêts seront mis en jeu.

Les noms des élus proclamés sans opposition, il reste à remplir une nouvelle partie du programme de la journée. La foule se rend au lieu où les ouvriers travaillent à édifier le nouveau marché et là, en présence de M. Dumoulin, qui est en même temps maire de la ville, se fait la cérémonie de la pose de la pierre angulaire de la bâtisse. M. Dumoulin, arrière-petit-neveu de M. Louis Le Proust, fils du premier maire des Trois-Rivières, revêtu comme lui des charges de député au parlement et de maire de la ville, préside à la

15. Tous ces souhaits se sont réalisés depuis.

construction d'un édifice public sur le terrain acheté autrefois de son père. Les vingt années qui viennent de s'écouler ont apporté de grands changements, sauf dans le choix que nous persistons à faire — et pour cause — d'un membre de cette famille pour nous représenter.

Trois-Rivières, 16 octobre, 1868.

ESSAI DE COMMERCE AVEC LES ANTILLES

(1866). (1)

Le souvenir que j'ai gardé d'une entreprise dont on parlait beaucoup il y a cinquante-trois ans vient d'être rendu plus vivace par la correspondance qui se trouve aujourd'hui dans ma main et que le hasard m'a procurée. Réveillons cette affaire oubliée. C'est de l'histoire du pays. Son insuccès nous fera voir encore une fois que, en toute chose, les commencements sont difficiles.

La propagande qui se faisait en 1864, même auparavant, dans le but d'arriver à unir politiquement toutes les provinces et possessions britanniques de l'Amérique du Nord, avait fait surgir le projet d'un commerce maritime avec les Antilles. La future confédération ne devait pas manquer, disaient les journaux et les orateurs, de voir au développement de ses exportations. Les circulaires, les brochures de tous genres en parlaient. Nous ferons ceci, nous ferons cela — et “dans dix ans notre population s'élèvera à huit ou dix millions”. Ce dernier chiffre est encore à venir.

Le public était devenu familier avec le projet des Antilles et plus on penchait vers l'idée de l'union politique, plus ceci semblait former corps avec cela. De fait, un vaste programme commercial s'élaborait et il a assez bien réussi, vu les circonstances. Tout ce que l'on imaginait d'un jour à l'autre paraissait réalisable et sur la quantité il y avait du bon.

Si peu que soit le Canada de 1919 dans le commerce

1. Cet article est inédit.

maritime il est comme une puissance de premier ordre comparé au Canada de 1864, car à cette époque on étonnait grandement le peuple en proposant d'envoyer des navires porter nos produits agricoles aux quatre coins du monde, ou encore en disant que nous devrions fabriquer avec les matières dont le pays abonde, tant et tant de choses que nous allions toujours acheter à l'étranger. Qu'est-ce qui n'était pas à créer parmi nous ! et combien peu on y pensait ! La presse avait fort bien saisi le thème et elle le ramenait sans cesse sous nos yeux. Donc, on parlait des Bermudes, des Antilles, "colonies voisines de nous".

La chambre de commerce de Québec croyait à la possibilité de tenir une ligne de bateaux à vapeur qui iraient à la Havane échanger des produits canadiens contre ceux de l'île de Cuba et, pour se renseigner à la source même, elle envoya, vers le printemps de 1866, M. Thomas Cyroid Du Plessis, marchand de Québec, consulter M. James M. Lawton, marchand à commission de la Havane, bien connu dans notre capitale. Je dis capitale, justement à l'heure où Québec cessait de l'être puisque le gouvernement déménageait à Ottawa. N'importe ! les ministres se montraient favorables au projet en question et l'on comptait sur leur aide de quelque manière.

A son retour, vers le 13 avril, M. Du Plessis rapportait des nouvelles satisfaisantes, consistant en son expérience acquise au cours de cette visite et une liste des articles dont M. Lawton considérait la vente comme assurée. Bientôt survint un événement inattendu qui encouragea davantage les promoteurs de l'entreprise ; c'était la quarantaine de quatorze à vingt jours imposée par un édit espagnol aux navires américains qui fréquentaient la Havane. Cet ordre, promulgué

le 10 avril, était porté à la connaissance de M. Du Plessis, à Québec, dès le 18, par une lettre de M. Lawton datée du 12. Le 23, Garrison & Allen, de New-York, agents des steamers américains qui touchaient à la Havane, télégraphiaient à M. Du Plessis (sur sa demande) que ces bâtiments n'iraient plus à Cuba. Le champ était libre de concurrence puisque le pavillon britannique conservait entrée libre.

Le 25 avril 1866, M. Du Plessis écrivait en son nom propre à l'honorable Jean-Charles Chapais, commissaire des travaux publics du Canada (2) lui exposant la question et demandant d'employer le *Victoria* ou le *Napoléon III* (3) pour transporter des marchandises aux Antilles. Les steamers en question dataient de dix ans, coques de fer marchant à hélice, affecté au ravitaillement des phares du golfe, mais peu propres à naviguer sur l'Atlantique. Nous n'en avons pas d'autres.

Et, comme on dit, des débats s'en suivirent. Enfin,

2. On ne disait pas encore ministre.

3. Ces deux navires, absolument semblables, avaient été construits dans la Clyde, à Gowan, Ecosse, par MM. R. Napier et fils, en 1856; ils étaient grées en *bricks*, mesuraient 173 pieds de long, 30 pieds de largeur principale, et avaient chacun deux machines oscillantes d'une force combinée de 300 chevaux, également construites par la maison Napier et fils. Ces vapeurs appartenaient autrefois à François Baby qui les avait achetés pour le service du remorquage entre Québec et l'île d'Anticosti, conformément à un contrat avec le gouvernement en date du 24 août 1855. Suivant un autre contrat avec le gouvernement passé le 6 août 1859, ces navires servirent pour le transport des malles entre Québec et les provinces maritimes, le service des bouées, l'approvisionnement des phares dans le bas du fleuve Saint-Laurent, et les voyages des apprentis pilotes pour le relèvement des chenaux, en vertu de deux contrats avec les officiers de la maison de la Trinité de Québec. A la demande de M. Baby qui voulait se retirer des affaires, le gouvernement acheta ces navires (ainsi que le *Lady Head*, l'*Advance* et l'*Admiral*) le 5 août 1860.

munes, des fauteuils, tables, pupitres, sofas, chaussures, ouvrages brodés par les Sauvagesses. . . . et des briques.

L'acte notarié par devant maître Prevost qui place le *Victoria* à la disposition de M. Du Plessis est daté du 10 septembre 1866. M. Charles Huot agit pour le ministre des travaux publics. M. Du Plessis doit assurer le navire contre le feu et périls de la mer. De plus, il aura à payer \$200. par jour pour l'usage du vapeur et on lui alloue \$10. par jour pour nourrir l'équipage. Cet équipage n'était ni choisi par l'expéditeur ni placé en aucune manière sous ses ordres—de plus il ne renfermait que le moins possible de marins.

Le 10 septembre, à cinq heures du soir, le vaisseau partait et M. Du Plessis voyait déjà que tout allait mal. Les pommes de terre et les choux étaient à fond de cale dans un atmosphère étouffant. Le capitaine Pluchon était pilote de rivière, du fleuve si vous voulez, mais pas navigateur, surtout en haute-mer. On lui avait donc adjoint le capitaine de long cours Stevenson, un bon marin. Si Pluchon n'avait pas été un mauvais coucheur, une partie de cette lamentable histoire serait tout autrement. Peut-être aussi que Stevenson était trop à pic sur sa dignité. L'équipage jouait la musique de l'indépendance et se moquait du capitaine Pluchon. Voici la liste de cet équipage :

B. Day, second capitaine.

François Lemieux, capitaine, assistant du second.

T. Poliquin, mécanicien.

W. Bailey, assistant-mécanicien.

Isidore Tanguay, troisième mécanicien.

Jérôme Blouin, commis aux vivres.

François Gauthier, Alfred Couillard, Joseph Couillard, Edmond Levêque, George Romeril, Louis Caron, arrimeurs.

Edouard Bélanger, François Denis, Edouard Gendreau, Joseph Duquet, Henri Lachance, Thomas Gamache, chauffeurs.

Jacques Picotte, Pierre Jean, Bruno Lisotte, Pierre Grenier, Jean Savard, ... Baudoin, Alfred Marec, George Bélanger, Olivier Chassé, Olivier Plante, Jacques Forbes, Edmond Lamarre, matelots.

. . . . Caouette, cuisinier.

Il y avait au moins trois passagers : J.-A. Turcotte, George Filborne et Laprise.

Le 13 septembre on prenait du charbon à Pictou avec une lenteur qui semblait calculée. Ensuite, le navire ayant fait un bout de route, mouilla l'ancre et resta immobile une dizaine d'heures. Les écoutilles étaient fermées. A toutes les demandes et supplications de M. Du Plessis pour accélérer la marche et donner de l'air au fret, on répondait par des rebuffades. Le 17, enfin, Pluchon fit ouvrir les écoutilles et l'on constata que le tiers des choux et des pommes de terre était en train de se gâter mais le capitaine ne voulut pas les faire apporter, même en partie, sur le pont. Le 19, on monta les choux. M. Du Plessis demanda un triage. Le capitaine ordonna de jeter le tout à la mer. Ensuite vinrent les pommes de terre qui furent traitées de la même manière. Les 20 et 21, on jeta à la mer. Caouette dit qu'il y avait encore bon nombre de pommes de terre en excellente condition. Stevenson dit la moitié.

Le 23, il ne restait rien de gâté à bord. Alors le capitaine fit étendre sur le pont les toiles gardes-soleil — mais à quoi bon ! La lenteur du *Victoria* était chose réglée d'avance. Au lieu d'arriver à la Havane le 20 on n'y entra que le 24 vers le soir. Deux jours auparavant, deux navires américains terminant leur quarantaine étaient entrés dans le port et y

avaient vendu 3,500 barils de pommes de terre, ce qui avait fait baisser les prix, d'après le certificat fourni le 6 octobre par James M. Lawton déjà mentionné.

Si je comprends bien les comptes de cette opération commerciale, le coût des articles embarqués sur le <i>Victoria</i> avait été de..	\$3,452.07
ajoutons les dépenses..	3,608.86
	\$7,060.93

Le tout était consigné à M. Lawton et voici comment il en disposa :

Fêtes, beurre, fromage..	\$1,260.13
Tabac et ouvrages de Sauvagesse..	413.40
Autres articles..	9,271.34
	\$10,944.87

Bénéfice..	\$ 3,883.94
--------------------	-------------

Malgré le désastre survenu aux objets périssables, on était loin d'un déficit. Lawton chargea sur le *Victoria* pour \$1,672.80 de cigares et cette somme déboursée il restait \$2,210.14 en main, provenant du profit ci-dessus expliqué. Lawton donna aussi une commande de cinquante mille boîtes à sucre, mais la ruine de l'entreprise empêcha d'agir à cet égard. Lorsqu'il fut question d'assurer la consignation de cigares, on prétendit que ce serait une affaire douteuse..... en quoi?..... et il n'y eut point d'assurance. Le *Victoria* reprit la mer du port de la Havane le 29 septembre vers le soir et de suite le capitaine Pluchon entama une querelle qui n'eut pas de fin. On se donnait des coups de poing et les injures pleuvaient. L'équipage était divisé en deux ou trois camps.

Le 2 octobre au soir commença une autre tempête qui

exerça des ravages durant toute la nuit. La mer était démontée. Le 3, ce fut pire. Vers 4 heures de l'après-midi les bras des vergues se rompirent et sous l'effort du roulis leurs mouvements menaçaient de briser toute la mâture. Le capitaine Pluchon avait passé la nuit entière boudant dans sa cabine et il y resta toute la journée du 3. Stevenson devait être considéré comme le chef mais on lui avait fait tant d'avanies qu'il ne s'étonnait pas de la résistance de l'équipage à ses ordres. De plus, ces hommes ne voulaient pas trop s'exposer à la peine et au danger. Enfin, le second, Day, prit une hache et tenta de couper le mât de misaine, mais une vague l'emporta à la mer. L'autre second, François Lemieux, reprit la tâche, toute dangereuse qu'elle était, et il réussit en risquant sa vie à abattre le mât qui tomba mais retenu par ses haubans. Il aurait fallu instantanément couper ces attaches. Personne ne bougeait. Les étais, cordages, haubans faisaient agir le mât comme un béliet qui se ballottait aux flancs du navire et le défonçait. Une voie d'eau s'ouvrit de cette manière, le navire s'emplissait, les feux s'éteignirent. L'équipage, à commencer par le capitaine, regardait dans un morne silence se préparer la catastrophe finale. La nuit se passa dans cette situation. On pouvait calculer le moment où le *Victoria* coulerait bas avec tout son monde.

Le 4 octobre, vers huit heures du matin, on aperçut une voile et le signal de détresse fut fait avec un bon résultat, car sur les dix heures le brigantin *Pouvert*, commandé par E. Sanderlin, s'approchait suffisamment pour mettre les chaloupes à la mer. Malgré le mauvais temps le transport des personnes et du bagage se trouva effectué vers deux heures de l'après-midi et le *Pouvert* commença à s'éloigner. On allait avec une lenteur extrême. Vers trois heures et demi chacun

assista au spectacle du *Victoria* disparaissant sous les flots (5).

Sur les sept heures mourut W. Bailey, assistant-mécanicien... et l'on découvrit que l'équipage du brigantin était atteint de la fièvre jaune. Son capitaine était mort le 2 ou le 3 octobre. Sanderlin qui avait pris sa place n'était pas marin. Le capitaine Stevenson assumait le commandement. Le 5, on rencontra le *James Parray* qui reçut à son bord tout ceux qui voulaient échapper au fléau. Le *Pouvert* se rendit à New-York et le *James Parray* à Baltimore où ce dernier arriva le lundi 8 octobre. De là, nos Canadiens se mirent en route pour rentrer dans leur pays. En arrivant à quelques milles de Québec, ils aperçurent une immense lueur à l'horizon — c'était le faubourg Saint-Roch qui brûlait.

J'ai condensé le plus possible toute cette histoire d'une affaire déplorablement conduite, mais je n'en place pas la faute sur M. Du Plessis. Pour sa part il a bien fait ce qu'il avait à faire — et peu en moyen comme il était personnellement sous le rapport de l'argent, il y a perdu deux mille cinq cents piastres. Cette histoire, comme je l'appelle, est aujourd'hui oubliée. Notre commerce avec les Antilles marche régulièrement. J'ai cru devoir rappeler le souvenir de la tentative d'il y a cinquante-trois ans parce qu'elle aurait pu réussir, même avec un mauvais bateau, si l'ensemble des arrangements avait été confié à un seul homme, et M. Du Plessis était très capable de diriger le tout: transport, commerce et le reste.

1918.

5. Le *Victoria* était assuré pour \$30,000.

CAP ROUGE (1)

Some eight or nine miles above the city of Quebec, there runs into the St. Lawrence one of the prettiest streams in Canada, the river of Cap Rouge. As it comes out of the fief of Gaudarville, it crosses the seigniorie Du Maure (2), as Bouchette says "diagonally and in a serpentine, and it has many little branches to right and left; its banks are high, but they rise with a gentle slope, or rather one may say that it runs through a narrow valley, which presents in abundance beauties of nature with most picturesque effect, offering all the charms that could be looked for from art in the composition of a landscape(3)". Traversing the seigniorie, which is about eight miles in width, the river empties itself into the St. Lawrence, its mouth being navigable for good-sized boats. The valley in question is one of the first inhabited by white men in the whole Province. But Cap Rouge, at the entrance to the river, claims the preeminence in this regard. Cap Rouge means Red Cape; I would like to know where the Red comes from, unless it be that in the early days the bright autumnal tints of the forest primeval may have been more attractive on that particular spot than any other one in the vicinity.

St. Augustin is the name of the parish comprising the seigniorie Du Maure — having a frontage of eight miles on the St. Lawrence.

-
1. Unpublished. Cap Rouge is in the county of Portneuf.
 2. Or De Maure, or Desmaures.
 3. Joseph Bouchette, *A topographical Dictionary of the Province of Lower Canada*, London, 1832.

Here again we meet with Jacques Cartier in the age of discoveries, according to a sort of nursery rhyme, common in Quebec, and which I venture to render in English by the following strophes:

The great discoverer
Came in by error.
As he was left idle.
He thought he'd play fiddle
And make the Indians dance;
So he sailed from France.
His fiddle was a gun
That gave nobody fun;
Therefore he had to quit
And shorten his visit.
Besides, they all were sick,
And the Indians fit to kick
—So he sailed back to France.

These lines (with the rhythm and spirit of which I hope you are duly impressed) refer both to the expedition of 1535-36, which wintered at the River St. Charles, and that of 1541 quartered at Cap Rouge.

On the 23rd May 1541 five vessels left St. Malo under the command of Cartier, and arrived at Cap Rouge at the end of August; a fort was erected immediately, at the entrance of the river. The prospective settlers occupied the post on the 2nd September, landing the goats, pigs, etc., brought for that purpose. The same day, Macé Jalobert, Cartier's brother-in-law, and Etienne Noël his nephew, sailed with two vessels for France, because they were without any news of the vessels of Roberval, who had not yet reached Quebec as had been promised in the spring of that year. "This country," Cartier wrote home by them, "is quite fit for agricultural pursuits, as good as any that can be desired. We have sown the seeds of Brittany, such as cabbages, turnips, lettuces, etc., and they have come up in eight days."

The place was called Charlesbourg. It is situated ten miles from Quebec. The Viscount de Beaupré remained in command of the fort and the colony on the 7th September, when Cartier sailed for the present Montreal. Soon after he returned, and made his arrangements for the winter.

It is not known what happened from that moment until the next spring, 1542; but the Indians showed themselves aggressive, and precautions had to be taken against attack. In view of this situation and the non-arrival of Roberval, Cartier left for St. Malo in May. On entering the harbour of St. John, Newfoundland, on his way, he found the fleet under the orders of Roberval himself, but could not be persuaded to go back. He was dissatisfied with the whole affair, and said that all he expected for the future was to utilize the mines of the country, which he believed were to be found in abundance. Consequently he went on to France, and Roberval made his way up the St. Lawrence in a rather shaky state of mind.

The king of France had given Roberval three large ships well fitted out with provisions and bearing two hundred persons, men and women, soldiers and sailors, etc. Some noblemen and gentlemen also formed part of the expedition, such as Paul d'Auxhilhon de Senneterre first lieutenant, De l'Epinay ensign, captain de Guinecourt, Messrs. de Noirfontaine, de la Mire, Villeneuve, Talbot, and the celebrated pilot and author of marine works, Jean Alphonse Fonteneau (4).

4. In *le Bulletin des Recherches historiques*, october, 1893, Mr. Sulte wrote the following lines on Jean Alphonse: "Le pilote de Roberval porte le surnom de "Saintongeois" pour indiquer, sans doute, la province de France où demeurerait son père. Le Dr N.-E. Dionne (*la Nouvelle-France*) le fait naître "au village de Saintonge près de Cognac". Cognac est une ville de l'Angoumois, sur la Charente, et en descendant quelque peu

In July 1542 they arrived at Charlesbourg. The post was fortified anew and took the name of France-Roy. A hundred and thirty years later another village was called Charlesbourg, a few leagues north of Quebec (5).

But it was too late to expect a crop from the land that summer and the residents already there had paid no attention to farming or gardening. Consequent the provisions must run short during the coming winter, for even hunting was an art unknown to the pretended settlers. It is "à propos" to note here that these people had been taken out of the prisons of France under a royal warrant, and therefore were not at all the kind of folks required to lay the foundations of a steady colony. In addition to this, Roberval soon found Senneterre to be even worse than anyone in this convict gang, and had to get rid of him under the pretext of sending him to France in quest of provisions. Senneterre took with him, without knowing it, instructions that procured him a warm and close reception — in goal — when he got there. He left this country, for the country's good on the 14th September.

The winter of 1542-43 was horrible. Famine and riot

cette rivière, on arrive à Xaintes, capitale de la Saintonge. (Dictionnaire de Trévoux). Jean Alphonse paraît donc être né entre Cognac et Xaintes, soit sur les limites des deux petites provinces en question. Le vrai nom de la famille est Fonteneau; celle-ci pourrait bien être la même que celle de Pierre Fonteneau dit Desmoulins, natif de Xaintes, qui se maria au Château-Richer, le 18 février, 1697, avec Antoinette Gervais. (Tanguay, *Dictionnaire généalogique*, vol. 1, p. 234). La parenté, à un siècle et demi de distance, est un peu éloignée, sans doute, mais on a renoué des relations de cette nature dans plus d'un cas, d'après l'idée assez juste qu'il ne saurait y avoir de prescription."

Jean Alphonse (or Alfonso) lived in la Rochelle, Saint-Jean du Pérot Street, where he wrote his book *Cosmographie*, in 1544-45. (See Mr. Paul Gaffarel's study in *le Bulletin des Recherches historiques*, May, 1898).

5. Notre-Dame-des-Anges.

reigned in the place; scorbutic disease broke out; the Indians threatened constantly. Roberval used freely his powers to whip and to hang and to put in irons. Cap Rouge is the first locality in Canada that was privileged to behold the beautiful scenery of nature artistically adorned with the gallows-tree.

Cartier, however, had not been idle in France. He won a lawsuit against Roberval for non-fulfilment of contract. Moreover, he persuaded the king to abandon the enterprise of Canada, as being of no avail whatever, at least for the present, and so got orders to proceed to Charlesbourg and bring away the whole colony. For this purpose, he sailed in the autumn of 1543, and returned to France the following summer with the *debris* of the settlement.

The good Algonquins congratulated themselves on the departure of the hated strangers; and no sooner had they seen the ships well in the channel, by the Isle of Orleans, than they attacked the palisades, and laid everything level with the ground on the spot where the French had resided.

On digging near the entrance of Cap Rouge river, about fifty years ago, a lime-kiln still filled with calcareous stone partly burned was discovered eight feet under ground, looking as if work had been suddenly interrupted, by fear or otherwise, for the wood half burnt, but already reduced almost to charcoal, was found in the fire-place.

In one of his descriptions Cartier says of France-Roy: "The river is one hundred and twenty feet wide; a vessel drawing three fathoms can enter it at high tide, and at low water the channel is only one foot deep. On both sides of the river there are good and fine lands full of trees as large and beautiful as any that can be seen in the world, and of various kinds. The oaks are abundant, the best I ever saw

in my life. The maple trees, cedars, birch and others are superior to the same kinds in France. On the south side of the river, wild vines loaded with grapes cover the place... The promontory upon which is placed one of our forts is on the east side of the entrance, high and steep, but we have opened a double ascent (A) up its flank, and thus the upper fort protects the main one which is below, as well as the ships."

Ninety-three years after these events, I meet the name of Cap Rouge for the first time, in a letter written by Father Le Jeune, during a trip from Quebec to Three Rivers, in a sloop: "August, 1637, passing opposite Cap Rouge", he says. Whether any actual settlers were cultivating the beautiful valley at that time I cannot say. The whole province had only sixty families in 1637, of which twelve are recorded in Three Rivers, and forty-eight in and around Quebec, on the north shore, and more particularly at Beauport.

The next mention of Cap Rouge is in 1648 without any particular details; but in 1650, Father Ragueneau states in his report he had that year paid a visit to the people of Cap Rouge. This would show something like an attempt at colonization. We will find out who were the "habitants" in question.

The *Journal* of the Reverend Jesuit Fathers has an entry under date of 27th April 1651, which reads as follows:—"About seven o'clock in the morning, Nicolas Pinel and his son Gilles were attacked in their clearing by two Iroquois, who nearly succeeded in taking them alive. Boisverdun fired at the marauders, without result. Nicolas and his son threw themselves down the mountain-side in their flight. These Iroquois, having joined others in the direction of Nopce's house, fired an arquebus shot into the door of the farm-

house. All the night the dogs barked in the neighbourhood." This affair took place at Cap Rouge.

Nicolas Pinel, from la Rochelle, arrived in Canada before 1644, with his wife and six children. Gilles was born in 1635. Nicolas mortally wounded, died at Quebec soon after the above fight. His four sons married in this country, and their descendants are still amongst us.

Charles Gautier dit Boisverdun was from Paris, and came to Canada before 1646. His family still exists here.

Nopee, or rather Noce, whose real name was René Mézeray, was in Canada as far back as 1636 at least. In 1645, he lived on the settlement of M. de Chavigny de la Chevrotière at Deschambault, where he married Nicole-Madeleine, daughter of Pierre Garemand. He must have removed to Cap Rouge and taken a lot there. I have reason to believe that Mézeray was a cousin of the well known historian of that name because both were of the same age and came from the same part of Normandy.

In September following, the Iroquois came again to Cap Rouge but a detachment from Quebec chased them away. Sillery is very close to Quebec. This land had been given to the Jesuit Fathers in 1647. From there to DuMaure or St. Augustin (Cap Rouge), a space of forty-five acres frontage remained in its primitive state. This intermediate property was given on 8th February 1652, to Louis de Lauzon, sieur de la Citière, and took the name of Gaudarville, after the mother of Lauzon, Marie Gaudard. The letters patent mention a road from Quebec to Cap Rouge, and some if not all of the inhabitants of Cap Rouge: Antoine Martin dit Montpellier, Nicolas Chaigneau, Pierre Garemand, François Boulé, René Mézeray, François Boucher, Charles Gautier dit

Boisverdun, Guillaume Boisset, Pierre Gallet, Jacques Archambault, Nicolas Ruelle, Etienne Dumets (6).

The wife of Chaigneau was killed by the Iroquois in her own house, in September 1651. Garemand was captured by a band of the same Indians on 10th June 1653, with his son, but the boy was ransomed by the Jesuits and continued the family. Boulé was killed by the Iroquois soon after. The others, namely Martin, Mézeray, Boucher, Gautier, Boisset, Gallet, Archambault, Ruelle and Dumets, are found in Cap Rouge about 1660-67. All of them have left large families.

The *habitants* of the settlements in the vicinity of Quebec having been called upon to select a syndic for each place, with a view to the transaction of public business with the authorities of the colony, Thomas Hayot was elected for Cap Rouge, on 9th August 1653. This first official representative of old France-Roy had come from Perche, Normandy, in 1637, and had been employed as farmer by the Jesuits at Beauport for nine or ten years. His descendants are numerous in Canada now-a-days. Of course I could tell you the origin — and the sequel — of all the men whose names appear in this article; but that would be more appropriate to a work on genealogy.

There was a redoubt at Cap Rouge in 1653, for it is mentioned, the summer of that year, on the occasion of several raids being made by the Iroquois around the place. Curiously enough, the Sokokis of southwestern Maine and New Hampshire used to come with the Iroquois as far as Quebec in those years. Most of the time they pretended to be friendly to the French, but they were not so.

The seigniory of Cap Rouge, known later on by the name of De Maure, formed at first part and parcel of the

Gaudarville property, situated on its north-east limit. De Maure was the surname of a man of wealth and noble extraction, Jean Juchereau(7) from Beauce in France, who had come out to Quebec in 1634 and whose line is most brilliant, having furnished especially nine or ten military officers of great merit, during more than two centuries. Lieutenant-Colonel Juchereau-Duchesnay, in command of Military District No. 7 (Quebec), in 1892, was the direct issue of this worthy settler. Juchereau did not, however, get the original seigniorial patent of Cap Rouge, because this was given, 15th November 1653, to the above mentioned Louis de Lauzon, in order to enlarge his fief of Gaudarville. As the Lauzon family did very little in the way of colonization, and quitted this country at an early date, it is presumed his title to the land passed to Juchereau, and one of the grandsons of this gentleman sold it to the Nuns Hospitalers of Quebec by a deed of 22nd September 1733.

The document of 15th November 1653, contains a few lines very characteristic of the troubles of that time. It reads: "The continual irruptions of the Iroquois have caused many massacres, besides the capture of numbers of inhabitants of Cap Rouge and that place may soon be totally abandoned if no means be taken to prevent the repetition of such an evil." Some other attacks are noted down in the archives of the following years, until at last the Indian hostilities ceased entirely and for ever around Quebec, upon the arrival of the Carignan Regiment from France in 1665.

A queer incident happened in 1658. The habitants raised a difficulty about their contribution towards the offering of the "blessed bread" which they were expected to

7. See *Mélanges historiques*, vol. 1, pages 40-42, also *la Famille Juchereau Duchesnay*, by P.-G. Roy, Lévis, 1903.

make to the parish church at Quebec, according to their turn among the surrounding districts, for the observance of the symbolic "breaking of bread" (the *agape* in short, which is kept up in the Catholic churches of French-speaking Canada until this day, though I find that even our English writers sometimes misunderstand and misrepresent the custom). The matter was, however, arranged amicably with the *marguilliers*, or vestrymen, and no more was said about it.

The colony grew. The fertile lands developed their value, and this spot, where the wild Indians used to terrify the men of Cartier and the settlers of M. de Lauzon, became transformed into a most charming agricultural country, a rendez-vous for citizens of the capital, for the hunters and the anglers, possessing as it did attractions both for the idler and the sportsman.

It will not, I hope, offend anyone if I here remark that Roberval's convicts had many worthy successors and imitators at Cap Rouge, not by any fault of the people of the place, but simply because it furnished such a convenient refuge for ruffians, at a short distance from town. Early in the nineteenth century, a band of robbers selected the Cap Rouge woods as a hiding-place for their booty and as a rendez-vous when plotting some new game against one of the parishes round about Quebec. Who has not read "*Cambray and his accomplices*" by Réal Angers (8), the father of the late Lieutenant-Governor of the Province (9) or that pretty novel by Eugène L'Ecuyer: "*The Brigands of Cap Rouge* (10)"?

8. F.-R. Angers, *les Révélations du crime de Cambray et de ses complices*; chronique canadienne de 1834. Québec, 1837, in-8, 73 pages, Québec, 1880, in-16, 108 pages.

9. Auguste-Réal Angers, from 29th October, 1887, to 4th December, 1892.

10. *La Fille du Brigand ou les Brigands du Cap-Rouge*, par Eugène L'Ecuyer, published by Casimir Hébert, Montréal, 1914.

There is a fine field for the dramatist in the facts recorded by these two writers. Cambray got what he deserved at the last; his band also.

It has been customary for a long time to say *Carouge* in common parlance, when speaking of Cap Rouge. By the mere dropping of a letter, the name takes on quite an enigmatic appearance. "Carouge" for ever, if you like! but it is to the detriment of etymology, which ought to count for something in the designation of localities. But corruption, as you have seen, has clung somewhat to this particular place from the days of Roberval and Cartier. This reminds me that André Thevet, a learned man who was a personal friend of Roberval, says that France-Roy was by the local Indians called *Senegua*. I hope you will find that satisfactory, as a last piece of information, and yet the earliest of all!

7th November, 1892.

in-12, 136 pages. The author had only twenty-two years old when he published this novel in *le Ménéstrel*, of Québec, in 1844. *Le Répertoire National* (1848), also contains a reproduction of it in the third volume.

TABLE DES ARTICLES

	PAGES
Histoire de la pomme de terre	7
Versailles	28
Arpents de neige (les)	28
Le Forillon	37
Charles Thomas	41
Bourgeois de la Compagnie du Nord-Ouest (les)	54
Voyageurs et hommes de cages	83
Marchés des Trois-Rivières (les)	93
Essai de commerce avec les Antilles (1866)...	114
Cap Rouge	123

Index Général

Acadiens (les) et la pomme de terre	7, 16, 19, 20, 24
Albany (fort du Nord-Ouest)	77
Albergati (famille)	45, 46, 47
Alcool (boisson)	17, 18
Alfonse (Jean, pilote)	125, 126
Algonquins (Sauvages)	16, 125
Anbury (Thomas)	20, 21
Angers (Auguste-Réal)	132
Angers (F.-R.)	132
Anglais (rivière des)	65, 74, 78
Antilles (les)	11
Antilles (essai de commerce, 1866)	114-122
Archambault (Jacques)	130
Arpents de neige (les) et Voltaire	28-36
Assiniboines (Sauvages)	66
Athabaska (territoire)	65, 74, 77, 80
Aubert (Charles, de LaChesnaye)	38, 45
Aubert (Ignace-François-Gabriel, de LaChesnaye)	45
Aubert (Charlotte-Marie-Anne-Josepte, de LaChesnaye),	45,
	46, 47, 51
Aubert (Gilles-Ignace-Joseph, de LaChesnaye)	46
Baby (François)	116
Badeaux (Jean-Baptiste)	99
Badeaux (Joseph)	100, 101, 103
Baie d'Hudson (1745, la Compagnie s'inquête de l'approche de La Vérendrye)	63
Baie d'Hudson (compagnie de la)	55-62
Baie d'Hudson et les <i>Northwesters</i>	77
Baie d'Hudson (fusion des compagnies)	81
Baie d'Hudson (1910, route d'Angleterre)	59
Bailey (W., mécanicien)	118, 122
Bayfield (amiral)	39

Beaupré (vicomte de)	125
<i>Beaver Club</i>	76.
Bégon (Michel)	93
Bélanger (Edouard)	119
Bélanger (Georges)	119
Belleau, — (1780, traiteur)	66.
Bernier (capitaine J.-E.)	92
Bibaud (Maximilien)	41, 47
Biche (rivière à la)	65
Bigot (intendant)	20
Blouin (Jérôme, commis aux vivres)	118
Bois (commerce du)	55, 83
Boisset (Guillaume)	130
Boisverdun, voir Gautier.	
Boucher (François)	129, 130
Boucher (Pierre)	30
Bouchette (Joseph)	123
Boudreau (Olivier)	94
Boulé (François)	129, 130
Bourbon (fort du Nord-Ouest)	62
Bourgeois du Nord-Ouest	54-81
Boyer(— (1780, traiteur)	66
Brésil (Etat de l'Amérique du Sud)	8, 9, 10, 15
Brigands du Cap-Rouge	132
Bruce (surnommé Grand-Couteau, traiteur)	66
Brunswick (duc de)	42, 43
Brunswick (manifeste de)	42, 43
Brydon (Robert)	99, 100
Burgoyne (général)	44
Burn (William)	52
Burns (Philippe)	106
Burton (colonel)	95
 Cadot (Jean-Baptiste, traiteur)	 60, 61, 65
Cages—bois flotté	83-92
Cambray (du Cap-Rouge)	132
Cameron (Duncan)... ..	71, 73, 75
Caouette, — (cuisinier du <i>Victoria</i>)	119
Cap-Rouge	123-133

Cardan (Jérôme)	10
Carleton (Guy), voir Dorchester.	
Caron (Louis)	118
Caron (Michel)	107
Carouge (ce nom)	133
Cartier, — (interprète de McGillivray)	79
Cartier (Jacques, au Cap-Rouge)	124, 127, 132, 133
Chaigneau (Nicolas)	129, 130
Champlain (Samuel)	33, 37, 38, 40
Chansons françaises du Nord-Ouest	82
Chapais (Jean-Charles)	116
Charlesbourg (ce nom)	125, 126
Chassé (Olivier)	119
Chevrotière (Chavigny de la)	129
Chili (Etat de l'Amérique du Sud)	8, 9
Chouart (cap, au Labrador)	62
Chouart (Médard)	30, 62
Churchill (rivière)	64, 65
Cieça (Piedro)	7, 8
Cigler (Henry)	101
Clark (M.)	101
Clause, — (1767, traiteur)	61
Cloutier (traiteur)	75
Cloutier (Zacharie)	101
Clusius (savant botaniste)	10
Colbert	29
Colomb (Christophe)	13
Colonies (insouciance de la France à l'égard des)	31-36
Commerce avec la Havane en 1866	114-122
Confédération (1864, projet de)	114
Constant, — (traiteur)	67, 70
Cortez (Fernand)	13
Côté, — (traiteur)	67
Couillard (Alfred)	118
Couillard (Joseph)	118
Craig (John)	96
Craig (Laurent-David)	96
Craig (J.-C.-H.)	96
Cressé (Pierre)	99

Crosse (île à la)	64, 80
Cugnet (François-Joseph)	41, 45
Cumberland (fort du Nord-Ouest)	64
Curry (Thomas, traiteur)	62, 75, 78
Dame (Georges)	99
Day (B., capitaine, marin)	118, 121
Denis (François)	45
Denys (Marie-Angélique)	45
Deschambault	48, 129
Deschesnes (Olivier)	107
Diéreville	16
Disette (en Canada, 1729, 1737)	17
Disette (en France)	19, 23, 25
Dorchester (lord)	48, 49
Doucet (Benjamin)	100
Doucet (Jean)	100
Drummond (sir Gordon)	52
Dubé (Joseph, traiteur)	70
Dugas (abbé G.)	92
Dugré (Télesphore)	108
Duguay (Pierre), voir Pierre Placy.	
Dumets (Etienne)	130
Dumoulin (Pierre-Benjamin)	101, 104, 112
Duplessis de Sainte-Hélène (Mère)	17
Du Plessis (Thomas Cyroid)	115, 122
Duquet (Joseph)	119
Duval (Hippolyte)	105
Duval (Joseph)	104
Eau-de-vie	17, 18
Ecluse (Charles de l')	10, 11
Elizabeth (reine d'Angleterre)	11, 12
Equateur (Etat de l'Amérique du Sud)	7
Esclaves (Grand lac des)	74
Espagnols (les) et la pomme de terre	7, 10, 18
Estringant (Anne de l')	45
Facteau, — (1780, traiteur)	66

Ferland (abbé)	20, 40
Filborne (George)	119
Finlay (James, traiteur)	62, 73, 74
Fonteneau (Jean-Alphonse, pilote)	125, 126
Fonteneau (Pierre, dit Desmoulins)	126
Forbes (Jacques)	119
Forillon (cap de la Gaspésie)	37-40
Forillon (Claude, sous-enseigne)	38
Fouet (peine du)	101
France-Roy (nom du Cap-Rouge)	126
Fraser (colonel)	48
Fraser (Hugh)	50
Fraser (juge John)	50
Fraser (Malcolm)	95
Fraser (Thomas)	49, 50
Frigon (J.-G.-Antoine)	95
Frobisher (Benjamin, Joseph et Thomas)	64, 65, 68, 71
Gallet (Pierre)	130
Gamache (Thomas)	119
Garemand (Nicole-Madeleine)	129
Garemand (Pierre)	129, 130
Gaspé (ce nom)	37
Gaudard (Marie)	129
Gaudardville (ce nom)	129
Gautier de Boisverdun (Charles)	128, 129, 130
Gauthier (François)	118
Gauthier (Moïse)	107
Gendreau (Edouard)	119
Genest (L.-U.-A.)	95
Gérin (Léon)	37, 39, 40
Gervais (Antoinette)	126
Gervais (J.)	107
Gilbert (Humphrey)	11
Givins ... (traiteur)	75, 76
Godby (G.-H.)	107
Grand-Portage (1769, poste de traite)	61, 62
Grand-Portage (après 1788)	71, 75, 76, 78, 81
Grand-Portage (frontière)	67, 71

Grant (Cuthbert, traiteur)	71, 74, 77, 78
Grant (William)	95, 99
Gregory (John, traiteur)... ..	69, 71, 72, 73, 74, 75
Grenier (Pierre)	119
Groseilliers (des), voir Chouart.	
Groseilliers (rivière des)	62
Grenier (Pierre)	119
Guerre des Sept Ans	20, 31, 48
Guerre (1806)	83
Guillemette (Napoléon)	108
Guinecourt (Capitaine)	125
Guyane (Etat de l'Amérique du Sud)	12, 18
Haldimand (gouverneur général)	44, 49
Hamel (Joseph)	104
Hamel (O.-Z.)	106, 107
Hart (Ezéchiel)	49
Hart (Moses)	104
Havane (1866, essai de commerce)	115
Hawkins (sir John)	10
Hayot (Thomas)	130
Hearne (traiteur)	64
Hébert (Casimir)	132
Hennessey (sir John)	13
Henri IV (roi de France)	32, 33
Henry (Alexander, traiteur)... ..	60, 61, 65, 71
Hertel (Hypolite)	51
Hommes de cages	83-92
Houliston (John)	107
Humboldt (Alexandre)	9, 10
Huot (Charles)	118
Incas (Sauvages de l'Equateur)	7
Iroquois (Sauvages)... ..	16, 128, 129, 130
Jacques-Cartier (fort)	48
Jalobert (Macé)	124
James (traiteur, 1778)	65
James Purry (navire)	122

Jean (Pierre)	119
<i>Jeanette</i> (la, 1879, au cercle arctique)	89-92
Johnson (Georges)	37
Juchereau de Maure (Jean)	131
Juchereau (Marie-Louise)	45
Kalm (Peter)	18
Kaministiquia (point de départ pour le Nord-Ouest), 58, 62,	75, 78
Kaministiquia (1767, traite)	62
Kaministiquia (1784, abandonné)	69
Kent (duc de)	50
Labourasse (Henri)	17
Lachance (1780, traiteur)	66
Lachance (Henri)	119
La Corne (fort du Nord-Ouest)	62
Lac des Cèdres (au Nord-Ouest)	62
Lac des Esclaves	74, 77
Lac des Esturgeons	65
Lac la Martre	74
Lac des Serpents	78, 80
Lac Saint-Joseph	77
Lafitau (Père Joseph-François)	16
Lalonde (guide voyageur)	73
Lamarre (Edmond)	119
Lambert (John)	25
Lamiau (Lemieux ? Pierre)	75, 78
La Mire (avec Roberval)	125
Langelier (J.-C.)	39
La Pérouse (1782, à la baie d'Hudson)	66, 70
Laprise	119
La Rochelle (et le Canada)	31, 34
LaSalle (Cavelier de)	15, 30, 31
Laterrière (Pierre de Sales)	25, 43
Lauzon (Louis de)	129, 131, 132
La Vérendrye	61, 64, 75
Lawton (James M.)	115, 116, 120
Leconte (Charles)	87

Lefebvre de Bellefeuille (A.)	99
Le Jeune (Père)	128
Lemieux (François, marin)	118, 121
L'Épinay (enseigne de Roberval)	125
Le Proust (Joseph-Louis)	95, 96, 101, 112
Le Proust (Marie)	96
Leroux (Laurent, traiteur)	74, 77
Létourneau (Ch.)	10
Levêque (Edmond)	118
Lisotte (Bruno)	119
Loiselle (Esther)	74
Lortie (Dominique)	107
Louis XIV (roi de France)	28, 29, 30, 31
Louis XVI (roi de France)	23
Mackenzie (sir Alexander)	69, 71, 72, 74, 78, 79, 80, 81, 91
McCrea (traiteur)	73
McGillivray (Wm., traiteur)	71, 78, 79, 80, 81
McKenzie (Roderic, traiteur)	72, 73, 74, 75, 76, 78, 79, 80, 81
McLeod (Alexander, 1784, traiteur)	69, 71, 72, 74, 75
McPherson (John)	100
McTavish (1784, Simon, traiteur)	68, 71
Mansard (Jules Hardouin)	29, 30
Marchés anciens des Trois-Rivières	93, 113
Marec (Alfred)	119
Martin (Antoine)	129, 130
Martinetti (acrobates)	105
Masson (hon. L.-R., <i>les Bourgeois du Nord-Ouest</i>)	54-82
Mauré (seigneurie du)	123, 130, 131
Membré (Père Zénobe)	15
Méthot (Edouard)	101
Mexicains (alimentation des)	10, 18
Mézeray (René)	128, 129, 130
Michillimakinac (1775, poste de traite)	61, 73, 74
Missinipi (rivière)	64
Montréal (1771, grand commerce de pelleteries)	76
Montréal (1786, et le <i>Beaver Club</i>)	76
Morice (R. Père A.-G.)	82

Morris (colonel)	96, 99
Napoléon I et le Saint-Laurent	83, 84
<i>Napoléon III</i> (bateau à vapeur)	116, 117
Nault (Jacques)	94
Nicot (Jean)	13
Nipigon (lac, 1767, poste de traite)	61
Nipigon (lac, 1783, visité)	67, 69, 70, 73, 75, 76, 77
Niverville (Joseph Boucher de)	99
Noël (Etienne)	124
Noirfontaine (avec Roberval)	125
Noiseux (François, grand-vicaire)	100
Nord-Ouest (Compagnie du, formée)	64, 67, 68, 71
Nord-Ouest (bourgeois du)	54-82
Nord-Ouest (fusion, 1787, avec d'autres traiteurs)	57, 81
Nord-Ouest (fusion, 1821, avec la baie d'Hudson)	81
Osnaburg (fort du Nord-Ouest)	77
Pacifique Canadien (chemin de fer, ouverture)	71
Pain-béni (1658, au Cap-Rouge)	131
Pangman (Peter, traiteur)	68, 69, 71, 72, 73, 74
Parmentier (Antoine-Auguste)	21, 22, 23, 24
Patate (son histoire)	7-27
Parie (Théodore)	104
Pelleteries, Nord-Ouest, voir Traite.	
Pelu (pour peau de castor)	61
Pennsylvanie (Etat)	16, 18
Perrault (Jean-Baptiste)	99
Péruviens (alimentation des)	9, 10, 18
Picotte (ravage le Canada en 1729)	17
Picotte (Jacques)	119
Pigeon River	72
Pilori—poteau d'infamie	101
Pinel (Gilles)	123, 129
Pinel (Nicolas)	128, 129
Pizarre (au Pérou)	7
Placy (Pierre)	101, 102, 103, 107
Plante (Olivier)	119

Pluchon (capitaine du <i>Victoria</i>)	118-122
Pôle Nord (sa découverte)	90-92
Polette (Antoine)	104
Poliquin (T., mécanicien)	118
Pollock (Duncan, (traiteur)	73, 74
Pollock (Duncan, traiteur)	73, 74
Pomme de terre (son histoire)	7-27
Pond (Peter, traiteur)	65, 68, 69, 71, 77, 78, 80. 81
Portage-la-Prairie	66
Port-Royal	16
Pothier (Olivier)	104
Pouvert (navire)	121, 122
Pratte (Modeste)	100
Prévost (sir George)	52
Prince de Galles (fort du Nord-Ouest)	66
Providence (fort du Nord-Ouest)	77
Prud'homme (hon. juge)	82
Québec (1866, incendie de Saint-Roch)	122
Radisson (Pierre-Esprit, 1662, au Grand-Portage)	62
Ragueneau (Père)	128
Raleigh (sir Walter)	11, 12, 13
Résolution (fort)	74, 77
Révolution américaine	43, 44, 65
Riedesel (baron de)	43, 44
Roberval au Cap-Rouge	125, 132, 133
Robitaille (Louis)	107
Rocheleau (François)	94
Romeril (Georges)	118
Ross (John, traiteur)	72, 74, 80, 81
Rouvet (Jean)	87
Roy (J.-E.)	41, 45
Roy (Jean, 1785, au Nord-Ouest)	70
Ruelle (Nicolas)	130
Ryan (John)	107
Saint-Augustin du Cap-Rouge	123-133
Saint-Charles (rivière)	124

Saint-Cyr (Pierre)	99
Saint-Germain-en-Laye... ..	28, 29, 30
Saint-Germain (J.-B., 1785, au Nord-Ouest)	70
Saint-Louis (saut)	16, 17
Saint-Martin (Nicolas)	99
Sainte-Marie du Saut (1760, poste de traite)	60
Sagard (Frère)	15
Salaberry (Louis de)	45, 46
Sanderlin (E.)... ..	121, 122
Savard (Jean)	119
Senegua (nom du Cap-Rouge)	133
Seneterre (Paul d'Auxhillion de)	125
Shaw (Angus, traiteur)	71, 73, 75
Sherbrooke (sir John Cope)	50
Small (Peter, traiteur)	80
Smith (beau-frère de Gregory)	73
Sokokis (Sauvages)	30
Stevenson (capitaine, marin)... ..	118, 121, 122
Stuart (Arabella)	12
Stuart (Peter)	72
Sully	33
Sulte (Charles)... ..	106, 107
Tabac (découverte du)	13
Tabac canadien vendu à la Havane	117, 120
Talbot (avec Roberval)	125
Tanguay (Mgr C.)	39, 46, 47, 48
Tanguay (Isidore, mécanicien)	118
Terreneuve... ..	19, 25, 38
Thevenard (vice-amiral A.)	19, 20
Thevet (André)	8, 9, 27, 133
Thomas (Charles et sa famille)... ..	41-53
Thompson (Alexander)	101
Thorburn (Wm., traiteur)	71
Thwaites (M.)	37
Tonnancour (Godefroy de)	93, 99
Toupin (Pierre)	95
Tourtes (rivière aux)	72, 75
Trafalgar (bataille navale)	83

Traite de l'Ouest après 1763	54-82
Traite des pelleteries	30
Traite (fort la—au Nord-Ouest)	64
Traité de Versailles, 1784)	67, 68, 71
Trembles (fort aux—au Nord-Ouest)	66
Trois-Rivières—anciens Marchés	93-113
Trois-Rivières (maires, juges de paix, syndics, etc.)	99-113
Turcotte (J.-A.)	119
Turcotte (Joseph-Edouard)	111
Turner (John)	94
Unfreville (Edouard, traiteur)	69, 70
Vadeboncoeur dit Sulte (Charles)	106, 107
Vallière (Mlle de la)	28, 29
Vassal de Monviel (Charlotte)	52
Vaudreuil (M. de, gouverneur)	20, 31
Versailles	28-36
Versailles (Louis)	81
Victoria (bateau à vapeur)	116-122
Villeneuve (avec Roberval)	125
Virginie (Etat)	9, 10, 12, 15, 16
Volta (Alexandre)	22
Voltaire	22, 32-36
Voyageurs des bois	60, 62, 63, 83-92
Walldheim (lord)	11
Wensell (traiteur)	82
Whiskey (boisson)	17, 18
Williams (Jenkin)	45, 49
Winnipeg (rivière)	62, 70
Wright (Philémon, fondateur de Hull)	83, 84
X. Y. (Compagnie de traite)	81
York (fort)	66

G. DUCHARME, libraire-éditeur, 36a Notre-Dame Ouest.

CINQUANTE-SIX ANS DE VIE LITTÉRAIRE. BENJAMIN SULTE ET SON OEUVRE, par Gérard Malchelosse. Un volume in-8, 80 pages. Montréal, 1916.
Prix: 75 sous.

Les amis et les lecteurs de M. Benjamin Sulte trouveront dans cette brochure tous les renseignements intéressants, sérieux ou plaisants qui se rattachent à la carrière de ce laborieux et persévérant polygraphe. En tête de la brochure on lira avec plaisir un poème inédit de M. Albert Ferland et une préface de M. Casimir Hébert.

Abbé Camille ROY.

+++++

Journaux,

Revue,

Livres canadiens

Achetés et vendus

~~~~~  
*Catalogue envoyé sur demande*  
~~~~~

LIBRAIRIE CANADIENNE, 36a Notre-Dame O.

Téléphone Main 1779

Montréal.

+++++

Le quatrième volume des

MÉLANGES

HISTORIQUES

contiendra :

I.—Première milice du Canada

II.—Découverte des Grands Lacs.

III.—L'abbé Sicogne en Acadie.

IV.—Les temps héroïques.

V.—Deux Duplessis.

VI.—L'abbé de Calogne.

VII.—Verdun.

Etc., Etc..
